

Nouvelle Série

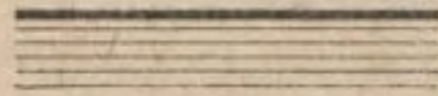
Le N° : 2,50 NF

N° 28

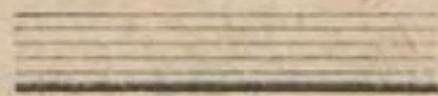
**BULLETIN
DES SEANCES**

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



Année 1963



**IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES — 12, RUE PRADIER, 12 — NIMES**

1964

TABLE
DE L'ANNEE 1963



FAITS ACADEMIQUES

Renouvellement du Bureau	3
M. Chabrol élu membre non-résidant	3
M. Gouron officier de la Légion d'Honneur	3
Le Duc de Castries, élu membre non-résidant	15
Prix de la Ville de Nimes	35
Décès de M. Bessat, membre correspondant	35
Décès du Marquis de Lordat, membre non-résidant	85
Réception du Duc de Castries, membre non-résidant	85
Election de M. Aubanel, membre non-résidant	87
Legs du Marquis de Lordat à l'Académie	109

Réception de M. le Pasteur Lhermet, membre résidant 113

Réception de M. Aubanel, membre non-résidant 129

COMMUNICATIONS

Mlle Malbos : « Les Sources de l'Histoire » 4

M. Dupont : « Le Vicomte Bernard Aton » 15

M. Barnouin : « Controverse Auguste Pelet et Perrot sur l'inscription de la Maison Carrée » 17

M. Lignières : « Le Roman de l'Ane » 35

M. le Pasteur Brunel : « Renouveau du Catharisme » 37

Marquis de Lordat : « Le rétablissement de la forêt française au 17^e siècle » 43

M. Jean Milhaud : La « Cégos » 63

M. Abauzit : Souvenirs lycéens par Robert Blanc 64

M. Escholier : Géricault et le Radeau de la Méduse 76

M. Sablou : Le Style Jésuite 80

M. Henri Chabrol : Bigot et La Fontaine 83

M. Raoul Stéphan : Déjanire ou le Triomphe du Feu 86

M. André Nadal : L'Ecole poétique d'extrême avant-garde : Le Lettrisme 88

Mgr. Homs : Blaise Pascal 111

Bâtonnier Lacombe : Encore l'Atlantide 129

HOMMAGES

Jean Milhaud : Sur les Ailes du Temps 14

Le Gérant responsable : E. LACOMBE

Nouvelle Série

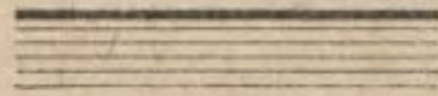
Le N° : 2,50 NF

N° 28

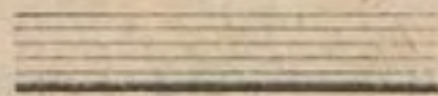
**BULLETIN
DES SEANCES**

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



1^{er} Trimestre 1963



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES — 12, RUE PRADIER, 12 — NIMES

1964

S O M M A I R E

FAITS ACADEMIQUES

Renouvellement du Bureau	3-5
M. Chabrol, élu membre non résidant	3
M. Gouron, Officier de la Légion d'Honneur	3
M. le Duc de Castries, élu membre non résidant	14
Prix de la Ville de Nîmes	14-33
Conférence de M. Dubu	14-33
Décès de M. Bessat, membre correspondant	33

COMMUNICATIONS

Mlle Malbos : « Les Sources de l'Histoire »	3
M. Dupont : « Le Vicomte Bernard Aton »	14
M. Barnouin : « Controverse Auguste Pelet et Perrot sur l'Inscription de la Maison Carrée »	16
M. Lignières : « Le Roman de l'Ane »	33-34
M. le Pasteur Brunel : « Renouveau du Catharisme »	34

HOMMAGES

Jean Milhaud	14
--------------------	----



BULLETIN
DES
SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES

SEANCE DU 4 JANVIER 1963

La séance est ouverte.

Etaient présents : MM. Docteur Baillet, Dupont, Seston, Desguerrois, Lignièrès, Velay, Hutter, Sablou, Barnouin, Nadal, Lafage, Bernardy, Mgr Homs, Roger, Pasteur Lorient, Abauzit, Escholier, de Régis, Lacombe, Secrétaire Perpétuel.

L'Académie de Nimes au cours de cette première séance de Janvier a renouvelé son Bureau. Ont été élus M. Velay en qualité de Président et M. de Régis vice-président.

Il a été ensuite procédé à l'élection d'un membre non résidant; M. Chabrol a été admis en cette qualité.

M. de Balincourt qui préside adresse à M. Gouron ancien archiviste du Gard et membre non résidant de La Compagnie, les félicitations de l'Académie à l'occasion de sa nomination d'Officier de la Légion d'Honneur.

Mlle Malbos, membre correspondant fait une communication sur « Les Sources de l'Histoire. L'Annaliste Royal sous Louis le Pieux » :

« Dans le très haut moyen âge, le gout de l'étude se réfugie dans l'Eglise. Les clercs vont noter pour nous ce qui constitue les sources de notre histoire.

Que reste-t-il comme écrits historiques du VIII^{me} au X^{me} siècle ?

Les chroniques dites universelles ;

Les histoires écrites sur des princes régnants ;

Les Annales ;

Les vies de Saints ;

Les documents officiels de l'époque.

Les Annales écrites tout d'abord en marge des feuilles de parchemin sur des tables portant à l'avance la date de la fête de Pâques pour plusieurs années à venir.

Ces premières Annales nous viennent d'Islande. Puis elles sont rédigées en France dans les monastères, surtout en Austrasie.

Elles vont devenir de véritables histoires, écrites par des témoins oculaires. Quoique imparfaites ces documents nous fournissent le cadre chronologique de l'histoire au VIII^{me} et au IX^{me} siècles.

L'histoire des Carolingiens nous est connue entre autres par les Annales de Lorsch.

Pour finir Mlle Malbos a parlé des Annales Royales sous Charlemagne et sous Louis le Pieux.

Sous ce dernier prince, il lui a paru que l'on pouvait ajouter un deuxième rédacteur non admis jusqu'à présent comme annaliste, c'est une idée personnelle qu'elle a essayé de justifier.

M. Lignières a fait une communication sur la Copla Espagnole. Il s'agit de chansons populaires d'Espagne. Il indique l'origine, le caractère folklorique et analyse leur diversité et portant chacune l'empreinte de la province qui les inspire. Courtes, synthétiques, leurs couplets rapides, pleins de sens et d'esprit. M. Lignières en donna de savoureux exemples.



SEANCE DU 18 JANVIER 1963

La séance est ouverte sous la Présidence de M. Velay, Président. Etaient présents M. le Colonel de Balincourt, Bâtonnier Des Guerros, Seston, Lignièrès, Sablou, Brunel, Nadal, Bernardy, Pasteur Lorial Abauzit, Lacombe, Secrétaire Perpétuel.

En ouvrant la séance, M. le Colonel de Balincourt prononça l'allocution suivante :

Mes chers Confrères,

Le 26 Janvier 1962, prenant la première fois la parole en tant que Président de notre Académie, je vous disais que je comptais sur votre indulgence, votre urbanité, votre courtoisie.

Elles ne m'ont pas fait défaut, pas plus que le dévouement de notre Secrétaire perpétuel, de son adjoint et de notre trésorier.

Soyez-en tous remerciés. Soyez remerciés des satisfactions de tous ordres que j'ai éprouvées pendant cette année, du fait de ma Présidence. J'ose espérer, en revanche, que vous n'avez que peu regretté le choix que vous avez fait le 12 Janvier 1962.

L'Académie a payé au cours de la dernière année son tribut inexorable à la mort. Que les familles de M. le Préfet honoraire Rouvière et de M. le Commandant Chailley, veuillent bien accepter à nouveau nos condoléances et croire que l'Académie conservera leur souvenir.

M. Escholier et M. le Conseiller Abauzit ont pris place parmi nous. Je demeure heureux de les avoir accueillis.

Je me suis efforcé de persévérer dans la voie qu'avait ouverte mon prédécesseur, M. l'Inspecteur d'Académie honoraire Lignièrès. Je crois avoir pris soin du rayonnement de l'Académie, non seulement à Nimes,

mais dans les villes de l'Europe avec lesquelles nous sommes unis par les liens de jumelage.

J'ai veillé à l'amélioration de nos finances. Il y a quelques années, lorsque les parlementaires augmentaient les impôts, un concert de louanges s'élevait dans la Presse pour célébrer leur courage. Je peux revendiquer un courage de cette nature. J'espère qu'il a été apprécié comme il le méritait.

Dans sa « Confession d'un vieux Diplomate », le Comte de St-Aulaire évoque les conversations avec les fonctionnaires du Sultan, lorsqu'il nous fallut, au début du siècle, prendre en mains les destinées du Maroc. A chaque fois qu'était prononcé le mot « Trésor », on entendait des soupirs et des gémissements, mêlés de l'invocation : « Qu'Allah le remplisse ».

Mon cher Confrère, vous entendrez vous aussi, à ce sujet, des soupirs et des gémissements, combien justifiés ! Mon œuvre financière est inachevée. Mais si nous considérons la vigueur juvénile avec laquelle vous dirigez la Caisse de Crédit Agricole, nous sommes bien certains que le redressement de nos finances est en de bonnes mains.

Contrairement à la logique, j'ai commencé votre curriculum vitæ par votre activité actuelle, au lieu de suivre l'ordre chronologique. Mais vous êtes une personnalité si connue à Nîmes qu'évoquer les divers stades de votre vie si remplie aurait quelque chose de désobligeant pour vous et pour nous.

Il est néanmoins un tranche de votre existence que je ne peux, ni ne veux passer sous silence : c'est celle de M. Etienne Velay, maire de Nîmes, et singulièrement après l'envahissement de la zone Sud par les forces allemandes avec leur infernal cortège de policiers, de tueurs et de tortionnaires.

Lorsque M. le Bâtonnier Jean Bosc vous reçut à la séance du 30 Juin 1944, il rappela « le beau discours, si profondément ému, si sensible, si humain, par lequel du perron de notre lycée, vous avez donné un dernier adieu aux innocentes victimes du 27 Mai 1944 », parmi lesquelles Madame de Régis, ma tante. Et il ajouta :

« Cette ville, vous avez été appelé à en gérer les intérêts dans de bien angoissantes heures, alors qu'elle n'est plus maîtresse de ses destinées. Or, vous avez su, vous savez, tout en accordant ce que vous ne pouvez pas refuser, conserver à Nîmes sa dignité et lui garder sa figure française ».

Quel admirable hommage, auquel je me permets modestement de m'associer de toute mon âme !

C'est que je connais par une expérience de quelque treize années, les difficultés innombrables, inattendues, surgissant à l'improviste, les malentendus plus ou moins volontaires, auxquels nous nous heurtions, nous les interlocuteurs français, dans nos négociations avec nos anciens ennemis.

Je crois donc pouvoir apprécier mieux que beaucoup ce que vous avez dû épuiser de courage, de sang-froid, de modération, de ténacité et de patience pendant ces terribles mois.

Nous espérons que l'année 1963 contribuera à vous les faire oublier et je me permets de vous dire que l'Académie de Nîmes compte tirer le plus grand bénéfice, à tous égards, de vos qualités.

Je m'arrête. Vous pourriez penser, mes chers Confrères, que je ne peux m'arracher à ce fauteuil, tandis que j'ai hâte de vous le céder, Monsieur le Président, tant j'ai conscience de l'honneur qui m'échoit de vous avoir comme successeur.

Puis, M. Velay, Président, répond en ces termes :

Vous m'avez adressé des paroles qui ne blessent pas mortellement un homme. Vous avez fait de moi, avec une bienveillance et un art incomparables, un portrait où, en toute humilité, je ne me suis pas reconnu.

Que d'indulgence et de bonté et, aussi, si vous permettez que je me risque à vous le dire, que d'amitié !

J'en demeure confondu et si, par malheur, il'y pouvais incliner, vous m'engageriez à commettre le péché

contre les tentations auquel j'ai toute ma vie, tâche de me défendre, le péché d'orgueil.

J'étais, jusqu'à aujourd'hui, *seulement* le doyen de notre Compagnie. Du moins, je le crois, car, au fond, je n'en suis pas sûr, et je n'ai jamais, je le confesse, cherché à m'en délivrer à moi-même le certificat.

Je le crois, tout simplement, parce que, parfois, il advient que certains, oh ! sans malveillance certes, et même sans malice, me signifient qu'ils n'ignorent pas mon état-civil, tandis que, en toute bonne foi et, peut-être, par coquetterie, les jours où, comme l'on dit en langage sportif, je me sens en très bonne forme, je m'applique et réüssi assez bien, mon Dieu, à l'oublier.

Mais le doyen, mes chers confrères, n'est qu'un état, et qui chaque jour s'aggrave.

Il n'est pas un titre, et c'est pourquoi, je pense, vous avez tenu à me conférer, avec une gentillesse qui m'a touché, celui de Président de notre illustre Compagnie. C'est un très grand honneur que vous m'avez fait.

Je n'oublierai pas de sitôt, je vous l'assure, la circonstance dans laquelle il me fut, pour la deuxième fois, proposé.

Je me trouvais en réunion d'affaires dans un établissement de finances auquel, depuis plus d'un quart de siècle, je consacre une grande part de mon activité et beaucoup de mon temps, lorsqu'on vint m'avertir que deux d'entre vous, mes chers confrères, m'attendaient. Et c'est par eux que j'appris la redoutable, flatteuse et aussi pourquoi ne pas le dire ? agréable vérité. Mes interlocuteurs étaient un ancien magistrat de haut renom, et un avocat de grand talent auxquels j'ai, depuis des années, donné le meilleur de mes sentiments.

Devant ces deux personnalités éminentes, et dont l'autorité m'en imposait, je me faisais l'effet de n'être qu'un inculpé entre son défenseur et son juge.

Je n'étais pas de force ni de taille, et ce qui devait arriver se produisit. Je cédaï assez vite, et même très vite.

C'est à cette capitulation rapide et qui n'était pas dans mon habitude que je reconnus combien mon éner-

gie avait fléchi et que je ne savais plus, comme autrefois résister aux atteintes du temps et à ses ravages.

Leçon sévère de la vie messieurs !

J'éprouve, depuis le lointain de mon âge, pour l'Académie de Nîmes, et, généralement, pour les Académies de nos provinces, plus encore, peut-être, que pour notre grande aînée, où des intrigues se nouent, où se forment des groupes partisans, oui, j'éprouve pour ces hommes de savoir et d'étude qui, dans le silence et l'ombre si propices aux travaux de l'esprit, dédaigneux de cette publicité dérisoire et malsaine pourquoi, trop souvent, s'exprime notre époque, sans autre ambition que de servir la science, l'art et les lettres, honorent leur pays, une respectueuse admiration, devant tous, messieurs, et ce soir, devant vous-mêmes, je m'incline et je vous rends le plus déférent et le plus juste hommage.

Je me souviens de l'indignation qui me saisit un jour que je fus témoin du fait que je vous demande de me permettre de vous rapporter.

C'était un dimanche électoral. Je naissais à peine à la vie civique et je venais d'émettre mon premier vote.

Devant le théâtre — ou ce qui fut le théâtre — quelques groupes discutaient. Curieux, j'allais à l'un à l'autre, butinant, ici et là, les nouvelles. Non loin de moi, l'on complimentait, avec beaucoup de chaleur, un quidam dont l'air avantageux me frappa.

Ce devait être un grand électeur, comblé de ce que Jacques Bainville appelait « les biens de fortune » :

Un mécène, si j'en jugeais par les égards dont on l'entourait, mais, me sembla-t-il tout de suite, à peu près analphabète, quelque militant enthousiaste lui dit tout à coup « Père un tel (je pourrais dire son nom — je m'en garderai —) nous vous ferons nommer *Officier d'Académie* ».

Interloqué — rouge ou pâle, je ne me rappelle plus — mon menuisier (c'était un menuisier) recula d'un pas et bredouilla « oh ! non, messieurs, non ! *Officier* ».

d'Académie c'est trop ; membre de l'Académie seulement ! ».

Personne ne parut surpris d'une pareille incongruité, sauf moi, qui, sous la montée de colère de mes 20 ans, faillis (et je l'aurais fait pour peu qu'on m'y eut poussé) livrer combat contre ce malotru pour la défense de notre Académie, où je vous assure que je ne songeais pas à siéger.

Avant de devenir l'un des vôtres (et simplement par l'effet d'une bienveillance trop manifeste), un soir le 21 Septembre 1941, étant maire de Nîmes, j'assistais à l'une de vos séances. Monseigneur Anthérieu qui la présidait s'exprima ainsi : « Permettez-moi de saluer, « au nom de l'Académie, le premier magistrat de la « ville, qui a bien voulu prendre contact direct avec « l'Académie, en venant visiter son hôtel et assister à « cette séance.

« Vous suivez, M. le Maire, en faisant cette démarche, les plus belles traditions du passé. Ceux qui détiennent une parcelle de l'autorité publique doivent s'occuper de la multitude sans négliger les élites, car elles sont indispensables à la vie même de la Cité.

« Soyez donc félicité, M. le Maire, d'avoir compris le rôle qui échoit à une académie comme la nôtre qui est, de tous les corps constitués de la ville de Nîmes, le plus ancien, peut-être le plus laborieux, et, à coup sûr, le plus modeste.

« Vous avez pu lire cette inscription gravée dans la pierre, au-dessus de la porte d'entrée, « *Ne quid Nimis* ». Un examen rapide des lieux vous aura permis de vous rendre compte qu'il n'y a rien de trop ici.

« C'est à peine si nous pouvons loger nos archives et les protéger contre les eaux du ciel que n'arrêtent pas toujours les terrasses mal étanches.

« Mais l'Académie est une grande dame, depuis longtemps habituée aux restrictions. Elle vit, par et pour l'esprit, se contente facilement de peu, et s'honore

« de tout ce qui peut illustrer la cité et enrichir son patrimoine spirituel ».

Je n'ai jamais oublié ces paroles de sagesse et qui restent dans mon esprit comme un enseignement.

Le 13 Juillet 1752, M. Jean de Monval, Conseiller du Roi, et Lieutenant particulier en la Sénéchaussée et siège présidial de Nîmes, et l'un des 13 personnages qui, le 9 Mars 1752, s'assemblèrent pour reconstituer notre Académie en sommeil depuis près de 40 ans, depuis la mort de son second et insigne protecteur, Monseigneur Fléchier, s'exprima ainsi en prenant possession du siège directorial — nous disons aujourd'hui «fauteuil présidentiel».

Messieurs,

« Je serais plus flatté de la place, à laquelle vous
« avez bien voulu m'élever, si j'étais en état de la
« remplir aussi dignement que vous avez le droit de
« l'exiger, et j'y serais monté avec quelque espèce de
« satisfaction, si je n'avais comparé les talents, et les
« mérites qu'il y faut apporter, avec mon insuffisance
« et mon peu de génie.

« Mais le même esprit qui vous a fait m'incliner en
« en ma faveur m'y soutiendra, et je verrai arriver
« avec plaisir le temps où je remettrai en de meilleures
« mains ce que je tiens de vos bontés ».

La phrase a belle allure (un peu emphatique et solennelle peut-être). Elle est du siècle de la vraie grandeur, du panache authentique. Elle aurait ravi M. Brunetière qui, un jour, avait dit à son épouse, ménagère accomplie, stricte, volontiers glapissante et qui ne pouvait s'accommoder d'aucune servante : « Mais si vous
« continuez à les gourmander toutes ainsi, vous n'en
« garderez seulement point une ».

Messieurs, toutes distances et proportions observées, ces scrupules de M. de Monval sont les miens, et j'aurais aimé en avoir trouvé l'expression, sans être obligé de la lui emprunter.

Quand vous voulûtes bien, il y aura 19 ans bien-

tôt, m'admettre parmi vous, je m'étais, il m'en souvient, ainsi défini «un amateur, un simple curieux de belles-lettres». Il ne me paraît pas qu'à ce point de vue, tout au moins, j'ai beaucoup changé, si ce n'est, je l'atteste, qu'à votre contact et à votre fréquentation, je me suis perfectionné dans la connaissance de tant de choses et de sujets dont j'étais fort mal informé.

Si bien que, par paradoxe vous avez semblé, en m'élisant, désirer reconnaître je ne sais quels discutables mérites et récompenses de très hypothétiques bienfaits, alors que c'est vis-à-vis de vous, messieurs, que, pour tout ce dont je vous suis redevable, je demeure, pour le temps qui me reste à vivre, votre obligé respectueux.

Donc, certain soir de Juin 1944, vous voulûtes bien m'accueillir parmi vous. Cela se passait peu après le premier bombardement de Nîmes, qui fit — qui donc ne s'en souvient ? — 253 victimes. J'assistai, du haut du haut du grand escalier de notre Lycée, devant une foule figée dans sa douleur, et d'où montaient parfois des sanglots étouffés, au lent, à l'affreux défilé des 46 chars qui portaient, à travers la ville, ensoleillée et muette, les corps de nos frères de désespoir et d'amour.

J'étais le Maire de Nîmes et, pour la première fois de ma vie municipale ceint de mon écharpe je dus parler.

Ce fut Maître Jean Bosc, l'un des plus éminents, parmi mes très distingués prédécesseurs, qui me reçut. J'ai conservé, dans mes petites archives personnelles, à l'une des meilleures places, le discours par lequel il m'accueillit. Voulez-vous, mes chers confrères qu'ensemble, dans le respect unanime que son nom nous inspire, nous adressions au Président Bosc, l'un des meilleurs fils de notre Cité, et l'un de ceux qui lui firent le plus d'honneur, l'hommage de notre souvenir fidèle, et de notre gratitude.

Si je m'étais douté, messieurs, que viendrait le jour où vos instances répétées, pour moi si honorables, et vos suffrages me conduiraient à ce fauteuil, j'aurais mieux observé la maîtrise avec laquelle mes prédécesseurs surent imprimer au déroulement de nos séances,

chacun selon son talent et son caractère, leur marque et, pour dire mieux, leur sceau personnel.

Je tirerais aujourd'hui de ces hautes leçons un bénéfice dont je vais être hélas ! tout à l'heure, et au long de cette année, bien privé.

L'autorité de leur parole, la part considérable, parfois prépondérante qu'ils prenaient aux débats qui s'instituent après les communications qui nous sont présentées, et qui témoignaient d'une vigueur de pensée, d'une aisance dialectique, d'un à propos que je ne saurais — je vous le dis par précaution certes, mais aussi avec une conviction qui n'est pas feinte, je vous assure, prétendre égaler.

Lorsque par exemple, M. le Docteur Baillet parle sur « la leçon du Père Franck ».

Lorsque le toujours regretté Henry Bauquier entretient l'Académie de « l'existence de peintures préhistoriques dans une salle nouvellement découverte dans le fonds de la grotte Latronne ».

Quand Henri Mazel fait une communication intitulée « Propos chez Tibère ».

Lorsque M. le bâtonnier Marcel Fabre nous parle des « malheurs et des consolations du Roi René », roi en exil » et si M. Giran nous fait part des progrès récents en astronomie, ou nous mène parmi les étoiles, c'est un voyage admirable auquel il nous convie, mais si j'avais alors présidé la séance où toutes ces merveilles nous furent dispensées, qu'aurais-je pu faire, moi humble et profane, sinon écouter et me taire ?

En terminant, mes chers confrères, je voudrais que, parmi les Présidents de l'Académie de Nîmes, que vous ayez pu voir à cette place, les disparus et les vivants, et que je salue avec une émotion faite de reconnaissance et d'infini respect, vous me permettiez de réserver une pensée particulière à quatre d'entre eux, Monseigneur Anthérieu qui, le premier me reçut dans cette enceinte parce que j'étais le premier magistrat de la ville, et avant que me fut accordé le « dignus es intvare », M. le Président Jean Boïc qui me consacra — si je puis dire, M. le Chanoine Chabot, parce qu'il fut longtemps le prêtre vénéré et que nul de ses anciens

paroissiens n'a oublié, de ma commune natale, et mon prédécesseur immédiat — et qui a parlé de moi tout à l'heure en des termes qui, venant de lui, m'honorent et me touchent au fond du cœur.



SEANCE DU 1^{er} FEVRIER 1963

La séance est ouverte sous la Présidence de M. Lignières, ancien Président, en l'absence de M. Velay retenu par la maladie.

Étaient présents: M.M. de Balincourt, Dupont, Des Guerrois, Hugues, Barnouin, Bernardy, Modeste, Pasteur Lorient, Chanoine Homs, Abauzit, Lacombe.

Excusés : Docteur Baillet, Davé.

Il est fait hommage d'un ouvrage de M. Jean Milhaud, dont M. Modeste veut bien accepter de rendre compte.



SEANCE DU 15 FEVRIER 1963

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Velay, Président.

Étaient présents : MM. Docteur Baillet, Dupont, Des Guerrois, Lignièrès, Colonel de Balincourt, Davé, Barnouin, Hutter, de Régis, Nadal, Mgr Homs, Escholier, Pasteur Brunel, Pasteur Lorient, Roger, Abauzit.

Il a été procédé à la nomination d'un membre Non Résidant M. le Duc de Castries a été élu en cette qualité.

La Commission compétente a été saisie de deux ouvrages en vue de l'attribution du Prix de la Ville de Nîmes.

Les membres de la Compagnie sont invités à la Conférence qui sera donnée par M. Dubu, secrétaire perpétuel de l'Académie Racinienne sur le séjour de Racine à Uzès.

L'Académie de Nîmes a entendu une communication de M. le Professeur Dupont sur le Vicomte Bernard Aton (1074-1129). Ce vicomte de Nîmes apparaît à l'apogée de cette dynastie vicomtale. Sa personnalité s'affirme assez tard ce qui s'explique par son extrême jeunesse à la mort de son père et par l'influence qu'il subit de Ermengarde, sa mère. Deux considérations fixent l'orientation de sa politique : l'étendue de ses possessions qu'il tient de son père Raymond Bernard, dit Trancavel, vicomte d'Albi et Nîmes, et également de sa mère fille de Pierre Raymond de la Maison de Carcassonne c'est-à-dire les vicomtés de Carcassonne, de Razés, de Béziers et d'Agde. Son domaine va des rives du Tarn jusqu'au couloir rhodanien. En dépit de son mariage — 1083 — avec Cécile de Provence, son action ne se développera pas en Provence mais restera essentiellement languedocienne. Il va se heurter aux prétentions rivales des Comtes de Toulouse et de Barcelonne. Celles-ci en fin du XII^e siècle se trouvent, pour un temps compromises par le départ de Raymond IV pour

l'Orient et par les menaces musulmanes au Comte de Barcelone Raymond Béranger III. Bernard Aton et sa mère désirent faire du Bassin de l'Aude et en particulier de Carcassonne le pivot de leur politique. Entre 1098 et 1125 leurs efforts sont contrariés par la participation de Bernard Aton au mouvement par les menaces du Duc d'Aquitaine Guillaume IX, les ambitions provençales des Comtes de Toulouse, de Barcelone. Bernard Aton est ainsi entraîné à donner une plus grande importance à la politique rhodanienne et à s'attacher davantage à la vicomté de Nîmes. Son testament de 1129 règle le partage de ses biens entre ses trois filles. Cette dissection compromet toute reprise de son œuvre de construction languedocienne.



SEANCE DU 1^{er} MARS 1963

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M. Velay, Président.

Étaient présents : MM. le Docteur Baillet, de Baligncourt, Lignières, Des Guerrois, Dupont, Seston, Hutter, Hugues, Mgr Homs, Barnouin, Nadal, Bernardy, Pasteur Loriol, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Barnouin a fait une communication sur la controverse entre Auguste Pelet et Jean Aimé François Perrot au sujet de l'Inscription de la Maison Carrée.

L'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui est ainsi libellé : Auguste Pelet et l'inscription de la Maison Carrée.

Pour avoir voulu être bref, je n'ai pas été complet et j'ai été injuste ; j'aurais dû indiquer, car c'est mon propos :

« Le controverse entre Auguste Pelet et Jean Aimé François Perrot, au sujet de l'inscription de la Maison Carrée. Perrot dans cette affaire mérite, vous le verrez, et c'est le moins qu'on puisse dire, que son nom ne soit pas oublié.

Avant d'en arriver à cette controverse, il est nécessaire que je vous parle d'abord de la découverte de Séguier et j'ai quelque scrupule à le faire, car j'ai l'impression qu'ici, dans cette salle, vous connaissez les travaux de notre éminent prédécesseur. Celui que les nimois du 18^e siècle appelaient « notre Séguier », connu de tout le monde lettré pour l'étendue de ses connaissances.

Mais ce que j'en dirai précisera vos souvenirs et ce sera un hommage rendu à celui qui fut vers 1755 nommé Directeur de notre Académie.

Et j'aborde immédiatement mon sujet.

Quelle était l'origine de la Maison Carrée ? A quelle époque a-t-elle été construite ? Quelle était sa destination première ?

Ce problème a exercé la sagacité des antiquaires, comme l'on disait autrefois de Poldo d'Albenas à Ménard.

Après avoir soutenu que c'était un prétoire, un tem-

ple, un capitole, l'opinion qui avait prévalu était que ce monument était une basilique édiflée sur l'ordre de l'empereur Hadrien à la gloire de l'impératrice Plotine, Veuve de Trajan, morte en 129 ap. J.C. et devait donc remonter au milieu du 2^e siècle.

Ce n'était qu'une hypothèse, jusqu'au jour où l'on pensa que l'on pourrait peut-être arriver à une certitude en utilisant pour rétablir l'inscription, en admettant qu'une inscription ait existé, les trous que l'on aperçoit sur la frise de l'architrave de la façade et qui peut-être avaient servi à maintenir les lettres de bronze d'une dédicace ancienne.

Là 1^{er} idée de faire revivre cette inscription appartenait au savant Peiresc, suivi de près par l'abbé Barthélémy auteur du voyage du Jeune Anacharsis.

Mais Peiresc et Barthélémy n'étaient pas sur les lieux. C'est alors qu'on fit demander par Graverol à Séguier, un calque de ces trous.

Ceci se passait en 1757 et Séguier âgé alors de 55 ans avait une réputation européenne de numismate, d'épigraphiste et également de latiniste.

Lui-même avait pensé à se servir de ces trous pour une lecture éventuelle. Il les avait souvent considérés d'en bas, mais devant leur multiplicité et leur désordre apparent, il avait renoncé et déclaré l'inscription indéchiffrable. Il y avait en effet 267 trous dont 200 sur la frise. Devant l'insistance de Barthélémy, il en avait parlé à son ami Ménard et tous deux s'étaient mis d'accord pour penser que l'édification d'un échafaudage sur lequel un observateur pourrait monter et examiner de près la frise, permettrait peut-être d'arriver à un résultat.

Les consuls de la ville consentirent à faire les frais de cet échafaudage. Il faut les en louer.

« Ce fut le 17 et le 19 du mois d'août 1758, écrit
« Séguier que j'y montai, et après avoir calqué trou par
« trou, j'en étalai dans une chambre toutes les feuilles,
« bout à bout. Je m'attachai plutôt à considérer les feuil-
« les de l'architrave que celles de la frise. Je crus y entre-
« voir des configurations de trous qui pouvaient tenir les
« crampons des I, des T et des V qui semblaient répétés

« dans le mot. Je ne tardai pas longtemps de m'apercevoir
« qu'il pouvait y avoir IVVENTVTIS ».

Cette première découverte répandit comme un rayon lumineux sur le reste de l'inscription, ce fut le mot de l'énigme qui dévoile tout le mystère. Le mot IVVENTVTIS rappelle aussitôt à un antiquaire celui de PRINCIPI qui se trouve souvent dans les inscriptions et médailles uni à celui-ci.

J'entrevis ensuite un trou isolé, placé avant le mot que j'avais deviné ; ce trou me parut convenir à un point, c'en était un. Les trous qui le précédaient semblaient indiquer la fin d'un mot terminé en VS, et ceux du commencement de cette ligne, un P. Les différentes combinaisons ne tardèrent pas à me présenter le mot PRINCIPBUS dont les jambages des lettres s'adaptèrent avec une précision admirable à tous les trous marqués, à quelque légère différence près.

Ces 2 mots « Princes de la Jeunesse », me rappelèrent aussitôt Caius et Lucius, enfants adoptifs d'Auguste et par naissance d'Agrippa et de Julie.

Mais Titus et Domitien, fils de Vespasien avaient également été princes de la jeunesse. Je ne pouvais savoir si l'inscription appartenait aux fils d'Auguste ou à ceux de Vespasien.

Impatient d'éclaircir ce doute, j'examinai les lettres de la frise. Les lettres que je connaissais me servirent. La position des trous était la même que celle de la 2^e ligne. Les mots d'Auguste et de Caesari répétés frappèrent mes yeux, les autres vinrent à la suite, le sigle L du prénom Lucius se manifesta à n'en pouvoir douter. Enfin les mots Cos et Designato parurent y convenir.

Il y eut des trous qui ne correspondaient pas, l'ouvrier avait du mal calculer ses dimensions.

D'autre part, à mesure que je traçais les lettres, j'aperçus qu'à la fin de chaque mot abrégé ou mis en sigle ou bien exprimé tout du long, il y avait des points qui les séparaient : autre preuve de l'inscription que j'avais imaginée. Je vis alors à n'en pouvoir douter qu'il y avait anciennement sur la façade de ce temple : C, CAESARI - AUGUSTI - F - COS - L - CAESARI AUGUSTI - F COS - DESIGNATO — PRINCIPIBUS IVVENTVTIS.

Que de faux préjugés, me dis-je à moi-même, continue Séguier, n'avions nous pas sur ce beau monument ! Que c'était une basilique, celle dont parle Spartien, consacrée à Plotine. Que c'était un capitol, etc... Toutes ces fausses idées disparurent à la vue de l'inscription. Le mécanisme des trous et des lettres qui s'y rapportaient ne permettait pas de douter de la justesse de mon interprétation ; en vain essayais-je d'en substituer une autre. Je fus toujours obligé de revenir à la première ».

Le paquet contenant l'estampage fut envoyé aussitôt à Ménard qui le communiqua à l'académie des inscriptions et belles lettres, dans la séance du mardi 5 septembre 1758.

Voilà ce que dit Ménard, Tome VII, p. 36 :

« Chacun examina avec soin les feuilles et l'unanimité, fut entière pour en approuver le mécanisme et pour reconnaître que l'inscription qui reparaissait à nos yeux était la véritable. On voulut néanmoins procéder à un examen plus particulier et l'on nomma 3 commissaires auxquels on me fit l'honneur de me joindre. Nous nous rassemblâmes tous les quatre, nous revîmes de nouveau toutes ces feuilles sur lesquelles avaient été calqués les trous et le résultat de ce nouvel examen a été conforme à celui qu'en avait fait l'académie en corps. Nous y avons unanimement reconnu la justesse du procédé et du mécanisme des opérations et nous y serons très instinctivement lu l'inscription.

Ceci établi à la date de l'inscription peut être fixée avec assez de précision.

Caius César exerça la magistrature de consulat en l'an 1^{er} de notre ère. Il devait mourir en Lycie au début de l'an 4.

Lucius César, son jeune frère, désigné pour le consulat en l'an 2 avant notre ère, mourut à Marseille 4 ans après, au milieu de l'an 2 de notre ère, le 20 août.

La dédicace de la Maison Carrée ne peut que se situer dans le court espace de temps d'environ 19 mois compris entre le premier janvier de l'an 1 et le 20 août de l'an 2, seul moment où Caius était consul tandis que son frère était consul désigné.

Cette découverte de Séguier eut une fortune singulière. Ce qu'il y avait d'ingénieux dans cette manière de faire revivre une inscription perdue piqua la curiosité publique.

Les journaux « l'année littéraire », le journal de Trevoux, Grimm dans sa correspondance parlèrent de dissertation de Séguier. Beaumarchais, lui-même, dans un de ses mémoires où il s'efforçait de reconstruire toute une intrigue ourdie contre lui, par quelques fils qu'il en pouvait saisir, se comparait à l'antiquaire de Nîmes, refaisant avec quelques trous une inscription entière. « Quelle sagacité, ajoutait-il, quelle connaissance de l'histoire, quel esprit de calcul, quelle méthode, et surtout quelle patience il a fallu pour nous donner le vrai sens de cet obscur hiéroglyphe, qu'un silence de 17 siècles devait rendre impénétrable. »

Malgré cette unanimité, et le sérieux avec lequel on avait procédé, au début du 19^e siècle certains auteurs éminent des doutes sur la lecture proposé par Séguier, motifs pris de ce que l'architecture du temple nîmois et la décoration de son entablement ne paraissaient pas se rapporter à la noble simplicité des temps d'Auguste.

On revenait ainsi à l'ancienne opinion acceptée d'abord par Ménard lui-même qui avait pensé que le monument était une œuvre du 2^e siècle. Mais on a vu que Ménard convaincu par la dissertation de Séguier avait très noblement abandonné sa première opinion.

Celui qui se fit le champion et le porte-parole de l'ancienne opinion redevenue à la mode fut Auguste Pelet.

Ce nom est bien connu à Nîmes, une rue le rappelle, elle va de la rue de l'Aspic à la rue de la Trésorerie.

Pelet était né en 1785 dans une famille de commerçants nîmois. Il fut instruit dans un établissement que l'on appelait école centrale et qui était le 1^{er} essai d'instruction publique créé par la révolution. On y apprenait plutôt les sciences exactes, négligeant la connaissance des lettres antiques, lacune qui paraît-il fut regrettée bien des fois par Pelet dans le cours de ses travaux sur les monuments antiques.

Quoi qu'il en soit, il devient un archéologue réputé, connu aussi par la reproduction en liège à l'échelle de

1 cm par mètre, d'un certain nombre de monuments romains de France et d'Italie. Il a laissé de nombreux travaux écrits et non négligeables sur ces mêmes monuments.

C'est lui qui le premier, étudiant la porte Auguste et remarquant la petite colonne ionique qui se trouve au milieu d'un monument qui n'en a pas et dont on ne s'expliquait pas la construction, a émis le premier l'idée que c'était une colonne militaire (mémoires 1832).

C'est lui aussi qui proposa de soutenir la Tour Magne, ébranlée depuis les travaux de Traucat, par l'édification d'un pilier édifié dans l'intérieur.

Il faisait partie de notre académie et les mémoires de notre société, pendant 30 ans ont presque tous les ans reproduit ses communications diverses.

Devenu le champion de la nouvelle théorie, il la développa dans de nombreux opuscules, s'irritant des contradictions, cherchant sans cesse des arguments nouveaux.

D'ailleurs après avoir reconsidéré toutes les opinions des archéologues, il était arrivé à cette conclusion que nos monuments dataient presque tous de la période antonine, et tandis que Ménard et Séguier avaient pensé que ceux de cette période étaient en petit nombre, Pelet fit de leur thèse principale son exception et de leur exception sa thèse principale.

En ce qui concerne la Maison Carrée, il signale certains détails d'architecture contraires d'après lui aux règles de Vistruve, l'architecte d'Auguste, et qu'on ne rencontrerait pas, dit-il, dans un monument qui daterait du règne de ce prince.

Ainsi, les dispositions des denticules, des oves, des modillons de l'entablement, la manière dont se termine la corniche, l'existence d'une imposte en saillie entre les colonnes, l'irrégularité dans l'espacement des colonnes, la différence dans leur hauteur, différence rachetée par le plus ou le moins d'élévation du chapiteau. Tout cela, et, paraît-il, bien d'autres imperfections encore lui paraissait les signes d'un commencement de dégénérescence, tout à fait incompatibles avec une époque où l'art grec florissait à Rome dans toute sa pureté.

En somme Pelet reprenait l'opinion ancienne admise jusque là, à savoir que la Maison Carrée était la basilique,

opus miraluli, ouvrage admirable que suivant Spartien, l'empereur Adrien aurait élevé à Nîmes en l'honneur de Plotine.

Il s'est suggestionné et a cherché en dehors des preuves tirées de l'architecture du monument des arguments pour étayer sa thèse.

Il s'appuyait notamment sur la découverte faite en 1821, à quelques mètres du fronton de la Maison Carrée et à 1,50 m de profondeur d'une mosaïque artistique, n'ayant à l'évidence aucun rapport avec le monument, ni par son niveau ni par la disposition des axes.

Elle avait appartenu sans discussion possible à un édifice antérieur à la Maison Carrée démoli probablement au moment de la construction de celle-ci et comme elle ne gênaît pas, elle fut laissée sur place et recouverte de terre.

Les romains, disait Pelet, se sont établis à Nîmes très peu de temps avant l'ère chrétienne, il n'est pas croyable que dès leur arrivée ils aient pu édifier des maisons avec de telles mosaïques. Si la Maison Carrée a été édifée dès le 1^{er} siècle, il faut alors reporter à l'époque gauloise la mosaïque recouverte et tout le monde sait que ces peuples sont restés étrangers à un luxe qui n'était nullement dans leur mœurs.

Si au contraire la Maison Carrée avait été édifée au milieu du 2^e siècle on admettrait facilement que dans cet espace de temps de plus de 150 ans, des architectes romains aient pu édifier la maison avec mosaïque disparue au moment de la construction de la basilique.

Mais pour faire remonter cette construction à ce moment, l'inscription telle que la lisait Séguier était évidemment gênante.

Aussi, Pelet, reprit-il l'étude de l'estampage de Séguier. Voilà comment il s'exprime :

« Pour ne pas nous laisser influencer par la respectable autorité du maître, nous avons reproduit le calque qui lui avait servi de guide. Nous avouons avec franchise, qu'un esprit de critique n'était pas étranger à la recherche que nous allons faire et que néanmoins, malgré cette prévention, nous avons été forcé de reconnaître l'exactitude de l'inscription Séguier, tant dans son

« interprétation que dans les motifs des trous inutiles que
« notre savant attribue à la maladresse des ouvriers, soit
« enfin en reconnaissant avec lui qu'en effet la première
« lettre C était fixée d'une manière insolite et contraire
« à la solidité. Cette dernière bizarrerie à laquelle Mon-
« sieur Séguier n'a pas cru devoir s'arrêter est, selon nous,
« le seul point vulnérable de son interprétation. »

Pelet reconnaît donc que le monument a été dédié à des princes de la jeunesse, il admet comme certain que le prénom du second commence par un L.

Les princes de la jeunesse ne sont pas très nombreux. Il n'y a dans l'histoire des empereurs romains que Caius et Lucius, fils d'Auguste ; Caracalla et Geta, fils de Septime sévère (193 à 211) ; Titus et Domitien, enfant de Vespasien (69 à 79, et Marc Aurèle et Lucius Verus, héritiers d'Antonin (138-161), qui eussent pu deux à deux, et en même temps être princes de la jeunesse.

Il faut évidemment éliminer (Caracalla, Geta) et (Titus, Domitien), le prénoms des seconds ne commençant pas par un L.

Restent Marc-Aurèle et Lucius-Verus, mais alors, si le prénom du second commençait par un L répond à la condition demandée, il faut admettre que la première lettre n'était pas un C, lettre sur laquelle Séguier avait fait des réserves, mais un M.

Voici comment s'exprime Pelet :

« Le résultat de mes essais, entrepris de 100 manières différentes, me conduisit toujours à l'inscription de Séguier, sauf cependant pour la première lettre C que je n'ai jamais pu me résoudre à supposer fixée par un seul tenon et d'une manière aussi inconcevable (sic) que l'avait supposé l'auteur de la découverte.

« Cette invention du C n'est pas heureuse. Cette lettre recourbée est du plus mauvais effet suivie du point séparatif qui, d'après les trous du scellement serait beaucoup trop engagé dans la concavité.

« Si l'on adopte le M, au contraire, son jambage de retraite laisse au point séparatif un champ libre et suffisant, pareil à celui qui précède ou qui suit les autres lettres ou sigles.

« Le défaut qui résulterait de l'adoption du C est
« saisissable même sur les figures publiées par Séguier et
« Ménard, il est bien plus frappant sur le calque origi-
« nal. Il a choqué Clérisseau, Grangent et Durant. Sé-
« guier lui-même était affecté de cette imperfection qu'il
« ne pouvait se dissimuler et qu'il est difficile d'admettre
« sur un monument de cette richesse et de cette impor-
« tance.

« Ainsi dans notre opinion, continue Pelet, l'inscrip-
« tion découverte par Séguier devrait être lue de la ma-
« nière suivante :

« Marco Caesari Augusti filio, Consul - Lucio Cae-
« sari Auguste filio, Consul Derignato — Principibus
Inventutis.

« Cete interprétation se rapporterait à une époque en
« harmonie avec l'architecture du monument.

« L'inscription correspondait alors à l'année 152, pen-
« dant laquelle Lucius Verus étant questeur, donna au
« peuple des spectacles qu'il présida assis entre Antonin
« et Marc Aurèle. Dans ce monument Antonin le désigna
« consul pour l'année suivante. »

Pelet se heurtait à la dissertation de Séguier qui en 1758, n'avait constaté la présence que d'un seul trou sous le C.

Mais en 1714, un dessinateur, J. Bonnet, se tenant dans la rue devant le monument et à une distance de 32 toises avait fait, avec le plus de précision possible un dessin de la Maison Carrée.

Ce dessin de 1,80 × 0,80 indique paraît-il 3 trous au commencement de la frise. Pelet y voit la preuve qu'il y avait un M à cet endroit.

Cette nouvelle théorie eut un retentissement dont l'importance égala un moment celle que connut la découverte de Séguier.

Elle fut adoptée, d'enthousiasme par les voyageurs, écrivain ou spécialistes à l'époque. Baragnon, Nisard, Mérimée, notes d'un voyage dans le midi de la France ; Rivoire, statistique ; Stendhal, mémoires d'un touristes ; Frossard, tableau pittoresque ; Boucoiran, guide historique et

pittoresque et de nombreux voyageurs français ou étrangers.

Une seule personne eut assez de connaissances et d'esprit critique pour s'élever contre la théorie de Pelet et défendre l'interprétation de Séguier.

C'était, en apparence, un humble fonctionnaire, le concierge de la Maison Carrée lui-même, Jean Aimé François Perrot, personnage assez mystérieux et très pittoresque.

Son père avait été sous la révolution procureur syndic du district. Le fils s'exprime ainsi en parlant de lui :

« Que voulez-vous, mes parents n'ont pas voulu me
« faire riche, et cependant, ils l'auraient pu. Vous l'avez
« connu ce vieux Perrot, qui, après avoir jeté la particule
« aux orties, et pouvant avec une poignée d'assignats, de-
« venir riche à millions, dit à ceux qui lui proposaient de
« prendre l'évêché d'Alès pour lui. « Quand le vieux Perrot
« sera riche, ce ne sera pas par ce moyen » Procureur
« syndic du district, il exécute les ordres du gouvernement
« en vendant les biens nationaux, mais il ne les achète
« pas. »

Jean Aimé François Perrot était en 1819 appariteur garde champêtre de la commune de Ners, entre Nimes et Alès. Plus tard, en 1821, il fut employé aux fouilles de la Maison Carrée. Voici ce que lui-même, dans une lettre adressée à, un ancien colonel, déclare :

« Ancien soldat de l'Empire avec vous, dans le 1 con-
« tre 10 (84^{me}), j'ai tiré mon premier coup de fusil au pas-
« sage de la Piave, et le dernier en France, en 1815, mais
« lorsqu'après ma première campagne, nous admirions en-
« semble les merveilles de l'Italie, je ne m'attendais pas
« à faire un jour ma seule occupation de l'étude des
« beaux-arts.

« Sous l'administration de M. Villiers du Terrage, pré-
« fet, à qui la ville de Nimes doit une immense recon-
« naissance puisqu'il a tiré de l'oubli nos monuments né-
« gligés, je fus employé comme conducteur des fouilles,
« je compris ce que les fragments que nous découvrons
« avaient de précieux. J'y pris goût et les étudiais.

« Les fouilles terminées, M. le Préfet me donna l'em-

« ploi de concierge, garde de la Maison Carrée et du
« Musée, le 1^{er} juillet 1823, aux appointements de 25 frs
« par mois, me disant que les fragments que nous avons
« trouvés étaient mes enfants et que mieux qu'un autre
« je saurais les expliquer ».

Après une vingtaine d'années de travaux, Perrot fit paraître, en 1840, divers ouvrages dont chacun eut une dizaine d'éditions. Le plus connu « Lettres sur Nîmes et le Midi », est illustré de lithographies dessinées avec talent par son fils.

Il paraît certain, que Perrot avait acquis une compétence indéniable en ce qui concerne l'épigraphie, la numismatique, l'histoire et même la connaissance du latin.

C'est ce modeste employé municipal qui osa s'attaquer à la théorie de Pelet utilisant des arguments très pertinents.

Il avait eu son attention attirée sur la nouvelle interprétation de Pelet en 1835, il était en effet présent lorsque celui-ci accompagnant Mérimée qui visitait la Maison Carrée en qualité d'inspecteur général des monuments historiques lui dit : « Séguier s'est trompé en donnant ce monuments aux petits-fils d'Auguste. Je suis assuré qu'en mettant un M à la place du C il en résulterait la consécration aux fils adoptifs d'Antonin.

Dès ce même jour, dit Perrot, j'étudiai la question et j'acquis bientôt la preuve que la lettre M ne pouvait entrer dans l'espace occupé par le C et l'histoire ne donnant pas à Lucius Verus le titre de César à l'époque où il aurait pu porter celui de prince de la jeunesse, il ne pouvait être le deuxième personnage d'une inscription où ces titres et ces noms sont réunis.

Pelet répondit qu'il n'avait parlé de cela que comme d'une conjecture qui pouvait être examinée plus attentivement.

Mais peu de temps après, vers 1836, parut le Journal du Midi, où Pelet développait sa théorie invoquant des auteurs peu dignes de foi, développait ses arguments, énumérés plus haut sur l'architecture et la mosaïque.

A cette époque et avant la parution du journal, Perrot avait rencontré Pelet et lui avait fait part de ses ré-

flexions. Pelet lui aurait répondu : « Eh bien qui vous dit que ce ne soit pas lorsque ces deux princes M.-Aurèle et L. V. furent empereurs qu'on leur dédia ce monument.

Mais alors, répliqua Perrot l'inscription commencerait par Imperatores au datif pluriel et ne finirait pas par principibus juventutis. On n'est pas roi et Dauphin en même temps.

Cette controverse dégénéra vite en lutte peu courtoise. Il est curieux de voir, une fois de plus, combien les archéologues sont susceptibles quand on combat les théories qu'ils croient vraies. On l'a bien vu dans l'affaire de Glazel.

Perrot fut comparé au singe de la fable qui a oublié d'allumer sa lanterne et qualifié de Jacqueau dans un article du Courrier du Gard du 6-8-1844. C'était la lutte du pot de terre contre le pot de fer et Perrot devait être révoqué de ses fonctions le 29 novembre 1842. Pelet venait d'être nommé, depuis peu, inspecteur des monuments historiques

En 1845, Perrot édita à ses frais un mémoire sur l'inscription de la Maison Carrée pour réfuter les erreurs du compte rendu des travaux de la section d'archéologie du Congrès tenu à Nîmes en 1844. Car à cette date un congrès s'était tenu dans notre ville.

Dans la séance du 4 septembre la discussion est ouverte sur la question suivante :

Déterminer le caractère de l'architecture de la Maison Carrée.

M. Pelet expose dans un mémoire les motifs qui engagent à regarder la Maison Carrée comme remontant au temps des Antonins. M. Perrot lit un mémoire dans lequel, il défend l'opinion de Séguier et de quelques autres savants qui avaient attribué le monument au temps d'Auguste. M. Teissier résume la discussion.

M. Teissier, membre de notre académie, et bien connu pour ses efforts en vue de faire restaurer et rendre à sa première destination l'aqueduc du Pont du Gard, était un ami de Pelet et concluait dans son sens.

A l'époque de la colonisation de Nîmes par César, dit M. Teissier, cette ville n'était composée que d'une misé-

rable peuplade vivant sous le chaume ou dans des grottes. Il n'est pas présumable que dès les premières années de cette colonisation on eut bâti un temple aussi élégant. Ce temple est plutôt du règne d'Adrien, époque où Nîmes était florissante. Plus tard, une seconde dédicace aurait pu le consacrer à M.-Aurèle et Lucius Verus.

Le congrès ne se prononça pas d'une manière formelle et Perrot considéra cela comme une victoire, mais n'ayant plus de monument à garder, puis qu'il était révoqué depuis 3 ans, il attaquait assez vivement Pelet.

« Nous ne sommes pas inspecteur des monuments historiques, ni chevalier de la Légion d'Honneur, électeur censitaire, membre du conseil municipal, pas même de l'Académie du Gard, de la Commission des beaux-arts, des écoles, du grand cercle. Nous ne sommes rien du tout près de vous, nous ne pesons pas 20 g. dans la balance, pourtant messieurs, nous vous entraînons sur le plateau ».

Et ailleurs :

« Pelet n'a que le jargon d'antiquaire, sans en avoir la science. C'est avec ce même jargon qu'il a obtenu des approbations, non des corps savants, mais de petits comités, tous ont cru de confiance, et ils ont mieux aimé croire que de se donner la peine de vérifier ; ils ont prouvé sans examen, parce qu'il ont cru à la sincérité de celui qui avec infiniment d'esprit et plus encore de politesse et de prévenance, leur assurait qu'il n'avait rien négligé pour éclairer sa conscience. »

Et s'adressant à Jules Teissier, le rapporteur qui avait conclu en faveur de Pelet :

« C'est une rude tâche de plaider sans conviction. Vous, homme d'esprit qui maniez si bien la parole et la plume.

« Que de peine vous vous êtes donnée pour écrire une mauvaise page en faveur d'une mauvaise cause.

« Il est vrai que je ne suis qu'un pauvre antiquaire sans influence et je ne pourrais vous aider à établir votre canal. »

Enfin dans cet opuscule, résumant ses arguments, Perrot soutenait de plus fort que l'interprétation de Pelet ne pouvait être admise parce que l'espace manquait à

gauche de l'inscription pour y insérer la lettre M qui doit avoir 38 cm, alors que la distance séparant le tenon du C du bord de la frise n'était que de 30 cm.

Ensuite parce que Lucius Verus n'avait été consul désigné qu'en 153, tandis que M.-Aurèle n'était plus consul à cette date et qu'ils ne pouvaient donc figurer avec ces appellations sur la même inscription.

Que d'autre part, Lucius Verus ne prit le nom de César que lorsque Marc Aurèle, succédant à Antonin, fut empereur et dans ce cas le nom de Marc Aurèle aurait été précédé du sigle AMC et ils n'auraient plus été princes de la jeunesse.

Perrot aurait pu ajouter que Pelet s'était mépris sur le caractère de la Maison Carrée. Celle-ci n'est pas une œuvre de la décadence et ses différentes parties, sauf peut-être certains détails de la corniche présentent entre elles les relations indiquées par Vitruve.

Les modillons ont toute la sobriété qui caractérise les œuvres du temps d'Auguste.

D'autre part, il est constant que les édifices d'une même architecture, de style corinthien, et datés d'une façon certaine de l'époque d'Auguste ont été édifiés en Italie, et même en France, notamment à Vienne (Isère) où le temple d'Auguste et de Livie est encore debout.

Quant à l'irrégularité dans l'emplacement des colonnes, elle est voulue pour une raison de perspective. Elle a été constatée dans les colonnes de Parthénon.

En ce qui concerne l'argument tiré de la mosaïque, Perrot dit seulement ceci : M. Pelet semble ignorer que les Grecs ont devancé les romains à Nîmes de 320 ans et que ce pavé mosaïque peut leur être attribué. Quand les romains arrivèrent, Nîmes était déjà une ville très importante, ses remparts édifiés en l'an 15 av. J.-C. avaient plus de 6 km de tour.

Quant au dessin de Bonnet sur lequel s'appuie Pelet pour soutenir que 3 trous existaient avant le tenon du premier C, Perrot fait remarquer que Joseph Bonnet, en 1714, reproduisant la Maison Carrée avait vu des trous, avait fait des trous rapprochés isolés ou groupés, mais à coup sûr, ce dessinateur qui comme nous n'a pu les voir qu'à une distance de 30 à 40 m et à une hauteur de 15 m n'a pas eu la pensée, ni la possibilité de leur assigner exac-

tement la place qu'ils avaient occupée. J'a fait les trous au hasard, au surplus nous observons que ces trous, tels qu'ils sont placés sur le dessin ne sauraient figurer un M qui étant fixé par un dernier jambage sur le trou du C dépasserait la frise de plusieurs centimètres.

La théorie de Pelet, après avoir séduit tout le monde, paraît avoir été assez rapidement abandonnée, mais semble-t-il sans avoir été discutée par personne, si ce n'est par Perrot.

Quand Pelet mourut, en 1865, une notice funèbre fut lue dans notre académie par Léonce Maurin secrétaire perpétuel.

Monsieur Maurin disait notamment :

« L'explication de Pelet semblait avoir pour elle les raisons techniques, scientifiques et historiques.

Adoptée par tous ceux qui ont écrit sur nos antiquités elle semblait avoir clos le débat entre Séguier et ses prédécesseurs. Nous avons même la simplicité de croire que c'était une vérité démontrée, désormais à l'abri de toute controverse.

Nous nous trompions, car nous avons lu tout récemment que M. Léon Renier, de l'Institut avait repris la thèse de Séguier, dans une leçon à l'école des beaux-arts.

Sur quels arguments s'est appuyé le savant épigraphiste pour restaurer cette thèse ? A-t-il combattu explicitement le système de Pelet ? Lui a-t-il fait une objection prise du peu de place qu'aurait eue dans le champ l'inscription une lettre à double jambage, comme le M, objection à laquelle il avait été répondu du reste ?

Nous l'ignorons.

Néanmoins et quelque grande que soit l'autorité du contredisant, je me permettrai pour mon compte de faire remarquer que l'autorité d'un homme qui a étudié sur place avec tant de patience scrupuleuse, qui a rassemblé tant d'arguments, eut tout au moins valu la peine d'être discutée et traitée autrement que par omission.

M'Espérandieu, également de l'Institut, conservateur des musées archéologiques, d'un savoir indiscutable a conclu récemment d'une façon définitive en faveur de l'interprétation de Séguier.

Si nous ne savons pas si Léon Renier a donné des arguments, nous savons que M. Espérandieux lui n'en a pas donné.

Dans sa notice sommaire de la Maison Carrée parue en 1922, il s'exprime ainsi :

« La restitution proposée par Séguier est absolument certaine. Pelet qui déclare avoir recommencé plus de cent fois dans un esprit de critique le travail de cet antiquaire n'a proposée pour tout changement que la substitution d'un M au C du début. Il est vrai que cette substitution lui faisait dater le texte des principats de Marc Aurèle et de Verus, c'est-à-dire du milieu du 2^e siècle. Mais les noms de Marcus Caesar et de Lucius Caesar qu'il était forcée de donner à ces deux empereurs sont une erreur qui n'a pas besoin d'être démontrée.

Mais pas un mot en faveur de Perrot, auquel pourtant il donnait raison.

Dans le cadre de cette communication, il me semble utile de vous donner lecture d'un article publié en 1840 par J.-Janin et relatif au sujet qui nous occupe :

... Cette Maison Carrée est un élégant édifice isolé des autres monuments qui l'entouraient. La maison est ornée d'un gardien qui s'est fait antiquaire, moins par goût que par métier. Une fois antiquaire, ce digne gardien s'est cru obligé d'écrire deux gros volumes sur la Maison Carrée, et ces volumes une fois imprimés, malheur au visiteur ! on lui demandera sa souscription pour ce bel ouvrage.

Or, véritablement, deux volumes pour prouver ou pour ne pas prouver que 2 trous fichés dans le mur extérieur signifient ou ne signifient pas princeps juventutis, prince de la jeunesse, c'est abuser de la permission d'écrire, même aujourd'hui où tout le monde en abuse.

Ces 2 clous ont fait passer bien des nuits blanches aux savants de la contrée. L'un dit : « Les clous représentent un L » — « Non, dit l'autre, c'est un M » — « Celui-ci dit : c'est un C. — celui-là : c'est un M. » — M Pelet qui est le plus habile représentant de ces fragments antiques et dont vous avez vu, à la dernière exposition de l'industrie, les arènes de Nîmes, en blocs de liège, M. Pelet est persuadé que cet M est un C ; pendant que Monsieur

Séguier, autre antiquaire, homme excellent et bienveillant s'il en fut, est mort convaincu, jusqu'au jour de la résurrection éternelle que le C est un M.

Est arrivé sur l'entrefaite à la Maison Carrée un homme qui possède plus d'esprit à lui seul que tous les antiquaires réunis sur ce monde, M. Mérimée, l'inspecteur de ces reliques du vieux temps et avec cette bonne grâce qui ne le quitte jamais, M. Mérimée a mis d'accord les M et les C, car dit-il, cet M n'est pas un C, et ce C n'est pas un M, il s'agit d'un L, Lucius Verus, prince de la jeunesse, personne n'a raison, ni M. Pelet, ni le Président Séguier. A ce mot de président Séguier, inadvertance bien innocente d'un honnête parisien tout habitué à ne reconnaître qu'un seul Séguier dans le monde. Celui qu'on appelle tout court, M. le Premier Président Séguier, voilà le portier de la Maison Carrée qui s'emporte dans son livre contre M. Mérimée ; j'ai vu le moment où il allait lui dire : Président vous-même ! De bonne foi, pour en revenir à notre dire, si ce monument du beau temps romain avait été plus éloigné de la ville, pensez-vous qu'il eût donné lieu à cette dispute de clous, de portier et de président ?

Non, le monument eut été protégé par le silence, par l'espace, par la douce clarté de l'astre pâle dans le ciel, par le vent du sud qui soupire dans les bois.

Savez-vous ce que répond le bon Perrot à cette diatribe pleine d'inexactitude :

« Les hommes les plus spirituels de notre siècle ont presque tous faibli quand ils ont voulu parler archéologie ; rien de plus spirituel sans doute que les impressions de voyage de M. A. D. sur Nîmes, mais aussi rien de plus contraire à l'histoire. Voyez ensuite l'article sorti de M. Double J dans la revue les Deux mondes ; c'est une série d'absurdités débitées avec infiniment d'esprit (et Perrot ajoute entre parenthèses : expression d'un de ses amis).

Je fais mienne la première partie en cette appréciation, mais je ne suis pas de l'avis de l'ami de J.-Janin quand il déclare que ces absurdités sont faites avec infiniment d'esprit.

Pour être complet, je vous rappelle que d'après Séguier un certain nombre de trous sont restés inemployés. Il les attribuait à la maladresse des ouvriers.

Le premier qui ait pensé que cette explication n'est pas la bonne se trouve être Esprit Calvet, le créateur du Musée d'Avignon qui en 1761 écrivait à son ami Courtin : On pourrait soupçonner, par la doublure inutile des trous que cet édifice a été successivement consacré à deux usages différents.

Mais ce sont surtout MM. Grangent et Durand, auteur des monuments du Midi de la France qui ont établi d'une façon péremptoire qu'une première inscription avait existé, mais uniquement sur la frise avant celle lue par Séguier.

C'est à M. Espérandieu qu'était réservé l'honneur de proposer une lecture par cette première inscription. Elle était relative d'après lui à Marcus Agrippa au moment où il était 3 fois consul revêtu de la puissance tribitaire par les 3 fois.

La Maison Carrée daterait donc de l'an 20 à l'an 12 avant notre ère.

Et Perrot, p. 214, de son livre Lettres sur Nîmes et du Midi, s'exprime ainsi : La M. C. fut construite par Agrippa environ 18 ans avant J.-C. et c'est par là que je termine.



SEANCE DU 15 MARS 1963

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Velay, Président.

Étaient présents : MM. Dupont, Hutter, Des Guerrois, de Balincourt, de Régis, Barnouin, Thérond, Bernardy, Nadal, Escholier, Abauzit, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président, en faisant part du décès de M. Bessat, félibre à Arles et membre correspondant de l'Académie adresse à sa famille les condoléances de la Compagnie.

Sur le rapport de la Commission des concours, l'Académie recommande l'étude de M. Marcelin sur le Compagnonage pour l'obtention du Prix de la Ville de Nîmes.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Dubu secrétaire perpétuel de l'Académie Racinienne.

M. Lignières fait, sous le titre « Le Roman de l'Ane ou Plattero et Moi » une communication sur l'œuvre de l'auteur espagnol Jan Ramon, Prix Nobel de Littérature en 1956. Dans cet ouvrage Ramon a concentré son œuvre sur son ane Plattero. M. Lignières fait d'abord observer que l'ane de tout temps et dans tous les pays a occupé une grande place dans l'histoire et la littérature et il ne mérite pas d'être pris pour le type de l'ignorance ou de l'entêtement. Il est à l'honneur dans la Bible, dans l'Évangile ; au Moyen-Age il est associé à certaines fêtes religieuses ; les fabulistes le prennent pour symbole. Notre La Fontaine le fait paraître dans une douzaine de ses fables. L'art pictural l'a accueilli et il suffit de Rappeler le nom de Goya.

Jean Ramon est poète, et Pattero est son confident. Ce livre qui semble écrit pour des enfants a eu et a encore un succès prodigieux, il a été traduit dans toutes les langues ; il commence à être connu en France.

En terminant M. Lignières donne quelques détails biographiques sur cet écrivain né dans le petit port de Moguero où fut construite une des caravelles de Christophe Colomb. Il a vécu en Amérique du Sud lors de la guerre civile en Espagne. Son œuvre a aujourd'hui une audience mondiale.

SEANCE DU 29 MARS 1963

La séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. Velay, président.

Étaient présents : Mlle Lavondès, MM. Lignières, Bâtonnier Des Guerrois, De Balincourt, Dupont, Seston, Mgr Homs, Pasteur Brunel, Barnouin, Lacombe.

M. Nadal donne connaissance d'une lettre inédite que Paul Valéry écrivit à 12 ans sur un sujet qui s'apparente à celui que M. Lignières évoquait ici même, et qui traite de l'Ane.

M. le Pasteur Brunel fait une communication sur le Renouveau du Catharisme.

Le catharisme est à la mode — nombreuses recherches, nombreuses publications.

1° Renouveau des études cathares, aspect de la redécouverte du Moyen-Age. Le Moyen-Age longtemps inconnu et méconnu, traité longtemps de période d'ignorance, a fait, et fait l'objet d'études nombreuses et apparaît au contraire comme une période bouillonnante de vie.

2° La curiosité des chercheurs en ce qui concerne les cathares est sollicitée par le fait qu'on ignore presque tout de ce mouvement, ou qu'on n'en connaît que ce que veulent dire ses détracteurs. La littérature que l'on suppose abondante de ce mouvement a subi une destruction systématique.

3° Non seulement les études cathares sont à la mode, mais y aurait-il un renouveau de cette religion. Nous le croyons. La religion cathare est une religion dualiste, qui semble éclairer l'éternel problème du bien et du mal. C'est une religion qui fait appel à la connaissance, qui permettrait à certaines personnes se soumettant à des disciplines d'accéder à la vérité. Nous

Nouvelle Série

Le N° : 2,50 NF

N° 29

**BULLETIN
DES SEANCES**

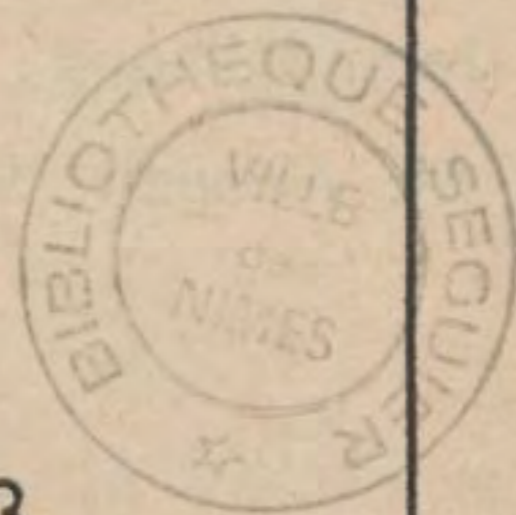
DE

L'ACADEMIE DE NIMES

=====

2^m Trimestre 1963

=====



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES - 12, RUE PRADIER, 12 - NIMES

1964

S O M M A I R E

COMMUNICATIONS

- Marquis de Lordat : Le rétablissement de la forêt
française au 17^{me} siècle 43.
- Jean Milhaud : La « Cégos » 63.
- M. Abauzit: Souvenirs lycéens, par Robert Blanc 64.



BULLETIN
DES
SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES

SEANCE DU 10 MAI 1963

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Velay, Président.

Etaient présents : MM. Dr Baillet Mlle Lavondès, Dupont, Seston, Bâtonnier Des Guerçrois, de Balincourt, Sablou, Barnouin, de Regis, Nadal, Bâtonnier Lafage, Excusés : Davé, Hugues, M. le Président lira une lettre de M. Dubu qui parlera à l'Académie le 22 juin.

M. le Marquis de Lordat, membre non résidant, a fait une communication sur le rétablissement de la forêt française au dix-septième siècle.

Etablissons tout d'abord que la foresterie française a largement accompagné, en raison de son importance et de son absolue nécessité, l'évolution de l'Histoire. Jusqu'à la Renaissance, ses manifestations ont été dominantes. Elle a décliné ensuite du fait de certaines contingences ou de l'apparition de nouveaux matériaux créés ou détectés par suite d'un perfectionnement scientifique indéniable, qui ont concurrencé le bois dans ses œuvres essentielles.

Au temps des Celtes et des Romains, sa superficie

avait été immense. Elle répondait à des besoins vitaux, ne serait-ce que par l'appoint influent de la chasse en matière alimentaire. Vue sous d'autres angles, elle était en mesure de résoudre des problèmes difficiles d'habitat ; elle facilitait encore les opérations militaires, grâce à la protection apportée par l'épaisseur de ses taillis ou l'abri impénétrable des voûtes foliaires de ses futaies.

Un jour enfin, elle a subi une atteinte directe, venant de la main de l'homme. Convient-il d'en blâmer celui-ci ? Des coupes à blanc-étoc s'exercèrent alors, créèrent d'importants espaces, répondant à des besoins ethnographiques, facilitant l'implantation de cités nouvelles, la création de centres ruraux d'exploitation, permettant d'augmenter les superficies des terres arables et de développer la production des cultures vivrières. L'accroissement d'une population, en augmentation constante, justifiait ces dispositions et exigeait la progression intensive des rendements. Déjà en ces temps, les Intendants connaissaient l'angoisse des problèmes du logement et du ravitaillement.

Mais il y avait autre chose encore : les temps de la Pré-Renaissance avaient provoqué une recrudescence sensible des activités maritimes. Les coutumes commerciales, la navigation d'alors avaient maintenu leur aspect primitif : il fallait rénover. Le bois se maintenait comme élément traditionnel des constructions navales, permettant de mettre à flot les très belles flottes qui joueront un grand rôle dans l'histoire maritime sous le commandement d'Amiraux comme Jean de Vienne, Sourdis, Maillé-Brézé. En 1571, Lépante s'était affirmé très grande bataille réunissant des effectifs forts importants.

Ainsi les techniciens, les Chefs d'Etat, les Commandants des armadas maintenaient leurs faveurs au bois. Conquis par ces succès, nos Rois y virent le moyen d'accroître le prestige national ainsi que l'obligation d'adopter une politique d'encouragement susceptible de plaire aux équipages en leur apportant de nouveaux succès, des objectifs inconnus comme le fait s'était produit en 1492, quand Christophe Colomb voulut entreprendre la découverte du globe terrestre.

Il résulte de ces constatations rapides que la raison d'Etat devait établir le rôle exact qui serait dévolu à la forêt. Il convenait de ne pas trainer en longueur : telle

sera l'œuvre entreprise au XVII^e siècle pour les raisons ci-après :

D'abord les relations diplomatiques pouvaient se gâcher avec les pays du Nord et créer un état de guerre qui nous couperait de nos fournisseurs traditionnels de la Baltique, qui nous procuraient des unités navales ou des matières premières approvisionnant nos arsenaux. Ensuite le statut, tel qu'il fut envisagé par Colbert, favorisait surtout l'intérêt général, pesait sur les particuliers écrasés sous le poids des réquisitions, des charges frappant leurs biens au profit de certaines activités maritimes. Ces mesures contenaient les prodromes d'amertumes très vives, d'une opposition grave où se rassemblaient les germes d'une guerre civile dont nous aurons à parler plus loin.

Ainsi le régime avait eu la main trop dure ; il avait manqué de diplomatie. Il aurait pu opérer une réforme dans un climat lénifiant. Le jeune Etat appréciait tout ce qui était dynamique ; il avait le sens patriotique, surtout quand il était sain, en lui apportant l'intelligence de ses cadres et leur esprit de compréhension.

Colbert avait misé principalement sur la force. Il s'était entouré de nombreux collaborateurs : contrôleurs, experts, fonctionnaires spécialisés portant les titres de Grand Maître, d'Intendant, de Commissaire-réformateur. Certains d'entre eux, ayant fait leurs preuves, suscitaient de grandes espérances. L'un d'eux, confiné encore dans un cercle étroit, se nommait Louis de Froideur, Chevalier, Seigneur de Serizy, Conseiller du Roi. Il venait d'accomplir dans l'Albigeois une œuvre sensationnelle en restaurant la forêt de la Grésigne, d'une superficie de 3.500 hectares, remarquable par le fait qu'elle marquait la limite de l'extension méridionale du chêne-rouvre à l'état de massif. Elle venait d'être bornée ; ses quatre garderies étaient visitées périodiquement ; toutes les mensurations étaient faites grâce au travail de Froidour et on doit reconnaître que le « forestier d'aujourd'hui est en mesure de découvrir les éléments essentiels de la vie de cette forêt et de comprendre comme il faut orienter les travaux sur le terrain » (1).

D'autres responsabilités guettaient Froidour. Il allait

(1) Revue forestière, 1962 N° 6 — Etude de M. le Conservateur Chabrol.

être choisi pour être Président et lieutenant civil et militaire du baillage en la Maîtrise des Eaux et Forêts, dans l'étendue des provinces du Languedoc, Navarre, Labourd (2) et Soule (3), ce qui correspondait, selon notre organisation administrative présente, aux départements des Hautes Pyrénées, Gers, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot, Aveyron, Lozère, Haute-Loire, Ardèche, Gard, Hérault, Pyrénées Orientales, Tarn, Aude, Ariège et Haute-Garonne.

C'était trop considérable pour les activités d'un seul et dès le 3 mai 1661, les Commissaires-réformateurs de Bezons et Tubeuf furent associés à son action.

Ceux-ci étaient considérés par les assujettis comme étant des fonctionnaires parfaitement indiscrets, pouvant pénétrer partout pour vérifier ou imposer leurs directives. Il faisaient songer à « ces hommes noirs du Nord », aux Capétiens du XIII^e siècle, dont les fonctionnaires accompagnaient Simon de Montfort en des temps où il n'était pas encore établi qui serait le vainqueur : ces grands feudataires ou les Comtes de Toulouse. Personnellement Froйдour bénéficiait toujours d'une vive considération, mais ses Aides étaient suspectés. Le Chef s'en rendait compte et s'attendait à de cruelles embûches dressées sur sa route. Mais il avait un désir si vibrant de servir utilement son Prince et de se pénétrer de toutes ses volontés, qu'il éprouvait une réelle jouissance à être un persécuté par amour.

Bien vite, il reconnut qu'il lui était interdit de se replier en arrière, qu'il devait frapper fort, et broyer tous les obstacles. Il prit la résolution de s'avancer avec franchise, fidèle à ce seul mot d'ordre : « rétablir la gloire et l'honneur du royaume sur mer, en y lançant un nombre élevé de vaisseaux, en reprenant les traditions des longues croisières d'entraînement ».

Il était déjà instruit du désordre qui régnait alors en matière forestière. La technique s'était affaiblie ; la surveillance était devenue fragmentaire ; les directives étaient perdues de vue. Une remise en place totale était obligatoire, en préparant des bilans sincères, renseignant

(2) Province séparée de l'Espagne par la rivière d'Andaya et communiquant avec la Basse Navarre et la région de Bayonne.

(3) Dépendance du Duché de Guyenne, région de Mauléon, ensermée entre le Béarn et la Basse Navarre.

sur les peuplements, les superficies, les statuts des divers biens, la rotation des coupes. Les révélations, qui furent dégagées, parurent inquiétantes. Des combinaisons malsaines furent dévoilées des coupables furent présumés et inculpés. En 1662, apparurent « les enquêteurs », dont la mission était :

- de rechercher les faits délictueux, de signaler les coupables ;
- d'établir l'état des ressources du royaume permettant de connaître les cubages pouvant être obtenus en bois de construction navale. L'urgence était telle qu'il ne fallait pas se soucier des crédits à prévoir ; avant tout, il convenait d'agir.

Quelle était la tâche à accomplir ?

Procéder avant tout à un aménagement forestier : celui-ci fut confié à un conseil de réformation présidé par Lamoignon, assisté de Chamillart, Favier de Boulay, Hotenan de Fontenay, Machault, Colbert de Croissy, Barantin, Lallemand de Lestré. Ces magistrats devaient être pénétrés d'un très grand courage, car ils étaient menacés en raison de l'opposition farouche des producteurs craignant pour leurs intérêts et susceptibles de tout envisager pour assurer leur défense : même au prix du crime.

Le gaspillage antérieur avait été tel qu'il fut nécessaire de ménager la rotation des coupes : certains abatages furent interdits jusqu'à la promulgation du plan. Colbert suivait les travaux du Conseil, avec conscience. Il écrivit un jour à Chamillart : « De la façon dont vous y prenez, vous aurez connaissance exacte et parfaite de tout ce qui se sera passé dans toutes les forêts de votre commission : mais surtout faites justice : n'épargnez personne. En le faisant, ne craignez rien ». Ce langage était possible parce que le Souverain appuyait chaleureusement l'œuvre entreprise.

Un premier examen permit de relever des fautes et un second, après instruction, de les réprimer. Colbert aborda ensuite le chapitre des châtiments. Il prescrivit tout d'abord des regroupements, pour diminuer le nombre des responsables et faciliter la surveillance. Les fautes graves pouvant valoir, aux coupables, les galères. Celles dénommées « vénielles » (majoration abusive des droits

— arpentages inexacts ou volontairement faux — reconnaissance comme sols boisés de terrains nus — entente avec des acheteurs véreux ou accessibles aux tractations louches — trafics sur les bois à vendre) ne bénéficiaient d'aucune indulgence.

Des greffiers de maîtrises, accessibles aux profits illicites, durent rembourser les sommes indûment perçues et se montrer, par la suite très réservés dans leur rapports avec les marchands et riverains. Ils pouvaient être passibles de la peine de mort et l'un des Maîtres des Forêts, en résidence à Epernay, en fit la cruelle expérience, tandis qu'un Sergent, en poste à Alençon, achevait son existence en ramant à bord des galères royales.

La vérifications de tous les titres, la réglementation de la circulation, des pâtures, du ramassage du bois mort, furent abordées ensuite. Plus tard, les parcelles détachées du domaine public pour un motif quelconque furent confisquées : œuvre immense dont la portée fut complétée et élargie par l'Edit forestier de 1669. Au lendemain de cette publication, on vit apparaître une certaine indulgence. Les Enquêteurs avaient pu annoncer des résultats favorables : une mansuétude bien comprise pouvait effacer les causes de discorde. En même temps, la Réforme était étendue à toutes les forêts du Royaume : Eglise - Collectivités - propriétés privées.

Le texte d'application datait de 1667. Il était l'œuvre d'hommes acquis aux vues du Ministre, conservateurs et de bonne formation juridique. Leur volonté était de ne pas séparer le passé, le présent et l'avenir, de faire des efforts pour humaniser les ordonnances criminelles : celle-ci furent confiées à deux juristes éminents : Prissart plus autoritaire et Lamoignon, plus humain. En 1669, il leur fut substitué, dans un climat de pondération et de clarté, l'ordonnance qui deviendrait la charte de la forêt. Un principe déjà ancien (février 1566) formulé dans l'Edit de Moulins, avait établi l'inaliénabilité du domaine public et du domaine privé du Roi : ceci fut élargi : désormais, chaque fois où un accord pourrait intervenir, le domaine royal devrait s'adjoindre les forêts mises en vente. Pour obtenir des limites certaines et faciliter la régénération par évacuation des eaux, tous les fonds durent être ceinturés de fossés. En outre, il devint interdit :

— de construire en forêt ;

- d'y maintenir des châteaux, centres d'exploitation agricoles, qui devraient être reportés au moins à une demi-lieue ;
- d'ouvrir des chantiers de sablières, marnières, carrières ou ateliers divers ;
- de planter à moins de cent perches du fonds voisin ;
- de laisser circuler les bois abattus sans certificat d'origine ;
- de tolérer, en zone forestière, les individus sans raison de séjour. Force leur était de se replier à deux lieues au minimum et en cas de récidive, ils étaient envoyés aux galères.

Les ventes s'effectuaient par adjudication publique, les invendus pouvant être exploités en régie. Le dépôt d'une caution devenait obligatoire ; les paiements s'effectuaient en deux termes. Si un adjudicataire se désistait, la soumission la plus proche de la sienne se trouvait retenue.

Les Grands Maîtres devaient visiter toutes les coupes martelées, réduire les marges d'erreur excédant un vingtième et être prévenus de tout changement d'exploitation.

Le respect des réserves était réaffirmé. Les futaiies — que la Réforme tenait à sauvegarder — devaient être exploitées au plus près du sol, sans recours à la scie. Elles devaient être intégrées dans les fonds. Des dispositions impératives étaient formulées en faveur des marines royales ou de commerce : toutes deux se voyaient reconnues les mêmes droits de priorité.

Sauf certaines adaptations, ce régime frappait tous les biens forestiers. Des dérogations étaient formulées au profit :

- **des forêts ecclésiastiques** : régime du droit commun avec obligation de maintenir un quart en réserve avec seize balivaux par arpent, chiffre porté à vingt cinq à la fin du XVIII^e siècle. Les plans d'exploitation étaient préparés pour des aménagements en 25 coupes ;
- **des forêts privées** : respect du taillis les dix premières années. Aucun changement en matière d'exploitation ;

- **des forêts de montagne** : bénéficiant de règles plus souples, étant donné qu'elles étaient moins exposées du fait de leur situation.

En attribuant aux Maîtrises royales le privilège de frapper pénalement les infractions, l'Édit précisait que les sanctions s'échelonnaient entre la confiscation des biens et des amendes dont le plafond pourrait atteindre 4.000 livres, plus des dommages-intérêts. Les Officiers ayant fait preuve d'indélicatesse pourraient être frappés de peines s'étalant entre le bannissement à vie ou l'amende honorable en chemise, pieds nus, corde au cou, torche de deux livres à la main.

Enfin, pour compléter le retour à l'ordre, toutes les ventes conclues au cours des trente dernières années, seraient obligatoirement soumises à des vérifications.

Un grand forestier

Telles étaient les prescriptions que Froideur et ses collaborateurs devaient imposer. D'importantes latitudes leur avaient été octroyées, ayant le caractère de blancs-seings, permettant d'atténuer tout ce qui était excessif. Comprises ainsi, de telles dispositions pourraient peut-être redresser la forêt ; elles témoignaient d'une très grande confiance à l'égard des fonctionnaires choisis. Leur rôle était du reste fort pénible : ils se rendaient parfaitement compte qu'ils allaient déplaire à beaucoup, mais sans illusion à cet égard et reconnaissant la grandeur du but recherché, ils n'envisagèrent pas de s'abstenir. Froideur certes n'avait rien d'un bourreau, mais il ne songea jamais à se dérober devant l'appel du Roi. Il rejoignit donc Toulouse, la somptueuse capitale de la province et pour relever son moral, il se délassa au récit de charmantes plaisanteries, comme celles affirmant que la ville ne manquait pas de « charme » : or cette essence était absente des peuplements locaux. Il était dit aussi que cette résidence était un vrai pays de cocagne, parce que l'agriculture garonnaise produisait des « coques ou boules de pastel, dites cocagnes » : traitées scientifiquement, elles donnaient ces admirables teintures bleues dont la vente était fort prisée (4).

(4) Revue forestière, 1962, p. 506 — Etude de M. le Conservateur Chabrol.

Le Grand Maître allait s'installer, dès son arrivée, dans un hôtel de fière allure, Place Saint Etienne, encore visible à main droite, quand on sort de la Cathédrale. Un service de la Sécurité Sociale y est installé. Il allait retrouver, en pleine activité, créatrice, son ami très cher, son confident intime, Riquet de Caraman, qui achevait l'aménagement du Canal du Midi ou des Deux Mers.

Dans une correspondance avec l'Intendant de Picardie, Froideur manifestait sa joie et sa fierté de ce qu'en 1672, au mois de février, un navire magnifiquement paré avait pu conduire jusqu'à Naurouze, les invités de l'Ingénieur hydrographe en leur faisant visiter l'ensemble des travaux. Il y eut encore une autre satisfaction : une rade venait d'être aménagée à Sète et aux mêmes temps un orage vint dévaster les côtes méditerranéennes. La rade rendit les plus grands services en abritant 70 navires, qui sans elle auraient été en très grand danger (5).

Revenons à nos enquêteurs. Ils devaient se montrer observateurs et réfléchis, soucieux d'observer la vertu de patience : leur mandat était tellement vaste. Ils devaient commenter un statut, l'imposer, établir une carte forestière nationale extrêmement précise. Nous avons les témoignages de ces travaux, par les procès-verbaux de visites. Une autre complication provenait de ce que Froideur devait s'afficher comme étant l'homme-lige de Colbert, mais cette affirmation lui aliénait beaucoup de sympathies. Si l'activité du Ministre a rendu d'immenses services au pays, on ne saurait nier qu'il était fort peu apprécié et était l'objet de critiques nombreuses et acerbes, par suite d'une sévérité indiscutable et de l'expression de reproches injustifiés, voire même insultants. Froideur paraissait cependant bénéficier d'une certaine indulgence. Son esprit était si lucide et il détenait l'art de s'imposer avec douceur !

Il consignait, dans des rapports ou écrits, ses observations. Il eut aussi beaucoup de commentateurs et en parcourant un fichier, on relève des noms comme ceux de Rochach, Casteran, Jules de Lahondès, Bourdette, Roquette-Buisson, Huffel, Lozé, Vié, Coincy, Viney : de tant

(5) Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1896, p. 185 — Etude de M. de Casteran.

d'autres encore ! Ils sont dominés aujourd'hui par celui de M. le Conservateur Chabrol dont les recherches attentives ont été conduites par son esprit de technicien. Il a ressuscité un homme qu'il connaît à fond, qu'il était en droit de considérer comme un grand ancien, puisque la destinée les a réunis à 300 années de distance, dans les mêmes massifs. Tous deux ont aimé et propagé la même essence : le sapin pyrénéen, résineux exceptionnel, qui pointe vers le ciel, favorisé par sa belle résistance.

La séduction du Grand Maître a été un facteur important au cours des opérations entreprises pour convertir les intéressés aux idées nouvelles. Amalgamée à sa diplomatie, à son esprit de combat, à sa recherche du meilleur, elle a contribué à faire admettre que sa lucidité était incomparable et sa façon de travailler, d'une clarté absolue. Ses contemporains finirent par le reconnaître et il est possible de lui appliquer un mot de Taine, à propos d'un phénomène de compréhension intime : « On devient presque les contemporains de ceux dont on fait l'Histoire et plus d'une fois aux Archives, en suivant sur le papier jauni, leurs vieilles écritures, j'étais tenté de leur parler tout haut » (6).

Aujourd'hui, toutes les preuves étant compulsées, on peut affirmer qu'il a été « le forestier le plus remarquable de l'Ancien Régime » (7). Il était exceptionnel. L'intensité de sa force ne peut s'expliquer que grâce à sa pénétration profonde de l'esprit des vertus théologales. Il croyait en la justice et la vérité de sa mission parce qu'il était imbu de loyauté et d'esprit de foi ; convaincu d'être dans la vérité, il ne doutait pas qu'il serait suivi et compris, ce qui l'emplissait d'espérance. Accordons-lui aussi, sans hésiter, l'esprit de charité, car il souffrait profondément des pressions qu'il devait exercer sur les détenteurs de biens forestiers qu'il devait contrôler.

Aussi sa joie se manifestait avec transport, quand il se rendait compte qu'il avait obtenu un ralliement aux volontés royales, de même qu'il luttait, jusqu'aux limites extrêmes de ses forces, auprès du Ministre, pour lui arra-

(6) De Coincy, Louis de Froidour en pays basque, Bayonne, 1929.

(7) Rapport de M. le Conservateur Chabrol au Congrès de l'Union internationale des études pyrénéennes, Gérone, 1958.

cher l'acceptation de certaines assurances données, qu'il considérait comme indispensables.

Tâche terriblement décevante : le Ministre vieillissait, manifestait de plus en plus son caractère irascible, se plaisait à brimer son entourage, à morigéner n'importe qui, même le Roi. Pour nous, hommes des temps contemporains, qui n'oublions pas les services rendus par Colbert à la France, il nous surprend de reconnaître qu'il était détesté, que la vie dans son orbite était infernale. L'opposition des caractères fut une épreuve pour Froideur, qui redoutait les manœuvres dangereuses et qui dût retrécir sa personnalité, pour maintenir des contacts avouables avec son Chef.

Exécution de la mission

Représentons-nous Froideur frappant au porche d'une demeure où il devait instrumenter. Il lui arrivait parfois d'avoir eu des relations mondaines avec le propriétaire. Il était accompagné d'un Procureur et de deux Commissaires. Dès le premier contact, il s'efforçait de se montrer aimable, bien que cette attitude fut factice. Il interpellait, dès sa venue, le possesseur, légal ou illégal, en des termes comportant certaines réserves : l'homme était-il un occupant licite ou illicite ou même déjà un prévenu ? Il devait se justifier en présentant ses titres. Ceux-ci étaient disséqués et parfois contestés. Mille détails révélaient alors à l'Agent de la Couronne qu'une masse de haine s'amoncelait contre lui : il en souffrait. Il aurait voulu que l'adversaire comprenne la sagesse des intentions royales, le bienfait qui en rejaillirait sur le pays et il s'efforçait de provoquer un rapprochement dans ce sens. Il ne pouvait admettre qu'un esprit lucide puisse voir, en la personne du Roi, un persécuteur : sa volonté était bien simple : introduire de l'ordre dans l'économie du pays et souvegarder les droits de l'Etat en matière d'armement.

La manœuvre du Grand Maître s'affirmait alors très simple : il devait dissiper toutes craintes de persécutions, créer un climat apaisant : mais bien vite, il eut conscience que des manœuvres timides, irrésolues, favorisaient l'énervement et qu'il était préférable d'agir vite pour maintenir la paix dans les rapports. Ce plan était habile et prudent : en cinq années, il put visiter toute la maîtrise.

Les recherches pour agir avec diplomatie, étaient un tourment constant auquel s'ajoutaient la préoccupation de cruelles épreuves de santé : en fait, on ne vit jamais notre grand fonctionnaire, dépasser le stade de la convalescence. Il s'efforçait de sauvegarder l'obligatoire. Ses déplacements, étaient fort nombreux et constants ; il convient, pour en marquer les limites, de préciser qu'il évoluait depuis la Montagne Noire jusqu'au Roussillon, depuis la forêt de la Grésigne jusqu'à celle de la Valbonne, proche de la vallée du Rhône, depuis le pays de Sault jusqu'au Béarn, depuis les rivages de la Méditerranée jusqu'à ceux de l'Océan. Mais, de loin en loin, il se ménageait quelques haltes réconfortantes bien que souvent dommageables pour sa santé. Il convient de citer celles du château de Saint-Hélix, chez le marchand de bois Agède, expert de la Réformation, où il dégustait « jusqu'à crever, pendant deux jours, les meilleures truites et se régalaient de pigeonneaux, cailles, perdreaux, poulets de grain : attirances qu'il appréciait, si bien, que même en pleine crise stomacale, il n'avait pas su refuser à M. de Signon le don qu'il lui faisait de deux gelinottes » (8).

C'est ainsi que s'amorcèrent les reconnaissances dans la zone prémontagneuse, enveloppée par les vallées de la Garonne, de l'Ariège et du Salat, qui le conduisirent aux forêts de sapins de basse altitude (350 à 400 mètres). Sainte-Croix Volvestre et Camarade étaient parmi les plus intéressantes et Froideur y vit, pour la première fois, le sapin pyrénéen, essence constituant une « véritable race physiologique » dont les conditions de développement diffèrent nettement de celles du sapin des Vosges. Il faut croire à une puissance exceptionnelle d'ensemencement, même en découvert et malgré les abus d'exploitation, car la forêt de Sainte-Croix ne fut pas mieux protégée après la Réformation qu'avant » (9). Ces sondages furent d'heureuses diversions pour le Commissaire réformateur, qui eut la joie de découvrir cette variété de résineux appréciée et qui est restée largement introduite dans nos plans de reboisement, même aux temps d'aujourd'hui, à l'époque du Fonds forestier national.

(8) Académie des Jeux Floraux 1896. Discours de M. de Casteran, p. 169.

(9) Revue forestière 1962, p. 503. — Etude de M. le Conservateur Chabrol.

Cette tâche passionnante pour un spécialiste amoureux de la forêt devait influencer favorablement sur la santé de Louis de Froidour, mais il ne tarderait pas à subir de nouveaux chocs, tant son état général était délabré. Des attaques de goutte affaiblissaient son organisme, se superposant à celles de rhumatismes ou d'états hépatiques ou biliaires et c'est, sérieusement atteint, qu'il dut affronter ses opposants les plus farouches dont l'animateur était un propriétaire fort important du Couserans et du Comté de Foix : le Seigneur de Rabat.

L'adversaire

L'origine de ce personnage était illustre, puisqu'il descendait des Comtes de Foix. La seconde branche de cette maison, celle des seigneurs de Saverdun, était représentée en 1250 par Roger-Isarn, père de Roger, auteur de la branche des seigneurs de Fornets et de Rabat, ce dernier titre ayant été apporté par l'héritière de cette maison. La Chenaye-Desbois nous en donne la descendance jusqu'en 1714 (10). Du reste les anciens Rabat, avaient quitté le pays vers 1325. La race fut rétablie au XVII^e siècle par Henri-Gaston de Foix, homme de guerre fort brillant, comblé d'honneur par Louis XIII et en qui on peut voir le Maréchal de camp élevé à cette dignité en 1651.

L'adversaire — puisqu'il s'agit d'un élément de troubles, expert dans le combat le plus difficile — avait contracté un mariage fort brillant dans le milieu parlementaire. Cédant à son caractère indomptable, il avait eu des démêlés violents avec le chapitre de Pamiers pour des questions de préséance. Son attitude restant fort discutée, il finit par être relevé de ses fonctions de Gouverneur de Pamiers par la Couronne et transféré à Sisteron. Gaston, Marquis de Mirepoix fut son successeur (11).

Les biens de ce sinistre personnage s'étendaient depuis le confluent de l'Ariège et du Vicdessos jusqu'au massif forestier établi dans un système montagneux abrupt, entrecoupé de vallées profondes comme celle de l'Arize

(10) La Chenaye, Desbois, Dictionnaire de la noblesse 1773, p. 440 à 462.

(11) J. de Lahondès, Annales de Pamiers, volume II.

et s'appuyant sur la forêt de Sainte Croix Volvestre, à faible distance elle-même de la vallée de la Garonne. Les principales positions étaient Rabat, au levant des biens, occupant une position très forte, commandant le confluent qui vient d'être cité à faible distance de Tarascon-sur-Ariège. Par là, elle était maîtresse des chemine-ments conduisant vers l'Espagne par des ports de haute altitude comme celui de Siguer. Saurat se trouvait plus au Nord, sur le chemin de crête traversant Massat, remplacé aujourd'hui par la route touristique de Tarascon à Saint Girons par le Col de Port.

Ce pays extrêmement boisé, dépendait de la maîtrise de Louis de Froideur. Son impression nous est connue par une lettre qu'il écrivit en 1667. « Les gentilshommes et le peuple de ces montagnes avaient été fort difficiles à gouverner. Ils n'avaient reconnu ni l'autorité de la Justice et du Parlement, ni celle des Intendants, ni celle des Gouverneurs de Province et celle du Roi y avait été la plus méprisée. Il n'y avait rien de plus commun que le meurtre. Les gentilshommes particulièrement, qui par leurs assemblées journalières s'étaient mis en crédit, exerçaient toutes sortes de cruautés et de tyrannies, de manière que les personnes des Prêtres et des Evêques mêmes, n'y étaient point en assurances. J'ai su de la bouche de Monseigneur l'Evêque du Causerans, qu'ayant à différentes reprises reçu chez lui quelques personnes de la part du Roi ou quelques Commissaires députés du Parlement, qui venaient pour informer sur quelques assassinats, les gentilshommes du pays ont eu l'insolence d'aller jusque dans sa maison épiscopale lui dire qu'il les obligerait à se retirer ou qu'on lui ferait insulte chez lui-même » (12). Plus loin encore, dans ce même texte, Froideur ajoutait « qu'on n'aimait pas le Vicomte de Rabat. Les habitants du bourg de Massat, dont il était le seigneur, rasèrent sa maison seigneuriale de fond en comble et pendant dix ans jouirent de son bien, personne n'ayant jamais pu s'y présenter de sa part, sans être assassiné ou contraint à fuir après avoir été bien battu ».

A l'autre extrémité des biens, au couchant, la fo-

(12) Duclos, Histoire des Ariégeois, Vol. IV, pp. 38 et 39.

(13) Rieux se trouve au Sud de Toulouse, au Sud-Ouest de Villefranche.

rêt de Sainte Croix Volvestre, marquait le terme du domaine. Celle-ci provenait d'un don consenti en 1262 aux Religieuses de Fontevrault par Gentille de Gensac. Un prieuré y avait été établi à cette époque, mais fut abandonné de 1420 à 1620. L'abbesse Chef d'ordre, Louise de Bourbon, le rétablit, en le soumettant à la juridiction de l'Evêque de Rieux (13). Ils subsistait encore à l'époque de la Révolution et fut liquidé le 2 mai 1793 en même temps que l'Abbaye de Bolbonne (près de Cintegabelle et Mazères) où reposaient les plus anciens Comtes de Foix.

Certains ont cru voir en la personne de la Prieure de 1666, une sœur dudit Seigneur de Rabat. Nous pensons, avec La Chenaye-Desbois (volume 6, page 447) qu'il s'agissait plutôt de sa tante, qui s'appelait Anne.

Quels pouvaient être les sentiments de cette moniale ? Certains ont cru discerner chez elle, une certaine sympathie pour les intentions de la Couronne, en s'appuyant sur le fait qu'elle avait prononcé d'elle-même la « clôture » de sa forêt, c'est-à-dire l'interdiction faite à qui que ce soit d'y pénétrer, avant que les travaux de la Réformation n'aient été achevés. D'autres, par contre, ont vu en elle un jouet entre les mains de Rabat, désireux de miser, avec sa duplicité traditionnelle, sur plusieurs tableaux dont l'un du moins serait conforme aux prescriptions officielles. Mais à sa décharge, précisons et insistons fermement, sur ce qu'elle fut toujours pleine d'attentions à l'égard de Froicœur, lui faisant parvenir du ravitaillement, lui dispensant des soins quand il était malade, lui offrant même un abri efficace quand il se trouvait en danger, égaré dans un pays révolté contre les Edits royaux.

Pour terminer la visite du champ de bataille, indiquons, en direction de la vallée de l'Ariège et de l'avant-chaine du Plantaurel, un autre front qui s'alignait sur les biens de la mense épiscopale de Pamiers, dont l'Evêque d'alors, François de Caulet, avait la jouissance. Influencé par Pavillon, l'illustre Evêque d'Aleth, dont l'Evêché se trouvait dans la vallée de l'Aude, au Sud de Carcassonne, ce Prélat avait rejoint divers Membres de l'Episcopat languedocien, pour adhérer aux doctrines de Port-Royal et cette décision lui avait valu l'inimitié de la Couronne, par suite de cette adhésion à un groupe de résistants.

Lui aussi a droit à certaines excuses et Jules de Lahondès, dont l'œuvre est d'une réelle orthodoxie, a relaté

que vers 1667, Gilbert de Choiseul, Evêque de Comminges, affirmait devant Froidour que l'attitude de ce Prélat était inattaquable. « Il appartenait à un groupe d'Evêques vivant comme des Anges ». Il les admirait et les respectait. Leurs dispositions les entraînaient vers la pénitence et la pauvreté. Malgré les dispositions de la Cour, inflexible devant la persécution, l'Evêque de Pamiers resta intransigeant et en 1678, il sera dépouillé de son temporel.

Ces faits avaient créé à Pamiers un état d'esprit explosif. Le jour où Froidour avait voulu installer officiellement la nouvelle maîtrise forestière de cette zone, il se trouva isolé. Un tel climat favorisait Rabat et ses commensaux. La défense des forêts devenait périlleuse et il y eut même un incendie en forêt d'Andronne, dans la Barguillère, ayant détruit 3 à 400 arpents boisés.

Désormais l'appel aux armes paraissait certain ; les Réfractaires venaient d'être renforcés par l'adhésion du Marquis de Gudanes, dont les biens étaient groupés autour de Château-Verdun, au levant, en amont de la vallée de l'Ariège.

Avant de broser le tableau de la lutte, rappelons que Froidour et ses collaborateurs constataient que de vives défiances existaient contre eux. D'autre part, il fallait des hommes extrêmement entraînés et expérimentés pour s'engager sur un champ de bataille, qui était terrifiant, avec un déploiement exceptionnel de gorges, de pentes vertigineuses, de fouillis impénétrables. Les bandes de sbires, de tueurs sur lesquelles Rabat comptait, devaient avoir reçu un entraînement très poussé et connaître à fond les difficultés provenant du relief du sol. On le redoutait, mais on ne l'aimait pas : on savait par contre qu'il ne reculerait jamais. Il rançonnait les populations, c'est vrai, mais il apparaissait comme le défenseur des libertés de la province : on lui pardonnait beaucoup pour ces motifs et on retrouvait dans ses paroles, des intonations comparables à celles proférées au XIII^e siècle dans la même région.

Les adversaires étaient sensiblement différents l'un de l'autre. Froidour, avec son honnêteté native qui lui faisait mépriser les manières de Rabat, donnait une impression de faiblesse. En face de lui, il trouvait un homme qui avait des appuis nombreux et sûrs, une expérience ap-

profondie d'un relief géographique qui lui apportait des atouts valables pour abattre le Grand Maître. Il avait l'intention de faire dégager de grands arbres, des blocs imposants de rochers qui dévaleraient le long des pentes, empruntant des couloirs faisant songer à ceux de haute montagne où s'engouffrent les avalanches. Ainsi ces projectiles d'un genre spécial parviendraient jusqu'aux cheminement de la vallée ou à flanc de montagne où circulaient les Enquêteurs et leurs escortes. Cette méthode avait réussi lors d'une rencontre des mêmes agresseurs avec un jeune parent de l'Intendant de la Marine du Perron, le Chevalier du Seuil, qui fut du reste tué. Quelques temps plus tard, un grand forestier avait été assassiné dans les mêmes parages. Si l'auteur du crime avait été repéré, condamné et pendu, l'exemple n'avait produit aucune impression, aucun retour vers la raison.

Un jour Rabat parut vouloir changer sa manière de faire et devenir plus conciliant. Il souhaitait rétablir des contacts commerciaux interrompus depuis l'attentat du Seuil, mais il n'avait pas les mains libres, car certains de ses alliés tenait à abattre Froidour. Ils évoluaient vers une forme d'assassinat civilisé, s'affirmant comme étant des personnalités désireuses de causer aimablement, autour d'une bonne table. Les convives seraient très restreints ; des vins capiteux figureraient à portée des hanaps et pour ce petit nombre d'élus, il y aurait une cinquantaine de perdrix devant être consommées intégralement.

Le Contrôleur avait accepté, déterminé d'aller jusqu'au bout de l'épreuve. Pour lui c'était à la fois une attirance et un geste de courtoisie. Il s'attendait à s'affaïsser ensuite, victime de troubles gastriques, de crises de goutte ou de rhumatismes. Il devrait aller se soigner à Salies-du-Salat ou à Bagnères-de-Bigorre. Parti de Toulouse pour quelques semaines seulement, il n'y reviendrait qu'au bout de plusieurs mois.

L'ensemble de ces faits l'indisposait contre ce sinistre Causerans qui aurait sans doute raison de sa résistance. Il allait lui arriver du reste d'être pris en chasse par un groupe monté, décidé au pire, qui l'attendrait à Saint Béat, à l'entrée du Val d'Aran. De là, il était facile de rechercher l'impunité en Espagne, le franchissement de la frontière étant facile.

Froidour échapperait encore à ce nouveau danger. Ce

succès lui rendit sympathique le pays de Comminges où il fit la connaissance d'hommes de valeur et fort accueillants. L'Evêque, Monseigneur du Plessis, lui valut des amitiés électives et solides.

Ainsi, peu à peu, l'œuvre imposée par la Couronne s'achevait. Froideur pourrait donc rejoindre le « pays de cocagne ». Il espérait y bénéficier d'une retraite bien méritée, succédant à une existence ayant exigé beaucoup de dynamisme. Il pourrait alors rédiger ses souvenirs, propager son cher sapin pyrénéen, rédiger son testament spirituel et forestier. Malheureusement cette bienfaisante tranquillité n'était qu'un leurre et l'ire de Colbert n'avait pas disparu.

Une fin de vie douloureuse

Ainsi Froideur n'avait pas pu se dégager des directives de son Ministre. Les correspondances Administratives n'étaient pas interrompues. Elevé par un père fort, strict à propos des dépenses, le jeune Rémois avait été éduqué dans des principes de sévères économies : tout engagement de fonds nouveaux devait être médité. Cet enseignement avait imposé à l'élève une formation qu'il n'oublia jamais et même parvenu à un âge avancé, il s'acharnait à brimer les meilleurs comme Froideur, les accablant de rappels à l'ordre pour des motifs futiles, comme la consommation exagérée de papier.

Le Maître Général, qui ne vivait que pour assurer le bien du pays, supportait fort mal, ces reproches. Claude Farrère et Gignoux (14) ont exposé dans leurs ouvrages, les vétilles réellement ridicules ayant fait l'objet de ces observations. Froideur était excédé. Il se consolait en songeant qu'il n'était pas l'unique victime. Le Ministre avait toujours protesté contre l'ampleur des travaux exécutés à Versailles et en 1669, il avait écrit au Roi une lettre parfaitement déplacée, affirmant qu'il n'admettait pas de telles dilapidations et qu'il regrettait que ces sommes inconsidérées n'aient pas été remises à la Pologne qui éprouvait de très dures difficultés. Il avait même dit

(14) Voir les deux ouvrages sur « Monsieur Colbert » de MM. Gignoux et Claude Farrère : pages 42, 64, 78 du premier et 119, 209, du second.

à ce sujet : « Je vendrai tout mon bien ; j'engagerai ma femme et mes enfants ; j'irai à pied toute ma vie pour lui en fournir, si c'était nécessaire ».

Farrère a souffert de ces révélations et aurait voulu excuser Colbert. En marin, il avait pour lui de la gratitude en raison de l'œuvre de restauration navale qui s'achevait. Il a dû cependant dans son « Monsieur Colbert » s'attrister de cette hypertrophie de thésaurisation, de la perfidie et de la déloyauté d'un caractère qui aurait dû s'éteindre en pleine dignité, au lieu de « mourir dans la disgrâce d'un peuple non moins que dans celle du Roi ».

Un tel esprit mérite cependant une enquête sérieuse permettant d'établir s'il peut exister de circonstances atténuantes. L'Histoire a reconnu qu'il avait été dominé par les interventions lancinantes de son Conseiller intime, Carcany, être malfaisant, dominé par un esprit satanique, l'amenant à salir ou discréditer les meilleurs.

En contre-partie, nous ne pensons pas qu'il ait survécu, dans l'âme de Froideur, le moindre sentiment de rancune. Il était suffisamment psychologue pour admettre que les individualités de la classe de son Ministre sont, souvent, dominées par des êtres envieux et méchants, cherchant à éteindre chez eux toutes flammes d'altruisme ou de générosité. Il connaissait assez l'être humain pour n'avoir aucune illusion sur l'aigreur des manœuvres dolo-sives. Il fit front contre l'épreuve avec résignation et dignité, bien qu'elle fut amère.

Le Ministre avait été injuste ; le Conseiller, vil, mais le Grand forestier avait su rester généreux.

Méditons pieusement cette leçon si conforme aux principes bibliques : celle du pardon des offenses. Que cette pensée nous accompagne, quand nous nous avançons sous les voûtes de la vieille Cathédrale languedocienne et que nous nous approcherons du pilier d'Orléans, sous lequel repose le forestier héroïque, le grand Français qui fit tant pour le maintien de la forêt et qui a trouvé en ce lieu, sa seconde demeure humaine, en attendant la troisième qui sera celle de l'Éternité.

★★

Le Conservateur des forêts Chabrol a considéré comme un hommage exceptionnel le fait que trois cents années après sa mort, Froideur a encore des disciples fidèles

à son enseignements et qui font de l'HISTOIRE MILITANTE, grâce à ses expériences et à ses déductions. Notre héros était d'une telle modestie, si peu égocentriste, qu'il n'a certainement jamais envisagé qu'il serait de ceux qui échapperaient à la loi humaine de l'oubli. Lors de ses derniers regard sur ce bas monde, en face d'une rétrospective de ses activités, il a dû apercevoir le triomphe de ses maîtrises des forêts si vigoureusement redressées, la régénération de vastes étendues boisées provenant de son entendement, l'amoncellement des bois de marine entreposés dans les arsenaux selon ses directives, donnant la certitude que le Royaume posséderait, après lui, des flottes impeccables.

Précédant les temps d'un esprit européen qu'il n'aurait pas écarté par principe, il avait été totalement acquis au concept d'une unité nationale intimement soudée. Ce picard, cet homme du Nord par conséquent, s'était pénétré de l'histoire régionale et son œuvre personnelle en constituait certains chapitres. Il a compris ainsi que s'il avait existé certaines divergences, celles-ci devaient être attribuées au heurt inévitable qui se produit entre les provinces de droit écrit et celles de droit coutumier. A cela il était impossible d'opposer des arguments valables interdisant d'allier ces deux sangs. Tous les deux étaient intrançais sur le chapitre de l'honneur.

Le sol languedocien convenait donc pour recevoir sa dépouille mortelle et il a bien voulu consentir ce don qui honore tous ceux de chez nous. Aussi il nous semble légitime que Toulouse s'efforce d'accorder un hommage éclatant au restaurateur de la forêt de la Grésigne, au réanimateur de la forêt française, en vue de rappeler aux jeunes générations que nos splendeurs pyrénéennes ou du Massif Central sont l'œuvre tricentenaire de Louis de Froideur, Chevalier, Seigneur de Serizy, Conseiller du Roi, Maître Général des Forêts de France .



SEANCE DU 17 MAI 1963

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Velay, Président.

Etaients présents : MM. Dr. Baillet, Bâtonnier des Guerrois, Colonel de Balincourt, Professeur Brunel, Hugues Barnouin, Nadal, Bâtonnier Lafage, Escholier, Lacombe, secrétaire perpétuel, Jean Milhaud membre non résidant.

Le Président Fondateur de la Cégos et membre non-résidant de l'Académie de Nîmes a fait récemment devant cette compagnie une fort intéressante communication. M. Jean Milhaud évoqua la double expérience qu'il a acquise depuis plus de trente ans et qui visait à un effort de « perfectionnement des méthodes et des hommes » dans le secteur industriel et sur le plan de la fonction publique. L'idée de proposer aux hommes responsables de la gestion des entreprises et à leurs cadres des possibilités permanentes de perfectionnement personnel s'est d'abord implantée aux U.S.A. Toutes les universités ont leur section de « gestion industrielle ». Les patrons y viennent suivre souvent des stages de mise à jour de leurs connaissances. Un tel effort est considéré par leurs collaborateurs comme un facteur de stabilité et d'adaptation continue de l'entreprise aux impératifs économiques sans cesse changeants.

La France n'a pas attendu que l'exemple américain la stimule. Certaines institutions, telle la CEGOS, fondée par M. Jean Milhaud concourent à un tel apostolat depuis près de quarante ans. On a noté que l'idée de perfectionner les hommes dans leur propre fonction s'est dégagée de l'effort, érigé en institution, de la Cégos à ses débuts. Plus tard c'est en partant d'une idée similaire que Monsieur Jean Milhaud a été amené à proposer la création en France, de l'Institut technique des Administrations Publiques, qui est aujourd'hui devenu l'équivalent d'une sorte d'Université de perfectionnement en cours de carrière pour tous les collaborateurs de l'Etat et des collectivités publiques.

Le conférencier a parlé longuement des divers domaines du « recyclage » permanent des hommes en particulier de la possibilité de faciliter l'acquisition de nou-

velles « attitudes psychologiques » pouvant aider à l'accomplissement des tâches qui s'effectuent dans un quelconque milieu social ; il a cité à cet égard l'expérience faite auprès des services de la R.T.F. consistant à chercher « un plus grand commun diviseur » humain entre les diverses professions dans une émission soit les artistes, journalistes, techniciens... et administratifs.

Il y a une double action à accomplir sur le plan régional : **l'information et l'orientation des adultes, le recensement de tous ceux qui peuvent « perfectionner les autres ».**

M. Jean Milhaud a remarqué que « presque tout le monde » a aujourd'hui le souci de s'adapter au monde qui s'élabore et qu'un nombre important de personnes, souvent à peine conscientes des lacunes qui les caractérisent souhaitent être guidées dans la recherche des moyens pouvant s'offrir à elles pour se perfectionner au cours de la vie...

Il lance alors l'idée de la formation sur le plan départemental d'un **comité d'information et d'orientation des adultes** patronné par des hommes ayant vocation pour traiter des problèmes d'éducation et du travail. « Tous pédagogues » dit en terminant M. Jean Milhaud, c'est là un programme ambitieux mais non irréalisable.

M. Abauzit fait une communication qui a pour objet la présentation du livre de Robert Blanc intitulé « Souvenirs lycéens ».

Si j'ai tenu à vous présenter Robert Blanc qui est pour vous un inconnu c'est d'abord parce qu'il a écrit des lignes fort aimables pour notre Académie et ensuite parce que son livre évoque des personnalités qui nous sont chères dans l'actualité et dans notre souvenir.

Je présenterai l'auteur, puis je citerai quelques passages de l'ouvrage. Et pour conclure je dirai ce qu'il peut nous apporter.

Robert Blanc occupe un poste important au Ministère des Travaux publics. Profondément attaché à Uzès sa ville natale, il y possède une villa où il passe de fructueux moments de loisir. Conseiller municipal, il s'intéresse particulièrement à la vie culturelle de la cité et à ses traditions. Il a voué à sa ville une fidélité sans réserve et il la sert de multiples façons. Vous allez en juger.

Mais ses « Souvenirs lycéens » se situent non pas à Uzès mais à Alès où sa mère veuve de bonne heure avait du se fixer.

Evoquant ses condisciples, il dit notamment ceci : « Beaucoup de ces garçons occupent aujourd'hui de hautes fonctions dans l'enseignement, le corps médical, l'administration, le monde des affaires. Beaucoup sont étoilés, cravatés. C'est essentiellement je crois au cher « bahut » de leur jeunesse qu'ils doivent leur réussite ».

Blanc a su garder le contact avec ses amis de lycée. Essentiellement sociable il a de nombreuses relations.

C'est cela qui opportunément a souvent secondé ses efforts et lui a permis d'œuvrer au profit de la bonne ville d'Uzès dans les domaines les plus variés et d'avoir à Paris une activité aux multiples branches.

Il a su pénétrer à l'Hôtel des monnaies et il a doté Uzès d'une très belle médaille : sur une face les tours ducales, sur l'autre la tour Fénestrelle et les armes de la ville.

C'est grâce à lui qu'à été émis par les Postes et Téléphone, le timbre d'Uzès qui représente également les tours du duché.

Il est à Paris le président d'un groupement particulièrement vivant : il s'agit de « L'Uzège » qui comprend des gens d'Uzès et de sa région fixés dans la capitale.

Les uzétiens par leur journal local le « Républicain d'Uzès et du Gard » sont tenus au courant des manifestations de cette association.

En été et principalement au moment des fêtes données en l'honneur de Racine, des membres de l'association se retrouvent à Uzès. Un dîner aux chandelles est habituellement donné dans la salle à manger du duché. Y participent des personnes de la ville heureuses de rencontrer les parisiens. Les convives sont aimablement accueillis par la marquise de Crussol qui est la grande animatrice de l'Uzège à Paris.

Robert Blanc est un conférencier de valeur. Il a fait dernièrement à Alès une conférence sur Jean-Baptiste Dumas.

Il préside l'association des parents d'élèves d'un grand lycée de Paris.

Enfin, et j'en saute, Blanc est un des principaux collaborateurs du Républicain d'Uzès et du Gard, déjà cité, feuille libéralement ouverte à toutes les opinions et à tous les genres.

Le 6 avril 1962 lors de ma réception j'avais derrière moi deux « supporters », mot à la mode, Messieurs Maurice Lahondès, Président de la chambre des notaires et Robert Blanc. Ils représentaient la fierté de ma petite ville pour votre choix ; mais je crois avoir suffisamment démontré que je suis bien de la grande.

Le 28 avril Blanc a publié un article intitulé « Aux écoutes de l'Académie de Nîmes » fort aimable pour notre compagnie. En voici un extrait :

« Une faveur particulière du destin nous a permis d'assister à cette séance solennelle du 6 avril, tenue dans le vieil et magnifique hôtel de la rue Dorée qui abrite les délibérations de la célèbre compagnie nimoise.

« Dès l'abord on se croit transporté hors du temps : les académiciens sont rangés sagement autour d'une immense table à tapis vert au-dessus de laquelle sont des lustres à ferrures contournées... Le public forme une tapisserie austère et pourtant variée le long des murs dont on saisit avec difficulté la couleur originelle car ils sont couverts de tableaux de familles — de la famille académique s'entend. — Nul n'ignore en effet que l'Académie de Nîmes possède un passé de gloire (et que ses membres — comme ceux de la grande sœur du Quai Conti — jouissent du privilège enviable de l'immortalité).

« Quand nous pénétrons dans ce temple de la science, de la littérature, de l'art, de l'histoire, les regards des grands disparus dont plusieurs portent l'habit ecclésiastique.. nous accueillent avec une bienveillance un peu hautaine et protectrice ainsi qu'il se doit. On évoque — in petto — Balzac, Flaubert ou tel autre seigneur de moindre importance, mais en tout cas, un de ces peintres de la vie de province qui nous ont conservé la France de jadis et que nous ne risquons pas de jamais oublier ».

Blanc fait ensuite un compte rendu fidèle de la séance qu'approuverait très certainement notre secrétaire perpétuel.

Blanc a confié à notre ami Peladan, imprimeur à

Uzès, le soin d'imprimer ses « Souvenirs lycéens ». L'ouvrage est assorti de nombreuses photographies de classes et de professeurs. Elles sont évocatrices et nous donnent une certaine nostalgie.

Voici ce qu'écrit l'auteur au terme de ses souvenirs : « Je voudrais rendre grâce avec suffisamment d'éloquence et de chaleur à tous les maîtres dévoués, qui peu à peu, lentement, avec patience et désintéressement — oh combien ! — nous ont formés, nous ont donné le meilleur d'eux mêmes.

Je me penche sur mon passé et je les vois tous, les grands et les petits, les très distingués et les modestes, les sévères et les indulgents, les croyants et les sceptiques, les zélés et les calmes. Sauf un ils ont tous disparus, ils sont morts leur tâche accomplie. Comme l'affirme le vieux dicton de Provence « avant-coureurs, ils coururent pour nous ».

« Paradoxalement c'est le premier de tous, mon professeur de classe enfantine, la chère et adorable Madame Gobillot qui est disparue la dernière.

Du moins me fut-il donné, peu avant son départ, un demi siècle après avoir été son élève, de la serrer dans mes bras avec émotion et bonheur ?

En embrassant celle qui m'apprit à lire, je rendais hommage à tous : ils ont fait de moi ce que je suis, je leur dois le peu que j'ai su conserver et faire fructifier ».

D'un bout à l'autre le petit livre de Blanc est teinté par une amicale sensibilité.

Il arrive au lycée Jean-Baptiste Dumas à quatre ans et demi ; il y restera onze ans et il le quittera pour aller en première supérieure au lycée de Montpellier.

Jean-Baptiste Dumas, nom illustre s'il en fut, sommité scientifique du 19^e siècle, il naît en 1800, a été bien choisi comme exemple pour les élèves du lycée.

C'est de lui que Pasteur disait : « Ce petit commis de pharmacie d'Alès s'est élevé par son travail et son mérite à la tête des savants du monde entier... »

Robert Blanc est bien dans la tradition cévenole : simplicité et bonhommie. Ses souvenirs consistent en des séries de portraits et dans le récit de petits faits le con-

cernant personnellement. Mais il place tout cela dans le milieu alésien de l'époque. Il évoque avec talent l'état d'esprit du personnel enseignant et des élèves à la veille de la guerre de 14 et pendant cette guerre.

Avec art il campe le professeur Talagrand « grand, voûté, le buste court et les jambes démesurées, embarrassé de ses bras et de ses mains immenses », et il relate comme cet agrégé de grec fut mobilisé au moment où Alès recevait en remplacement du quarantième de ligne presque entièrement décimé, les quatrième et huitième régiments de tirailleurs tunisiens. Les élèves virent avec stupeur arriver leur professeur de grec « avec des pantalons bouffants, une très courte veste bleue à broderies jaunes, chéchia et ceinture écarlates ». La ceinture servait de poche à M. Talagrand qui (je cite) « en sortait à volonté les fables d'Esopé, son mouchoir ou telle autre richesse ».

Une vingtaine de professeurs ou de personnalités sont ainsi présentés, y compris quelqu'un dont le souvenir nous est cher : Monsieur Gibelin qui faisait ses débuts de professeur d'allemand au lycée d'Alès. Il savait se faire respecter nous dit son ancien élève. « Eine Seite », en cas d'infraction à la discipline. Blanc nous livre une habitude de M. Gibelin. Je cite : « Il avait la rage de déformer les noms et de les féminiser : ... Moulinié devenait Moulina, Blanc Blanquette, Vigier La Vigière ».

Monsieur Gibelin que j'ai bien connu faisait simplement de l'humour et de plusieurs manières.

Blanc évoque aussi quelques camarades et encore un de nos confrères. Je cite : « On remarquait un petit garçon charmant qui m'intriguait beaucoup : ses longues boucles retombaient sur ses épaules et il les agitait gracieusement en courant. Le petit garçon se nommait Edgard Tailhade. Il s'exprimait très bien ».

A la page 33 nous pouvons voir Edgard Tailhade en classe de neuvième mais il a les cheveux coupés. Il regarde le photographe avec une certaine malice.

Ailleurs : je cite « Souvent un certain garçon venait chez nous : élève de 4^e ou 5^e, plus âgé que moi, moins âgé que mon frère, il s'intéressait passionnément à notre bibliothèque, empruntant à chaque visite un Jules Verne ou quelque autre livre d'imagination. Une fois, il dénicha le

costume de cuirassier que des amis avaient offert à mon frère à l'occasion du mardi-gras, s'en revêtit et le garda toute la journée. Ses yeux brillaient d'un très vif éclat, sa voix contenait une certaine âpreté et il s'exprimait avec ferveur. Déjà, tout doucement la gloire se préparait pour lui dans le chiffre mystérieux de nos jours. C'était André Chamson.

André Chamson a gardé le goût du déguisement. Il n'y a pas si longtemps une photo du « Midi Libre » le représentait en gardian le trident à la main, mais à pied.

Le Républicain d'Uzès du 9 février annonce que le III^e Rallye National du tourisme équestre aura lieu cette année à Uzès. « Monsieur André Chamson de l'Académie Française a bien voulu accepter, de manière officieuse pour le moment, de présider le Comité d'Honneur du troisième Rallye. Mais il sera un président d'honneur actif. Il nous a en effet, fait part de son intention de participer aux différentes manifestations, à cheval, et en tenue de gardian ».

Blanc évoque une personnalité alésienne fort sympathique Xavier de Lamareille, capitaine de la compagnie des sapeurs-pompiers et chef de la musique.

C'est de Lamareille qui avait composé le chant qui eut son heure de gloire. « Ce que c'est qu'un drapeau ». La faveur populaire en a changé le titre en « Flotte petit drapeau ».

Ce chant fut créé par Marthe Chenal, de l'Opéra-comique sur des paroles de Favart.

« Loque, chiffon tricolore ou guenille,
Symbole, image ardente du pays,
Pour te chanter tout mon être pétille ;
D'émotion d'avance je palis.

Flotte petit drapeau
Flotte, flotte bien haut.
Image de la France
Symbole d'espérance ;
Tu réunis dans ta simplicité
La famille et le sol, la liberté !

J'abandonnerai Robert Blanc sur cette note patriotique en indiquant que le 28 janvier l'Uzège à Paris a ranimé la flamme sous l'Arc de triomphe.

Et pourtant il y aurait beaucoup d'autres choses à dire sur ce livre qui contient onze ans de la vie d'un homme.

Blanc a fort bien décrit cette grande table autour de laquelle nous nous réunissons. Il m'est permis d'ajouter qu'en son milieu se trouve le cercle de l'amitié qui invite aux libres confidences.

Aussi je peux donc dire que j'ai été profondément remué par ce petit livre ; parallèlement aux récits se déroulait en moi comme un film ; entre les lignes les souvenirs revenaient frais et purs.

Ce livre dans sa simplicité est puissamment évocateur ; il est un message de reconnaissance et d'amitié. C'est pourquoi j'ai tenu à rendre ici témoignage des intentions de mon ami Blanc.

En cette période troublée où la vie même de la planète est en cause on peut se demander ce que valent pour nous, modestes unités les souvenirs de notre jeunesse.

Je répondrai simplement et pour conclure que tous ces souvenirs de collège, de lycée, ces fleurs de nos jeunes années sont pour chacun de nous un suport, une base. Ce sont les racines qui nous permettent de croire en nos destinées, en nos vocations, en la valeur de nos efforts.



croions au contraire que de même que la vraie science se heurte souvent au mystère, la vraie religion doit reconnaître que l'homme tel qu'il est, est souvent placé devant le mystère et qu'il ne peut posséder quelque lumière sur les problèmes de la destinée humaine que par la Foi, qui est non pas attitude intellectuelle, mais confiance en Celui qui est plus grand que nous et en Celui qui a révélé au monde la volonté de Dieu.

Nouvelle Série

Le N° : 2,50 NF

N° 30

**BULLETIN
DES SEANCES**

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

3^{me} & 4^{me} Trimestre 1963

[ANCIENS ETABLISSEMENTS
IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES – 12, RUE PRADIER, 12 – **NIMES**

1965

SOMMAIRE




Pages

FAITS ACADEMIQUES

Décès du Marquis de Lordat, membre non-résidant	85
Réception du Duc de Castries, membre non-résidant	85
Election de M. Aubanel, membre non-résidant	87
Legs du Marquis de Lordat, à l'Académie	109
Réception de M. le Pasteur Lhermet, membre résidant	113
Réception de M. Aubanel, membre non-résidant	129

COMMUNICATIONS

M. Escholier: <i>Géricault et le Radeau de la Méduse</i>	76
M. Sablou: <i>Le Style Jésuite</i>	80
M. Henri Chabrol: <i>Bigot et La Fontaine</i>	83
M. Raoul Stéphan: <i>Déjanire ou le Triomphe du Feu</i>	86
M. André Nadal: <i>L'Ecole poétique d'extrême avant-garde: Le Lettrisme</i>	88
Mgr Homs: <i>Blaise Pascal</i>	110
Bâtonnier Lacombe: <i>Encore l'Atlantide</i>	129



BULLETIN
DES
SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES

SEANCE DU 31 MAI 1963

Présents : MM. Velay, Président, Docteur Baillet, Hutter, Bâtonnier Lafage, Seston, Nadal, Pasteur Lauriol, Mgr. Homs, Escholier, Bâtonnier des Guerrois, Lacombe Secrétaire Perpétuel.

L'Académie s'est réunie en son local habituel de la Rue Dorée sous la Présidence de M. Velay.

Maître des Guerrois a rendu compte du discours prononcé lors de la rentrée judiciaire 1962-1963 par M. Domergue Conseiller à la Cour d'Appel de Nimes sous le titre : « Justice et Lettres ».

Sous ce titre M. le Conseiller Domergue a voulu non pas parler de tout ce qui a été dit mais dresser un tableau non pas complet mais partiel des principales œuvres littéraires qui ont mis en cause la Justice et les Magistrats.

Maître des Guerrois a souligné la façon à la fois érudite et spirituelle avec laquelle l'auteur du discours a entraîné ses auditeurs dans un véritable voyage à

travers le temps depuis la démocratie athénienne jusqu'à la fin du XIX^{me} siècle soulignant au passage les œuvres les plus intéressantes, depuis les « Guèpes » d'Aristophane dont s'est inspiré Racine dans « les Plaideurs » jusqu'à « la Robe Rouge » de Brieux. En passant par « l'Avocat Pathelin » Rabelais, Clément Marot Montaigne, La Fontaine, Racine, St Simon, Beaumarchais, Flaubert et Baudelaire.

Il a indiqué les critiques qui ont été faites de la justice aux diverses époques par ces différents auteurs en même temps qu'il a parlé des procès qui ont été faits à cause des œuvres parues notamment celui de « Madame Bovary » et celui des « Fleurs du Mal ».

Il a noté en même temps en terminant l'ironie en cette matière d'Anatole France et de Courteline.

En conclusion M. le Conseiller Domergue a souligné en reprenant une parole du Bâtonnier Labori l'intérêt que présente la conservation des formes traditionnelles de la Justice qui sont les garanties des justiciables.

M. Escholier Directeur de l'Ecole des Beaux Arts entretient ensuite ses Confrères du « Radeau de la Méduse » autrement dit de l'Episode qui a donné lieu au tableau de Géricault et du tableau lui-même.

Il indique qu'au début de la Restauration les traités de 1815 venaient de restituer à la France une de ses anciennes Colonies Le Sénégal. Il importait de prendre possession pour la France de cette Colonie.

C'est pourquoi une expédition fut organisée composée de 4 Bâtiments dont le plus important était « La Frégate » et « La Méduse » pour aller prendre possession de la Colonie.

Cette expédition était placée sous les ordres de M. Duroys de Chaumareys Lieutenant de Vaisseau avant la Révolution et qui, ayant émigré, n'avait plus navigué depuis plus de 25 ans d'où, par suite de son man-

que de pratique, la cause déterminante du drame qui inspira Géricault.

On lui avait bien donné pour suppléer à son inexpérience un Officier nommé de Richefort mais cet Officier lui-même était aussi présomptueux qu'incapable.

La flotille rassemblée à Rochefort leva l'ancre le 17 juin 1816 mais M. de Chaumareys impatienté de voir que les bâtiments d'escorte retardaient la Méduse dans sa marche décida de se séparer d'eux.

Il n'exécuta pas les instructions du Ministère qui prescrivait de sonder afin d'éviter de s'approcher trop près de la côte de sorte que le 4 juillet à 3 heures de l'après-midi la frégate échoua sur un banc rocheux et dut être considérée comme perdue.

Il fallut alors assurer la retraite de l'équipage et des passagers. En tout 400 hommes à évacuer au moyen de 6 embarcations seulement.

C'est pourquoi la construction d'un radeau fut décidée.

Ce radeau devait être remorqué par les canots mais bientôt les Commandants des embarcations firent couper les amarres et le radeau se trouva ainsi isolé.

La famine, par suite de la faible quantité de vivres, et le manque d'eau entraînèrent bientôt des scènes épouvantables et même des actes de cannibalisme.

Finalement une partie des survivants blessés furent achevés et jetés à la mer par les hommes valides dont le nombre diminuait progressivement jusqu'au moment où le brick l'Argus vint les recueillir. Ils n'étaient plus que 15 sur lesquels 10 paraissaient plus près de la mort que de la vie.

M. de Chaumareys qui, contrairement aux règles qui prescrivent à un Capitaine d'abandonner son bord le dernier, était parti dans les Chaloupes et avait regagné St Louis du Sénégal fut traduit devant un Conseil de Guerre et rayé de la liste des Officiers de Marine et condamné à 3 ans de Prison Militaire.

Cet événement souleva en France une extraordinaire émotion.

L'opposition l'exploita au détriment du Gouvernement de Louis XVIII, c'est alors qu'un homme se trouva pour cristalliser ces sentiments : Gericault.

Celui-ci né en 1791 est une des personnalités les plus attachantes de l'histoire de l'art.

Ami de Charlet et d'Horace Vernet il ne fut jamais royaliste et cependant il s'engagea dans les Mousquetaires Royaux et lors du retour de l'île d'Elbe escorta le Roi jusqu'à Béthune.

Il appartenait à l'École Romantique et eut le courage dans cette circonstance d'oser transgresser les lois du classicisme qui prescrivait de ne s'inspirer que de l'Antiquité.

M. Escholier sut rendre avec exactitude la conscience, avec laquelle Gericault pour décrire cet épisode douloureux sut s'entourer de tous les documents : recueillir les souvenirs des survivants et étudier de près l'anatomie humaine qu'il devait décrire dans les cadavres des Naufragés.

Il fait partager à ses auditeurs les angoisses de l'artiste qui à plusieurs reprises crut ne pas pouvoir mener à bien son Oeuvre.

Celle-ci enfin terminée fut exposée au Salon de 1819 sous le titre : « Une Scène de Naufrage ».

Le Public ne comprit pas qu'il s'agissait d'une esthétique nouvelle et selon ses opinions politiques approuva ou blâma le tableau.

L'artiste déçu transporta quelques mois son Oeuvre en Angleterre où il fut apprécié par le public anglais.

Le Radeau ne devait entrer au Louvre qu'après la mort de Gericault. Celui-ci victime de ses imprudences fut fauché dans la force de son âge et de son talent au moment où il rêvait de projets grandioses.

La mort avait emporté ses rêves mais il avait eu le temps de nous transmettre son message grâce auquel l'histoire du « naufragé de la Méduse » n'est pas tombée dans l'oubli.

Le Président remercie l'Orateur de cette communication vraiment émouvante qui a fait revivre un épisode de notre histoire.



SEANCE DU 14 JUIN 1963

Présents : MM. Velay Président, Colonel de Baligncourt, Théron, Inspecteur Lignières, Pasteur Brunel, Nadal, Barnouin, Monseigneur Homs, Docteur Baillet, Sablou, Abauzit, Mlle Lavondès, MM. Seston, Bâtonnier Lafage membres résidants, Marquis de Lordat, Chabrol, membres non résidants, Bâtonnier des Guerrois, Secrétaire Adjoint.

Excusé : Me Lacombe Secrétaire Perpétuel.

Au début de la séance l'Académie a procédé à l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Franck Rouvière décédé.

M. le Pasteur Lhermet a été élu à l'unanimité des présents.

M. Sablou Conservateur des Archives Départementales a entretenu ensuite ses Confrères de l'architecture des Eglises d'Europe dans le dernier tiers du XVI^{me} siècle et au cours du XVII^{me} et du style « Jésuite ».

Y a-t-il eu, dit-il, un style « Jésuite » ?

Taine l'a prétendu au Cours d'un récit qu'il fit d'un voyage à Rome et au cours duquel il admira notamment l'Eglise du « Gésu » Eglise de la Maison Mère de la Compagnie de Jésus à Rome.

Cette thèse fut ensuite reproduite par des Allemands notamment en 1878 sous la définition : « recherche décadente de l'effet par la surcharge décorative qui caractérisa le style de la Renaissance et que les Jésuites utilisèrent à partir du XVI^{me} siècle dans leurs Edifices Religieux ».

En réalité la question est beaucoup plus complexe et si l'on étudie notamment la correspondance entre le général de la Compagnie de Jésus et les différentes maisons de la même compagnie en Europe relativement à la construction des Eglises et Chapelles

de la Compagnie, on est obligé de se convaincre que très souvent les Provinciaux ou Directeurs de Collèges ne suivirent pas pour la construction des Edifices culturels les instructions qui leur avaient été données par la Maison généralisée et que très souvent le plan adopté est tout à fait différent et confié souvent à un autre architecte quelquefois un laïque que celui choisi ou recommandé par le Général.

En réalité on doit après examen complet conclure que les Jésuites ont à peu près abandonné le style gothique et se sont inspirés notamment pour cela de ce qui a été fait pour l'Eglise de Notre Dame de Montserrat en Catalogne. A ce point de vue il y a lieu de préciser qu'Ignace de Loyola Fondateur de la Compagnie vint méditer à Notre Dame de Montserrat avant d'entreprendre son Oeuvre d'Apostolat et qu'un de ses successeurs comme Général François Borgia de la famille des Ducs de Gandie était Espagnol comme lui.

En réalité si l'on compare les différentes Eglises construites par les Jésuites au cours des Epôques précitées ; on doit se convaincre que les modifications qu'ils ont apportées au Style Gothique sont plutôt inspirées par des raisons de commodité pour répondre à leur but d'apostolat.

Il s'agit de rendre la nef de l'Eglise ou de la Chapelle qui sera unique accessible commodément au Public et pour cela supprimer les vitraux à sujets de couleur ; pour les remplacer par des vitraux blancs qui laisseront plus facilement pénétrer la lumière, et permettront aux fidèles de lire commodément leur Office.

De même la Chaire sera construite de façon que l'Orateur soit vu et entendu par tout le monde et des Tribunes seront construites pour les élèves et leurs Professeurs.

Pour le « Gésu » en particulier il suffit de lire la correspondance échangée entre le Cardinal Farnèse qui subventionna la construction de l'Eglise et l'architecte Vignole pour se rendre compte que ce dernier a suivi les instructions qui lui étaient données non par le Général mais par le Cardinal.

Ce qui est exact c'est que dans les Pays Bas en particulier les Jésuites ont souvent employé « le style baroque » mais que ce style a été quelquefois adopté notamment à Valenciennes par les successeurs des Jésuites et non par eux-mêmes.

Tel est en résumé ce que l'on peut dire sur la question « du Style Jésuite » mais il faut de toute façon rendre hommage aux efforts en cette matière de la Compagnie de Jésus conclut l'Orateur après cet exposé particulièrement documenté et très difficile à résumer.

M. le Docteur Baillet rend compte ensuite du dernier volume de vers de Mme Girard-Duverne il lit plusieurs des Poèmes de ce recueil précisant que l'auteur a puisé son inspiration le plus souvent dans les événements familiaux heureux ou malheureux et dans l'amour de la nature et de la Patrie.

La Séance est ensuite levée l'Académie se réunira à nouveau le 22 juin pour entendre le Secrétaire Perpétuel de l'Académie Racinienne qui lui, parlera de « Nîmes et Uzès au temps de Racine ».



SEANCE DU 5 JUILLET 1963

La séance est ouverte à 17 Heures sous la présidence de M. Velay, Président.

Le Procès Verbal de la Séance du 22 Juin est lu et adopté.

Etaient présents : MM. Velay Président, Lafage, Flaugère, Dave, Mgr. Homs, Barnouin, Nadal, Seston, Docteur Baillet, Inspecteur Lignièrès, Abauzit, Thérond, Modeste, Pasteur Brunel, Hugue, Pasteur Loriol Membres résidants ; Chabrol Membre non résidant ; des Guerrois Secrétaire Adjoint.

Excusé : Me Lacombe Secrétaire Perpétuel.

Lecture est d'abord donnée d'une lettre de M. Dubu Secrétaire perpétuel de l'Académie Racinienne qui s'excuse de n'avoir pu être à Nîmes à la Séance du 22 juin où il devait présenter une communication et explique que ce retard est dû à un accident ferroviaire qui ne lui a permis d'être à Nîmes ce jour là qu'à 20 h.30 trop tard par conséquent pour assister à la Séance.

M. Chabrol Membre non résidant fait ensuite une communication dont le titre est le suivant : « Bigot et La Fontaine ».

Le Conférencier explique qu'il ne s'agit nullement de sa part de dénigrer notre Fabuliste National que nul n'admire plus que lui et dont il apprécie en particulier l'élégance de style et de versification la beauté et la concision des images ainsi que la façon d'imiter, en conservant son originalité propre, les fabulistes de l'antiquité qui lui ont servi de modèle.

Toutefois il lui a semblé que Bigot, notre fabuliste Nimois, dans « ses fables patoises imitées de La Fontaine » savait lui aussi se dégager de son modèle et conserver son originalité.

La plupart de ses personnages bien qu'étant des animaux sont aussi des nimois et appartiennent aux catégories diverses de la Société nimoise de son époque (Rachalan, Bourgeois, travailleurs manuels, aristocrates). ce qui permet au Fabuliste de décrire les mœurs de la Société Nimoise de ce moment là.

D'autre part, à part quelques exceptions qui sont très belles, La Fontaine a écrit d'une façon impersonnelle et n'a pas exprimé des sentiments moraux et affectifs.

Par contre Bigot soit qu'il se mette personnellement en scène soit qu'il fasse parler ses personnages sait dépeindre la misère du petit peuple à cette époque ainsi que les sentiments religieux civiques et patriotiques d'une grande partie de la Société à ce moment-là.

En ce qui concerne la « Graphie », M. Chabrol malgré ce que dit Bigot dans la Préface d'une des éditions de son œuvre, estime qu'on ne peut critiquer (Sully André Peyre qui a donné une édition de Bigot en dialecte Mistralien car, en agissant ainsi il a donné à l'Oeuvre du Fabuliste une plus grande possibilité d'être comprise de tous.

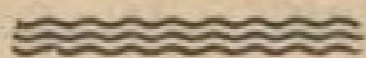
D'ailleurs, ajoute M. Chabrol, si Bigot malgré les sollicitations de Mistral et d'Aubanel a toujours refusé de faire partie du Félibrige, il a consenti à donner quelques contes ou fables dans les premiers almanachs provençaux.

Il doit être considéré lui aussi comme un des artisans du maintien de la langue d'Oc.

En terminant M. Chabrol donne à son auditoire lecture de la Fable de Bigot : « Le lièvre et la Tortue » dont il sait avec finesse souligner toutes les nuances.

Le Président remercie l'Orateur de ce véritable régal littéraire.

La Séance est ensuite levée les travaux de l'Académie ne devant reprendre qu'en Octobre.



SEANCE DU 18 OCTOBRE 1963

La séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. Velay Président.

Etaients présents : MM. Dupont, Seston, Lignièrès, Colonel de Balincourt, Nadal, Flaugère, Barnouin, Bâtonnier des Guerrois, Brunel, Pasteur Lauriol, Pasteur Brunel, Bâtonnier Lafage, Mgr. Homs, Roger, Abauzit membres résidants ; Raoul Stéphan, Duc de Castries membres non-résidants ; Lacombe secrétaire Perpétuel.

M. Velay se dit heureux de retrouver ses confrères après la longue interruption des séances due aux vacances. Il salue M. Dupont qui revient après une absence qu'expliquait son état de santé aujourd'hui rétabli.

Le Président prononce le discours funèbre du Marquis de Lordat dont la modestie avait désiré qu'aucun discours ne soit prononcé sur sa tombe. Ici il est de notre devoir de dire quelles furent ses qualités d'esprit et de cœur. Personne n'a oublié ses communications qui révélaient l'étendue et la profondeur de son érudition et les nombreuses marques d'attachement qu'il a données à l'Académie.

Se tournant ensuite vers le Duc de Castries qui, en qualité de membre non-résidant aujourd'hui prend séance, il rappelle ses œuvres littéraires et historiques ; il en souligne le grand intérêt et les succès qu'elles ont justement obtenus.

Le Duc de Castries remercie l'Académie de l'honneur qui lui est fait et dont il apprécie tout le prix. Il donne ensuite lecture de quelques pages d'un ouvrage qu'il vient de terminer et qui est sur le point de paraître sur « Maurice de Saxe ». Il rappelle que le chef d'état-major de ce maréchal était un nimois : le

marquis de Valfons. Les pages lues sont le récit de la fin de ses amours avec Adrienne Lecouveau.

M. Raoul Stéphan donne lecture d'un acte d'une pièce dont il est l'auteur : Dejanire ou le Triomphe du Feu. La scène est à Trachine au pied du mont Ceta proche du défilé des Thermopyles. Les deux premiers actes dans le Palais du roi Célyx, le 3^{me} sur le mont Ceta on est en Mai (Thargejia). Personnages Dejanire femme d'Héraclès, Tenesse nourrice de leurs enfants, Hyllos fils aîné d'Héraclès, Hérakles, Philoctète ami et compagnon d'Hérakles, Lichas messenger.

Premier acte : Déjanire attend impatiemment le retour d'Héraclès parti pour une expédition. Elle travaille à une tapisserie qui représente un combat d'Héraclès ; elle est inquiète et jalouse. Son fils aîné Hyllos, rapporte du temple de Delphes un oracle peu rassurant ; enfin le messenger Lichas annonce le retour d'Héraclès, vainqueur du roi d'Oschalie il va arriver avec un cortège de captives parmi lesquelles la propre fille du roi vaincu. Jalousie de Déjanire. Entre Héraclès heureux de retrouver son foyer, sa femme et ses enfants mais ses paroles ne calment pas les craintes de Déjanire.

Deuxième acte : Hyllos interroge Phloctet sur l'expédition d'Oschalie. Il lui confie qu'il est épris d'Iole la fille du roi vaincu.

Cependant Déjanire est de plus en plus jalouse elle pense ramener à elle Héraclès en lui donnant la tunique teinte du sang du centaure Nessus tué par Héraclès. Ses débats. Cependant Héraclès accepte de la revêtir en allant sacrifier aux dieux. Peu après surgit Hyllos épouvanté, son père est en proie à d'horribles souffrances. Déjanire s'accuse.

Troisième acte : (au flanc du mont Ceta) Déroulement des souffrances d'Héraclès qui aspire à la mort Philoctète puis Hyllos essaient de le reconforter. Mais il accueille durement Déjanire qui le supplie de lui pardonner. On apprend bientôt qu'elle s'est tuée. Héra-

clès dit à son fils ses dernières volontés qu'il épouse Iole et rende les derniers devoirs à sa mère. Héraclès demande à Philoctète de la conduire au bûcher afin que l'âme qu'il a reçue de Zeus retourne à Zeus.

Il est en fin de séance procédé à l'élection d'un membre non résidant, M. Aubanel est élu à l'unanimité des présents.



SEANCE DU 8 NOVEMBRE 1963

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Lignières, ancien Président.

Étaient présents : MM. Dupont, Lignières, Seston, Colonel de Balincourt, Bâtonnier Des Guerrois, Brunel Barnouin, Bernardy, Modeste, Bâtonnier Lafage, Mgr. Homs, Nadal, Hugues, Pasteur Lauriol, Abauzit, Lacombe Secrétaire Perpétuel.

Excusé : Docteur Baillet.

Lecture est faite d'une lettre de M. le Professeur Duval remerciant l'Académie de l'avoir élu membre non-résidant.

La parole est donnée à M. André Nadal pour sa communication sur : « L'école poétique d'extrême avant-garde : le Lettrisme ».

Monsieur le Président,
Mes chers Confrères,

L'École poétique d'extrême avant-garde : le « Lettrisme » est peu connue du public cultivé, elle mérite cependant de l'être, malgré les réserves que chacun sera en droit de faire.

Peu nombreux sont en effet ceux qui savent exactement ce qu'est le Lettrisme, avec ses prétentions, ses moyens, ses œuvres, ses limites enfin.

Disons tout de suite que le créateur du Lettrisme est *Isidore Isou*, de son vrai nom Isidore Goldstein, avec lui se déclarent authentiquement lettristes les poètes *Gabriel Pomerand*, *François Dufrêne*, *Gil Wolman*, *Maurice Lemaître*.

L'apparition du Lettrisme date de la fin de la dernière guerre mondiale, le livre qui l'a révélé aux poètes et aux amants de la poésie a paru en 1946 à la NRF sous le titre : « *Introduction à une nouvelle poésie et à une nouvelle musique* » son auteur est *Isidore Isou*

Pour faire mieux comprendre toute sa pensée et pour plus de clarté, Isidore Isou se voit obligé de créer et de donner dans son ouvrage quelques mots ou expressions dont il fournit l'explication. C'est ainsi que l'expression *période amplique* désigne la période esthétique durant laquelle les arts qui viennent de se constituer essaient de refléter le monde *extrinsèque*, durant cette période les *formes* sont dominées par les genres de l'anecdote, par les sentiments, les passions. L'expression *période ciselante* est la période esthétique qui suit la période amplique durant laquelle les arts ayant épuisé la description des anecdotes extérieures se préoccupent plus particulièrement de *l'approfondissement* de leurs formes et aboutissent ainsi à la destruction de l'art même.

Disons tout d'abord que le Lettrisme concerne non seulement la poésie, mais aussi la musique, la danse, l'opéra, le cinéma, mais disons aussi que c'est presque toujours à la poésie que l'on pense quand il s'agit du Lettrisme et c'est bien la *poésie lettrique* seule qui sera l'objet de cette étude. Donnons du Lettrisme la définition suivante d'Isidore Isou : « Le Lettrisme est l'art qui accepte la *matière des lettres* réduites et devenues *simplement elles-mêmes* pour mouler dans leur bloc des œuvres cohérentes ».

On appelle aussi du nom de *lettries*, les œuvres lettristes : un « poème » lettriste, une « symphonie » lettriste, etc..., sont des lettries.

L'usage des lettres de l'écriture ordinaire et leur placement en « mots » peut faire croire à un langage dans le cas d'une certaine lettrie, il n'en est rien car le Lettrisme supprime le *sens des mots* ; en composant des « mots » *sans signification* les lettristes retirent au langage son pouvoir d'abstraction à fin utilitaire. Les

lettries sont des groupes de lettres gratuites si non gratuitement ordonnées.

Le Lettrisme n'est donc pas un langage, il n'est pas non plus la poésie et la musique comme nous l'entendons jusqu'ici. Pour la poésie malgré que dans certaines lettries le cadre de mots et de phrases possède un aspect semblable au cadre du vers, il n'en reste pas moins qu'en perdant leur sens, ces mots et ces poèmes ne donnent pas à la poésie sa figure connue.

Le Lettrisme n'est pas de la musique, ne serait-ce que parce qu'il n'utilise pas d'instrument fabriqué. Il pourrait être du chant, puisqu'il utilise comme « instrument » la voix humaine, mais le lettriste fera remarquer que sa voix ne s'élève et ne descend comme dans le chant et la musique, qu'elle ne varie pas de degré, d'intervalle, qui est la matière de la musique, qu'elle se déplace sur une ligne mélodique, uniforme, monotone. En détachant la valeur de hauteur (note musicale) des lettres ou groupes de lettres, le lettriste ôte à ce chant ce qui le rattache à la musique.

On appelle *lettre*, *consonne* ou *voyelle* ce que le spécialiste du langage appelle *phonème*, la plus petite unité sonore contenue dans un mot.

Les phonèmes et leur assemblage en mots sont le résultat d'une création utilitaire de l'homme : le langage.

Le premier stade de toute poésie est celui de la *mécanique esthétique* pratique détournée de son but utilitaire qui est le langage, pour des arrangements propres : la poésie.

On a comparé le Lettrisme aux chants de travail ou de cérémonie des noirs, des indiens, des scouts. L'analogie existe dans l'incompréhensible des lettres exprimées, mais on ne peut assimiler les lettries aux chants nègres par exemple et cela pour deux raisons dit Lemaître : la première est que les incantations rituelles nègres sont un langage avec signification et syntaxe, ce qu'on nomme « art nègre » est souvent

industrie religieuse vue à travers des yeux de « civilisés » habitués à la gratuité de l'art occidental. Un blues lettriste de Maurice Lemaître n'a aucun sens conceptuel, pas davantage une lettrie de Wolman, de Pomérand ou de Dufrêne, alors que le « bongodonnogodai » d'un africain doit signifier quelque chose comme « viens, ô pluie » ; la seconde raison est que les « cris » nègres suivent une *ligne mélodique* qui les éloignent du Lettrisme et les rapprochent du chant.

Si le premier stade de la formation d'un art est celui du détournement d'une matière ou d'une pratique empirique de son *but utilitaire* pour des arrangements « gratuits », *esthétiques*, le deuxième stade de la formation d'un art et la forme *esthétique*.

La poésie a ainsi un cadre strict : une *forme*. Cette *forme* lui donne son caractère spécifique, elle en fait un *art*.

« Je suis parfois, dit Paul Valéry, dans son étude « *De la diction des vers* », je suis parfois celui qui s'il rencontrait aux enfers l'inventeur du sonnet lui dirait avec bien du respect. Mon cher confrère, je vous salue très humblement. Je ne sais ce que valent vos vers que je n'ai point lus et je parie qu'ils ne valent rien, parce qu'il y a toujours beaucoup à parier que des vers sont mauvais ; mais si mauvais soient-ils, si plats, si insipides, si clairs, si niais, si naïvement formés qu'ils puissent être, toutefois je vous place dans mon cœur au dessus de tous les poètes de la terre et des enfers !... Vous avez inventé une *forme* et dans cette forme les plus grands se sont adaptés ».

André Gide écrit dans la NRF de Février 1900 : « Un créateur est *important* pour autant qu'il découvre une *forme* dans son domaine, car les problèmes considérés importants qu'il traite sont empruntés par lui à d'autres disciplines dans lesquelles il ne peut revendiquer aucune couronne »

La couronne véritable est la forme découverte, inventée. Un artiste serait donc grand par l'ampleur de ses découvertes *formelles* et par la valeur, la richesse ou la nouveauté de ses introductions à l'intérieur de la forme inventée.

On peut se demander alors quelle est l'origine de l'abandon des mots en poésie par les lettristes et leur intérêt neuf pour la matière des lettres.

A Paris, au Quartier Latin, au bas du Boulevard Saint-Michel, il y a une petite rue allant de la Place Saint-André des Arts à la Seine (au quai des Grands Augustins), c'est la rue *Git-le-Cœur*, son nom est une corruption de *Gilles le Queux* (le Queux : le cuisinier, maître Queux). Dans cette rue *Git-le-Cœur* est le quartier général du Lettrisme, Isidore Isou préside en ce lieu où se trouvait autrefois l'Hôtel de la Duchesse d'Etampes et du Marquis d'O.

A quelques pas de là se réunissent les « beatniks » poètes anglo-saxons, qu'Isou qualifie d'ailleurs avec dédain de « sous-produits d'Henry Miller ».

Voyons de près à la suite de quels événements littéraires les lettristes se sont engagés ainsi sur le terrain où ils se trouvent.

Les créateurs, disent-ils, de la période *ciselante* où le matériel poétique devient une fin en soi s'avancent vers la mort de leur art qui a obtenu à l'intérieur de son cadre toutes les combinaisons possibles, la poésie qui depuis Homère jusqu'à Hugo prenait pour Soleil l'anecdote, conquêtes, états d'âme etc... a trouvé en Baudelaire son premier créateur ciselant.

Baudelaire a tracé les lois intérieures du poème, il a détruit l'anecdote pour la forme même du poème, après lui on restera attentif aux moyens d'expression poétique, images, mots, allusions ciselées. La pluralité des rythmes dans le sein du même vers font les beautés mallarméennes. On offre au mot l'attention qu'on attribuait autrefois au poème et au vers, il devient la couleur de la poésie.

On peut remarquer que dans Rimbaud on arrive presque à un mallarmeïsme du mot mais c'est aussi la conclusion d'une attaque destructive de toute organisation significative de la phrase ; c'est un dérèglement « un dérèglement de tous les sens » dit Rimbaud lui-même, toutefois on comprend encore à cause

des mots. *Tristan Tzara* est la suite de l'exaspération devant l'impossibilité de nouvelles systématisations.

Rimbaud se révolte donc contre le vers verlainien, Tzara c'est la révolution contre le mot mallarméen, Tristan Tzara part à la destruction des mots mêmes arrivant au dadaïsme, à « Dada » qui n'a pas su pourtant détruire complètement le mot quoiqu'ayant tout essayé pour cela ; il a en effet employé tous les canons : musicaux, burlesques, clownesques pour envahir le mot ; les mots étaient jetés dans un chapeau et on en sortait un poème ; avec des ciseaux dadaïstes ou découpait les mots d'un journal pour les mêler, mais le mot est toujours resté. Le rôle de *Tristan Tzara*, malgré son échec, reste cependant essentiel, Tzara est pour le lettriste le premier qui est compris poétiquement l'inutilité de la parole et se soit attaqué à sa dévalorisation.

Rappelons ici, comme distraction, la fameuse manifestation du 5 Février 1920 à Paris organisée par *Tristan Tzara* au Salon des Indépendants.

Les dadaïstes annoncent frauduleusement que *Charlie Chaplin* vient d'adhérer à *Dada* et sera présent. Ce programme attire une foule énorme, on lit à plusieurs voix des manifestes *dada*, l'un deux proclamait notamment : « Vous ne comprenez pas, n'est-ce pas ce que nous faisons ? Eh bien, chers amis nous le comprenons encore moins ! ».

A la suite de quoi, bien entendu, un furieux désordre de clameurs de projectiles s'en suivit, la salle dût être évacuée dans la plus complète obscurité, le scandale fut retentissant, c'est tout ce que voulait *Dada*.

Rimbaud avait-il pressenti le lettrisme par son « *Sonnet des Voyelles* » qui atteste la pénétration, semble-t-il, de la sensibilité parmi les lettres.

A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu ; voyelles,
Je dirai quelque jour vos naissances latentes :
A noir corset velu des mouches éclatantes
Qui bombinent autour des puanteurs cruelles.

Golfes d'ombre. E candeurs des vapeurs et des tentes
Lances des glaciers fiers, rois blancs, frissons d'ombelles,
I, pourpres, sang craché, rire des lèvres belles
Dans la colère ou les ivresses pénitantes ;

U cycles, vibrements divins des mers virides
Paix des pâtis semés d'animaux, paix des rides
Que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux.

O suprême Clairon, plein des strideurs étranges
Silences traversés des Mondes et des Anges
O l'Oméga, rayon violet de Ses Yeux !

Le poème a-t-il été écrit pour servir à une théorie des « correspondances » entre les sons et les couleurs ? On peut en discuter. Verlaine trouvait le sonnet « un peu fumiste » quoique l'admirant beaucoup et déclara un jour à André Gide devant Pierre Louys : « Moi qui ai connu Rimbaud, je sais qu'il se fichait pas mal si A était rouge ou vert. Il le voyait comme ça mais c'est tout ».

« Quoiqu'il en soit, dit Isou, si Rimbaud a pressenti le Lettrisme, il a contribué à créer le dadaïsme qui a laissé *sauf* l'objet principal à détruire : le mot ; le dadaïsme : une révolution blanche »

Ainsi depuis Baudelaire jusqu'à Tzara à travers Rimbaud, Verlaine, Mallarmé, Valéry, le lyrisme s'est trouvé contraint de dépenser jusqu'à tarissement ses réserves formelles (relevant de la forme seule). Par le *poème en soi* de Baudelaire, le *vers en soi* de Verlaine le *mot en soi* de Rimbaud, Mallarmé, Valéry, les *mots en vrac* de Tzara, la poésie a marché sans arrêt vers son *matériau originel* : le mot, jusqu'à le détruire. Elle est retournée à la plus fine particule de son avoir, disent les lettristes, et se retrouvant devant ce mot sans emploi de le parer à nouveau de *couleurs inédites* n'a pu faire autrement avec les *surréalistes* que de jouer avec lui sans cesse. Le surréalisme avec Eluard

et Breton effrayé par la mort de la poésie que représentait Dada est en fait un recul vers Mallarmé et les arrangements des mots :

« Le mot a dû être brisé pour ses lettres et c'est, au Lettrisme qu'en revient l'honneur, écrit Isidore Isou, j'ai apporté la lettre.

Le Lettrisme propose aux cadres vieilliss, ridés de la musique et de la poésie un sérum de rajeunissement, un élixir de beauté neuve : *la lettre* ».

La *lettre*, particule sonore des mots, jamais encore employée comme « note », car toujours la lettre fut enchaînée dans sa *prison-mot* selon les lois de la *signification*. « Partout où la musique et la poésie possédaient des duchés, dit Maurice Lemaître, le Lettrisme fera des vassaux ; de conquérante la lettrie s'affirmera bientôt dictatrice du domaine de la sonorité, malgré les bornes-frontières de son royaume dont les artistes des lettres sont conscients ».

Il y a à la fin un peu de modestie dans cet immense orgueil.

Le moment est venu de parler d'une façon précise de la matière par le Lettrisme.

Le Lettrisme possède au nombre de ses particules celles déjà créées par tous les langages terrestres : *consonnes, voyelles, diphtongues* de toutes les langues et dialectes mondiaux. Les lettres comme les notes musicales peuvent être affectées d'une intensité qui est l'amplitude et d'un *timbre* qui est le caractère particulier de la voix.

En même temps que les lettres sont pour ainsi dire aussi des germes lettriques *certaines mots* : les mots sans sens, les paroles à signification cachée prises pour leurs lettres, les *onomatopées*, les *comptines* mêmes, ces genres de poésies que chantent les enfants pour compter, pour tirer au sort entre eux, pour savoir « qui le sera », qui sera le chat, le voleur, le gendarme, tel-

le celle-ci bien connue « am stram gram, pic et pic et comegram, bour et bour et ratadam, mis tram » qui reproduit déformée par les ans une incantation du peuple d'Israël. Ajoutons encore ces *nénies* ces chants des nourrices dénués de signification mais quelquefois riches de rythmes et de sonorités.

A côté de l'alphabet phonétique international, le Lettrisme utilise un autre alphabet d'une originalité surprenante qui se compose d'une quarantaine de lettres nouvelles ou signes, le mot signe convient sans doute mieux puisque ces dites-lettres sont par exemple le *gargarisme*, le *soupir*, le *grognement*, le *ronflement*, le *claquement de langue*, le *baiser* etc... ; ces lettres nouvelles ont une numérotation, le nombre 1 désigne l'aspiration, 2 l'expiration, 9 le gargarisme etc...

Enfin il y a des lettres non découvertes encore comme le *bruit de la pluie*, *du vent* ; le milieu nous a en effet déjà habitués avec des sons que nous n'avons pas enregistrés jusqu'à présent dans les œuvres et dans les alphabets. Dans le langage quotidien nous avons associé à ces sons des concepts humains en leur offrant des définitions, nous disons que le *vent pleure*, que la *pluie chante* sans pouvoir exprimer ces éléments *directement, simplement, en eux-mêmes par manque de signes*. Pour le lettriste chaque son qu'il cueille dans la réalité d'alentour devient *lettre*, signe défini pour pouvoir être lu à son exacte façon. « Il y a, dit Isou, sur la terre et dans le ciel des sons non encore écrits ; c'est le labeur du poète lettrique d'attendrir des consonnances inconnues, de disposer des tons et de moduler des fluidités inédites ». Ainsi la poésie lettrique possède un riche capital qu'il faut savoir exploiter.

Avant tout il faut *purifier* le mot de toute valeur *extra-poétique*, il faut guérir la poésie de toute signification. Le Lettrisme, proclament Isou et Lemaître, n'est pas le résultat d'une nécessité cérébrale mais le besoin d'une *beauté musicale*. Le Lettrisme réalise le dernier nettoyage des immixtions étrangères à la poésie, on ne pourra aller plus loin. Dans son ouvrage Isidore Isou écrit : « Le rêve de Mallarmé, Valéry, du théoricien Abbé Brémond est réalisé par le Lettrisme pour la pro-

mière fois, la poésie est devenue vraiment pure, prière sans signification. En continuant la ligne de la poésie pure on arrive à Isou (c'est ainsi, qu'il se nomme parfois!). Tous ceux qui se sont penchés sur la lettre ont vu en elle la fin, je m'approche avec la conscience d'un commencement ».

Il y a un poème d'Isidore Isou intitulé : *Cloches, pierres et prières pour une nouvelle cathédrale* ; j'en donne la première partie.

Ferg, fier, foug, fobergue.
Jar. Jointe. Joug. Jobergue.
Gagoal, gagînt, gogal
Piginne. Ringinne. Ingîinne
Roîgal
Calméliodall
Calmélidaaal

• • •

Ciînd. Gol. Glouk. Giînd
Blok. Orb. Rock. Biînd.
Miînd, morb, mlol. Plyine.
Vol, viine, glok Vlyine
Clinoline, glioline, violine.

En remettant l'accent, disent les lettristes, sur la valeur sonore de la poésie, dans la valabilité des effets au delà de leur compréhension habituelle dans le mot, la poésie créera une nouvelle sensibilité. A la place des beautés cérébrales qui furent créées dans la poésie ciselante depuis Baudelaire on répliquera par l'entendement auditif immédiat. Fondé sur les saccades phonétiques le poème devient dépendant de celui qui le récite. Dans le ciselant (Baudelaire, Mallarmé, Valéry) le lecteur était incliné à la *méditation du sens*, obligé à lire pour soi-même, attentif à ce qu'on voulait *exprimer*. Dans le nouvel amplique lettriste on exalte l'*attention extérieure* penchée sur la matière, conçue par la voix et l'interprétation vocale. La poésie reçoit l'empreinte de celui qui la lit, de son talent dramatique, pas de sa compréhension cérébrale. Un poème lettri-

que ne saurait être figuré que par sa récitation et c'est le rôle du futur lecteur, le récitateur de l'embrasser ainsi. Certes il est encore impossible au public d'écouter avec patience une langue phonétique sans lui trouver une signification, il lui manque l'éducation pour trouver beau ce qui pour lui est dépourvu de sens. Toutefois par la voix le récitateur fera accepter ce qui visiblement est conventionnel, c'est à dire la possibilité d'un tel matériel à exprimer des états précis, comme par l'exécution on fait accepter par les mélomanes les chances que la musique possède d'offrir des concepts, des paysages ou des beautés étrangères aux résonances.

Etant donné que le poème va devenir à nouveau anecdotique et épanoui, il a toutes les chances de s'évader du cadre-bijou dans lequel fut renfermé l'art poétique pendant un siècle.

Dans la période ciselante de Baudelaire à nos jours la poésie en se purifiant ne facilitait pas la compréhension générale, le poème se distançait du public, on arrivait à l'exclusion des masses pour le délice des raffinés entre les mains desquels est restée la surveillance de l'art disent les lettristes. Avec le Lettrisme le public chassé se voit rappelé disent-ils, car une réalisation lettrique ne sera que ce que l'on observera sur elle.

Je pourrais à présent, faire connaître quelques lettres très courtes de Maurice Lemaître, une épigramme, un impromptu, un madrigal.

Epigramme sur un mauvais poète :

Oromé, tofildrébolon
Asirtan, zordi kalibon
Ikésoudukaribora ?
Sotorisstan kérérimora !

Impromptu à une dame qui se gaussait du Lettrisme

Maséti, deta, zubelle
Koruguèrda, tovôképlasarin
Aliguéran, âsspéssin
Tonsirandu, mosé ridétuzelle.

Madrigal à la brune aux seins lourds.

Aloyesse, akouréclomène

Astonié, staninolémi

Aloyesse, sokinéplorene

Toniesta, akounélomi.

Avant d'énoncer les principales lois du Lettrisme dont l'ensemble forme pourrait-on dire son *art poétique*, j'aimerais citer ici un passage d'un ouvrage important et sérieux paru en 1953 dont l'auteur est le professeur honoraire René Waltz de la Faculté des Lettres de Lyon ; dans cet ouvrage intitulé : *La Création poétique. Essai d'analyse*, où pas une ligne ne fait allusion au Lettrisme, René Waltz au chapitre « Sonorités et euphonie » écrit :

« La poésie, observe à propos de Mallarmé, Thibaudet, « peut se passer de tout sauf de la beauté des mots ». De tout, c'est beaucoup dire ; et c'est cependant presque vrai. Dans le cas presque morbide de Mallarmé cette « beauté des mots » se trouve être une beauté graphique autant que mélodique. La poésie étant un art non de l'œil, mais de l'oreille, la seule beauté authentique des mots en poésie est de toute évidence leur beauté musicale. Beauté complexe d'ailleurs mais dont le rythme et l'euphonie sont les deux sources principales et qui ne peut provenir finalement que du choix et de la combinaison des sons dont les mots sont constitués. Aussi n'est-ce pas assez de parler avec Thibaudet de la beauté des mots : c'est à la *beauté des syllabes* qu'il convient de remonter, si l'on veut poser en pleine clarté ce problème de l'expression mélodique ou mieux de *l'architecture sonore* du poème.

La syllabe est empiriquement, pratiquement la pièce constitutive la plus simple du langage.

Les syllabes qui s'agrègent en mots et en phrases sont pour ainsi parler les « molécules » de la langue.

Sans doute est-il très facile de pousser plus avant l'analyse : on distingue alors d'un côté la gamme nuancée des voyelles qui fournissent à la syllabe ses *sonorités* proprement dites, de l'autre les *articulations* dites *consonnes* qui les encadrent et qu'on classe en

plusieurs groupes d'après leur mode d'émission. Voyelle ou consonne chacune a sa valeur propre qui ne peut d'ailleurs pas être au point de vue de ses effets esthétiques limitativement définie ; la syllabe seule compte en fait comme moyen pratique et cohérent d'expression et comme portion détachable du mot.

On ne saurait trop insister sur le rôle éminent, sur la dignité éminente, de la syllabe en poésie. La syllabe a déjà, comme la note en musique, une valeur musicale et un pouvoir suggestif élémentaires qui naturellement s'accusent et s'amplifient du fait de son union avec d'autres syllabes et de leur organisation, non pas seulement en mots, mais en groupes et en suites de mots, ordonnés selon des lois rythmiques, logiques, syntaxiques ou métriques. Le poète en tant qu'il chante son âme ou module sa pensée est d'abord un *assembleur de syllabes* : en quoi il obéit à des intuitions pleinement et finement conscientes. Elles sont ensuite contrôlées, révisées et ordinairement améliorées par son goût et sa volonté d'artiste. Il est regrettable qu'un poète n'ait jamais écrit l'«*éloge de la syllabe*», c'était un hommage qui lui était dû.

C'est elle, bien plus que le mot, qui eut mérité d'être érigée en idole et de recevoir un culte.

Charles Guérin dans «*Le Cœur Solitaire*».

«*Toi qui...*

Secret orfèvre, autour d'un esprit sombre enlaces
Les magiques anneaux de cristal des syllabes».

Grande est la différence de valeur du mot et de la syllabe. Le mot est par nature et reste de quelque façon qu'on l'utilise avant tout *significatif* ; la syllabe qui, elle, *ne signifie rien* est dans son usage poétique, foncièrement et curieusement suggestive. En poésie comme en prose et quelque effort que fasse le poète pour en volatiliser la substance, le mot garde et impose à l'esprit son sens propre, obstacle bien souvent à l'expression des subtilités de la pensée, des impondérables de l'image et du sentiment. Le mot en tant qu'élément rationnel et concret du langage, dessert à tout moment le poète qui doit lutter ou ruser avec lui pour le manier à peu près à sa guise. La syllabe prise en soi a,

au contraire, en tant qu'élément sonore et musical une indéniable vertu d'évocation. Non pas évidemment la syllabe isolée qui n'a pas plus d'existence pratique que la note isolée en musique. Mais que ne peuvent en dehors de toute signification intellectuelle les alliances et les combinaisons de syllabes pour exprimer si définitivement que ce soit, l'inexprimable et pour en suggérer la sensation !».

D'après ces pages il ne semble pas que le Professeur René Waltz se laisserait aller à condamner le Lettrisme sans appel.

En 1830, déjà, dans « *Des artistes – La Silhouette* » Honoré de Balzac écrivait :

« Comment faire comprendre à une masse ignorante qu'il y a une poésie indépendante d'une idée, et qui ne gît que dans les mots, dans une musique verbale, dans une succession de consonnes et de voyelles »

Venons en aux *lois du Lettrisme* et disons que saisir les pouvoirs et les faiblesses de chaque lettre, la manière dans laquelle elle choque, tourmente ou fait agir, pour pouvoir la doser et la palper dans les mélanges nuancés, c'est vers cela que l'effort lettrique se dirige. Ainsi on peut distinguer des *lettres-forces* comme le *k* et le *g* et des *lettres de tendresse* comme le *f* et le *l*.

Indiquons d'abord la *loi des groupes lettriques* par laquelle un *groupe de lettres* peut donner un autre effet que celui de ses composants, une assemblée de lettres par son effet entier et indivisible doit être reconnue comme une puissance en soi, indépendante

La *loi des mots caractéristiques* spécifie la limite de l'emploi des mots parmi les lettres, il est fait appel seulement à l'atmosphère extraite d'eux, c'est le mot en tant que *morceau sonore* et non comme *morceau significatif* qui intéresse le lettriste.

Par la *loi des rimes intérieures* on enrichit et on enveloppe un poème, la rime intérieure rendant le vers opulent.

Par la loi de la force du silence on fait du silence une matière à travailler, la signification qui attirait continuellement n'existant plus, cette fois la pause et la tranquillité serviront comme effet dans une manifestation formelle à l'égal de l'obscur pictural.

La loi de la répétition de la lettre est la règle par laquelle les éléments peuvent être répétés selon les nécessités de l'harmonie sonore. C'est la monotonie de la répétition qui doit former le plaisir élémentaire de la lettrie, beauté musicale sonore. Forcément la monotonie, monotonie dans le sens propre du mot, forme l'originalité de la Lettrie en comparaison avec la diversité de la poésie de jusqu'à présent.

En retenant une succession de lettres belles qui développent le thème, c'est dans sa répétition qu'on la fait perceptible, reconnaissable et assimilable au spectateur. Le plaisir du retour réside dans cette banalité rythmique et égale qui commence par suggérer et finit par exprimer.

Isidore Isou indique la nécessité de faire percevoir dans une succession lettrique une constance de l'ascension ou de la descente habituelle des lettres dans l'alphabet et surtout de maintenir comme schéma et squelette de l'œuvre une succession plus fine, plus cachée mais plus persistante, celle de l'articulation des voyelles dans l'ordre normal et inverse permanent du système (a e i o u o i e a), constances qui forment à elles-mêmes non seulement la charpente de toute sonorité lettrique mais une beauté orale intrinsèque

Dans la première strophe du poème d'Isou « Cloches, pierres et prières pour une nouvelle cathédrale », il n'y a qu'à suivre les successions perçues entre les différentes parties et les voyelles :

Ferg, Fier, Foug, Fobergue.

Jar. Jointe. Joug. Jobergue.

Gagoal, gagint, gogal

Pigîinne, Ringîinne, Ingîne

Roîgall.

Calméliodall

Calmélidaaal

Echangeant n'importe quel élément dans l'existence de cet ordre dit Isou, on évaluera combien tout charme s'abîme, il en dirait certainement de même du *rondeau* que voici de Lemaître.

Yolé rakli clopli moèl
Darol laplul térol, épli
Soas séti soké sépli
Séos sarsi sursé soèl.

Joi éjijou ajé joèl
Jai ojejin ôji jupli
Yolé rakli clopli toèl
Doral laplil jérol upli.

Kloseksinne éksin ksaoèl
Ksoasô eksi ksoépli
Déral loplul kéral opli
Yalu rakli clépli ploèl.

« C'est dans cette cohérence originelle, dans cette sonorité lettrique que réside l'émotivité frappante, ajoute Isou, de certains vers célèbres comme celle du vers de Phèdre :

La fille de Minos et de Pasiphaé.

la succession des f, m, n, o, p, s et le choc comme une pédale sur la constance des i alternatifs : fille, Mi, Pasiphaé et à la fin cette descente aussi systématique qui forme la chute merveilleuse des vocales *Pasiphaé*. »

D'ailleurs conclut Isou le vers entier est si beau parce qu'il est *lettriste*, sans signification (Minos' Pasiphaé), comme tant d'autres vers semblables qui emploient des noms propres sans objet défini et cette « *fille* » qui a perdu son sens pour devenir une sorte de « *fiii* » sifflement d'introduction.

Il est permis de ne pas être de l'avis d'Isidore Isou quand il dit que le fameux vers : « La fille de Minos,

et de Pasiphaé» est si beau parce qu'il est *lettriste*. Isou partage là l'opinion de presque tout le monde qui pense que le vers ne signifie pas grand-chose par lui-même et vaut uniquement par le jeu et la sonorité splendide des voyelles ; c'est cela même que disait un jour au cours d'une conversation Anatole France je crois à Charles Maurras et ce dernier de lui répondre : « A moins que « La fille de Minos et de Pasiphaé » ne signifie « La fille du désir et de la loi ».

Je sais bien qu'il est souvent rappelé qu'on fait dire aux poètes ce qu'ils n'ont nullement songé à dire. Paul Valéry dans son étude « Au sujet d'Adonis » de La Fontaine a écrit à ce propos une belle page, il met surtout l'accent sur les différences existant entre l'époque où un auteur a composé une œuvre et l'époque éloignée d'elle où cette œuvre sera encore lue « le changement d'époque dit-il est un changement de lecteur ».

.....« Ne pensons pas, écrit Valéry, que nous lisions l'Adonis même des contemporains de La Fontaine. Ce qu'ils prisaient le plus, peut-être nous échappe-t-il, ce qu'ils regardaient à peine nous touche quelquefois étrangement. Certaines choses charmantes se sont faites profondes, d'autres tout insipides. Songez aux traits et aux dégoûts que ce texte peut exciter chez un homme de nos jours nourri des poètes modernes ; toutes ces lectures prochaines l'ont harmonisé à elles ; et son esprit comme son oreille, sont devenus sensibles à des impressions que l'auteur n'avait jamais pensé de produire ; insensibles à des effets qu'il avait soigneusement étudiés ».

Malgré cela, peut-être à cause de cela, il est permis, je le répète, de ne pas être aussi affirmatif qu'Isidore Isou quand il écrit que le vers : « La fille de Minos et de Pasiphaë », est si beau parce qu'il est *lettriste* autrement dit sans signification.

Anatole France soutenant devant Charles Maurras, ainsi que nous l'avons relaté, la thèse si répandue que le vers vaut uniquement par le jeu et la sonorité splendide des voyelles s'est donc vu attirer la réplique étonnante de Maurras « A moins que la Fille de Minos et

et de Pasiphaë » ne signifiait pour Racine « La fille du désir et de la loi ».

Réplique étonnante, dis-je, il ne faut pas oublier en effet que *Minos* était *juge aux Enfers*, que *Pasiphaë* était fille d'*Apollon* et que *Vénus* ne pardonnait pas à ce dernier d'avoir révélé à *Vulcain* son infidélité avec *Mars*.

La déesse poursuivit avec acharnement la famille d'*Apollon* et notamment sa fille *Pasiphaë* à qui elle inspira les amours monstrueux avec le taureau blanc, amours qui devaient donner naissance au *Minotaure*, une vache de bois avait été fabriquée par *Dédale* pour faire illusion au taureau.

O haine de *Vénus* ! O fatale colère !
Dans quels égarements l'amour jeta ma mère !

Eh bien ! *Phèdre* aime d'un amour incestueux *Hippolyte*, elle est toute passion, elle passe par toutes les phases de la pathologie amoureuse, elle fait le mal, en cela elle est fille de *Pasiphaë*, fille du désir, mais elle sait qu'elle fait le mal, au fond d'elle même veille une conscience non entièrement abolie qui la fait lutter et se repentir et en cela elle est fille de *Minos*, juge aux Enfers, elle est fille de la loi.

On pense au vers de la Jeune Parque de Valéry :

Mais avec mes périls, je suis d'intelligence.

Aussi suis-je persuadé que l'illustre vers de Racine est loin d'être dénué comme on le dit de signification, loin d'être lettriste comme l'affirme *Isidore Isou* ; il est au contraire très dense et résume même, j'oserai dire, ce rôle si tragique de *Phèdre* « le plus tragique qu'on ait jamais mis en scène » a écrit *La Harpe*.

Le poète, disent les lettristes, doit devenir par son œuvre même *universel* et *international*. En se libérant du langage, il élève la possibilité d'une parole compréhensible à tous, la poésie échappera à la douane, le traducteur sera à jamais aboli.

Il n'y aura plus autant de poésies que de pays, mais une seule poésie au monde : la poésie lettrique affirment les lettristes. A cela il est certain qu'on a déjà répondu, que si Isou donne à la poésie son *universalité*, il ne réussit à lui donner qu'une universalité dans *l'incompréhensible*, la lettre étant un matériel auquel il manque tout contenu, que le créateur du lettrisme et les poètes de cet art nouveau Lemaître, Pomerand, Wolman, Dufrêne ne réussissent à remplacer que le mal par le pire, en changeant une *incompréhension partielle* : l'intransmissibilité des mots d'un pays à l'autre, par une *incompréhension totale*.

Dans la revue « *L'Education Nationale* » d'Octobre et Novembre 1962, ont paru trois ou quatre articles ayant pour titre « *Plaidoyer pour la poésie moderne* » de Paul Lecoq. Dans le second article l'auteur note que le Lettrisme est l'extrême pointe de la poésie actuelle :

« Acquérir le sens de l'image, dit-il, c'est acquérir la clef de la poésie moderne, c'est admettre aussi que la syntaxe ait dû subir quelques aménagements. Le Verlaine de « *Romances sans paroles* » n'avait-il pas amené la syntaxe au bord de l'inexistence. Le mouvement Dada, puis le surréalisme sont allés plus loin, il est vrai, mais il est remarquable qu'après les jeux de « *Langage cuit* » (1923) Robert Desnos ait reconstruit la phrase qu'il s'était complu à détruire. C'est là en effet, que *l'effort purificateur* de la poésie a trouvé sa limite : que la structure grammaticale de la phrase, lui soit par essence étrangère, nul n'en doute, mais *si l'on excepte le Lettrisme* qui a tenu à aller jusqu'au bout, l'avant-garde dans son ensemble a entendu le signal d'alarme ».

L'écrivain Gaëtan Picon Directeur de *Arts et Lettres* au Ministère de l'Education Nationale dans son ouvrage : *Panorama de la Nouvelle Littérature Française* consacre une page au Lettrisme il écrit : « La poésie a besoin, de temps à autre, de l'accélération d'une hypothèse hardie, d'une imagination systématique. Le seul évènement récent qui puisse en tenir lieu, c'est le *Lettrisme*. Il y a dans « *l'Introduction à une nouvelle*

poésie et à une nouvelle musique » d'Isidore Isou, une audace d'esprit qui rend un son neuf. Le livre est d'une lecture assez passionnante. L'on aurait tort de ne pas prendre le Lettrisme au sérieux en tant que position intellectuelle : d'une part il tire la dernière conséquence de la critique du langage que nous ne cessons de poursuivre depuis Rimbaud ; d'autre part il représente une jeunesse d'esprit, un pouvoir de scandale — ce ferment d'insolence et d'héroïsme — dont nous avons besoin pour éviter le sommeil. Malheureusement il semble bien que la fécondité poétique de ces excitantes affirmations soit nulle. Que le mot soit mort, peut-être : ce qu'il y a de sûr, c'est que la lettre ne peut pas remplacer le mot ».

Gaëtan Picon voit donc sous des angles différents la position intellectuelle du Lettrisme et sa fécondité poétique, il accorde une place de choix à celle-là, aucune à celle-ci.

Il me plairait pour terminer de dire ici brièvement ce que je pense de notre comportement d'une manière générale, en face d'une école nouvelle de poésie, en face d'un art nouveau quelqu'il soit.

Nous sommes, il faut en convenir, presque toujours assez réservés, assez réticents dans l'acceptation d'un art auquel notre formation, notre culture ne nous a pas préparés. Nous ne nous trouvons vraiment chez nous qu'en présence d'œuvres nouvelles qui s'apparentent plus ou moins à celles qui depuis notre enfance nous nous sommes habitués à comprendre, à sentir, à aimer.

Mais il faut, il faudrait tout au moins, que de temps en temps nous soyons surpris, arrêtés devant des œuvres quelque peu insolites, il est nécessaire même que nous ne comprenions pas d'emblée, que nous n'éprouvions pas une sensation immédiate.

Refusée par nous aujourd'hui, l'œuvre de nos Modernes pourra être acceptée demain, prendra place à côté de celles qui ont reçu la consécration et viendra enrichir ainsi le patrimoine spirituel de l'humanité.

Me voulant sans prévention aucune, si je devais exprimer une opinion en ce qui concerne le Lettrisme je dirais que cette opinion serait sans doute assez proche de celle de Gaëtan Picon, à savoir qu'en tant que position intellectuelle le Lettrisme n'est pas dépourvu d'intérêt mais qu'il paraît bien, que sa richesse poétique ne réponde pas aux prétentions de sa doctrine et de ses manifestes. Lui manque-t-il les poètes qu'avait le Surréalisme : un Apollinaire, un Eluard, un Aragon ?

SEANCE PRIVÉE DU 15 NOVEMBRE 1963

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Velay, Président.

Etaient présents : MM. Dr. Baillet, Lignières, Colonel de Balincourt, Seston, Bâtonnier Des Guerrois, Dave, Barnouin, Théron, Bernardy, Nadal, Mgr. Homs, Pasteur Lauriol, Hugues, de Régis, Bâtonnier Lafage, Escholier, Abauzit, Lacombe secrétaire perpétuel.

M. Velay dépose une copie du testament olographe du Marquis de Lordat dont la minute est déposée chez Maître Vial, notaire à Marseille. Il donne lecture de ce document. Il fait un rapport sur le legs ainsi attribué à la Compagnie : Domaine du Château de la Tour et maison à Alès. Ce rapport est accompagné d'un examen des immeubles dont s'agit ; examen fait par un inspecteur du Crédit agricole.

La Compagnie prend connaissance de l'article 1231 du Code général des impôts aux termes duquel sont exemptés des droits de mutation à titre gratuit... les dons et legs aux Etablissements publics ou d'utilité publique dont les ressources sont exclusivement affectées à des œuvres scientifiques à caractère désintéressé.

Lecture est donnée du Décret du 11 Décembre 1871 qui reconnaît l'Académie du Gard comme établissement d'utilité publique et de celui du 22 Février 1878 autorisant l'Académie du Gard à prendre le nom d'Académie de Nîmes.

La discussion est ensuite ouverte.

Après un large échange de vues, MM. Hugues, de Régis et André Nadal expriment leur désir de faire des réserves pour l'avenir sur la gravité de la charge que la Compagnie va assumer.

Le scrutin est ouvert, à l'unanimité, l'Académie décide d'accepter le legs et fait confiance au Bureau pour la suite à donner.

SEANCE DU 6 DECEMBRE 1963

La séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. Velay, Président.

Etaient présents : MM. Dupont, Seston, Lignièrès, de Balincourt, Bâtonnier Des Guerrois, Barnouin, Brunel, Bernardy, Mgr. Homs, Théron, Pasteur Brunel, Nadal, Escholier, Pasteur Lauriol, Roger, Abauzit, Lacombe secrétaire perpétuel.

Au lendemain du Tricentenaire de la mort de Blaise Pascal, Mgr. Homs a voulu rendre hommage à celui qu'il a appelé « notre frère humain, Pascal ».

Il l'a fait en soulignant l'actualité de Pascal et sa présence permanente parmi nous.

Aujourd'hui en cette seconde moitié de notre XX^{me} siècle, où est Pascal ? Il est partout.

Dans la science, il est chez lui.

Il est un des maîtres des Mathématiques, un de ceux qui les engagent dans les voies les plus modernes.

Dès l'âge de 16 ans, par son « Essai sur les coniques » il prend rang parmi les grands savants de son époque.

A 17 ans, il conçoit et réalise, après cinquante essais, la première machine arithmétique et met en lumière les lois fondamentales du calcul mécanique. Etape décisive qui ouvre la voie à la longue série d'efforts qui conduira aux calculatrices mécaniques et aux machines mathématiques électroniques.

Il fonde, plus tard, ce qu'il ose appeler, d'un titre stupéfiant, la « Géométrie du hasard », découvre une des deux méthodes analytiques du « Calcul des probabilités » et trouve les principes rationnels de la « Sciences Statistiques ».

Plus tard encore à propos de la cycloïde, il formule les principes du « Calcul intégral », et permet à Leibniz de tirer, d'un traité connexe, la conception précise du « Calcul différentiel ».

Il excelle dans les Sciences physiques et donne à l'occasion de ses fameuses expériences sur le vide, par l'exemple et la théorie, la première introduction à la science expérimentale. Le temps présent n'a rien à y retrancher.

Il n'était pas tellement engagé dans sa science, pour ne pas savoir, à l'occasion, regarder le monde humain qui s'agitait autour de lui. Savant de premier ordre, il est en même temps « honnête homme », au sens du XVII^{me} siècle : Il est le moins engoncé, le moins raide qui soit. Il a une aisance, une vivacité de trait qui vous le rendent tout proche et pour ainsi dire familier. Qu'on se rappelle l'immense succès des « Provinciales ». En dépit de quelque injustice dans la caricature et de quelques erreurs théologiques, on y sent frémir l'âme de Pascal qui passe de l'ironie légère à l'éclat de l'ironie vengeresse ; on y sent la volonté passionnée d'une âme ardemment chrétienne qui voudrait — ce que les authentiques croyants veulent aujourd'hui plus que jamais — une religion plus pure, plus exigeante, plus généreuse.

C'est tout l'acquis de cette ample vie de savant d'honnête homme et de chrétien lucide qu'il se proposait de mettre dans son ouvrage, depuis longtemps médité et préparé, sur « La vérité de la religion chrétienne » (Les Pensées), suprême et total effort d'une vie qu'il sentait devoir être courte.

Ouvrage inachevé qui pose des problèmes qui sont problèmes d'aujourd'hui aussi bien que du temps de Pascal, qui souligne avec force le tragique de la condition humaine dans un monde sans Dieu. Philosophie de l'angoisse humaine toute moderne de préoccupation et d'accent.

Enigme de l'homme, dont le Christ est la clé, clé de notre misère, clé de notre grandeur.

Où est Pascal ? Il est partout, même là où on l'attendrait le moins. C'est ainsi que d'aucuns le situent aux abords immédiats du « Marxisme ». Pascal précurseur de Karl Marx. Les « Pensées » prologue du « Capital ». Telle est la thèse de Lucien Goldmann qui

salue en Pascal « la première réalisation exemplaire de l'homme moderne ».

Moderne ? Pascal... Oui, et plus que jamais actuel, mais pas dans la perspective marxiste. Pour qui ne veut pas jouer sur les mots, Pascal et Marx sont inconciliables. La vision de Pascal est plus large et infiniment plus haute.

Comme s'il fallait qu'il demeurât quelque signe de cette présence permanente de Pascal, voici que nous avons son masque mortuaire. Le front est haut et large, les yeux profonds, les lèvres longues et minces. Tous porte la marque à la fois de la vigueur et de la finesse.

Tel nous apparaît, tout proche, celui qui, à travers la mort, à travers les siècles, demeure notre frère humain Pascal.



SEANCE DU 13 DECEMBRE 1963

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Velay Président.

Etaients présents : MM. Dupont, Lignièrès, Colonel de Balincourt, Pasteur Brunel, André Nadal, Bâtonnier Lafage, Pasteur Lauriol, Escholier, Seston, Bâtonnier Des Guerrois, Hugues, Mgr. Homs, Bernarrdy, Modeste, Barnouin, Abauzit, Théron, Pasteur Lhermet, Lacombe Secrétaire Perpétuel.

M. André Nadal donne lecture de Poèmes dont l'auteur est notre confrère M. le Conseiller Abauzit. On applaudit « Avance », « Valse d'hier et d'aujourd'hui », « La Rose et l'Oeillet », « Balustres et Soupirs », « Lumières de Septembre. »

Il est procédé à l'installation de M. le Pasteur Lhermet membre résidant.

M. le Président l'accueille en ces termes :

Monsieur le Pasteur,

Je vous ai vu pour la première fois — du moins sachant qui vous étiez — un après-midi du mois de Juin 1962.

Nous étions rassemblés devant le Temple de Saint-Césaire, pour adresser à Ernest Roux, mon ami, qui avait été mon adjoint, tandis que j'étais Maire de Nimes, le dernier adieu.

Il faisait très chaud. Des rafales de vent soulevaient une poussière épaisse. Je devais parler devant le cercueil de cet admirable honnête homme que je n'ai pas cessé de regretter. J'étais très ému.

Vous m'avez, avec une gentillesse qui me toucha, proposé de m'adresser à l'assistance — contrairement à l'usage — dans le Temple même de vos réunions et de vos prières.

Je vous en remercie à nouveau.

Ce jour-là, c'est votre bonté qui me frappa et me conquit.

Depuis, d'autres raisons m'ont encore rapproché de vous et fortifié les liens d'une sympathie qui se situe, maintenant, tout au bord de l'amitié.

Vous êtes jeune, M. le Pasteur, dans la pleine force de votre personnalité, dans l'épanouissement éclatant de l'esprit et ses ardeurs généreuses du cœur. Et vous arrivez parmi nous, paré d'un renom mérité d'érudition et de science, toujours heureux d'apprendre et d'enseigner.

Vous avez vécu 9 ans à St-André-de-Valborgne, vous y avez — je le dis parce que je le sais — laissé, de votre présence, de votre action bienfaisante, des souvenirs dont vous pourriez, si vous incliniez vers l'orgueil, être fier.

Je connais ce pays : souvent, je revois la petite place tranquille que, l'été revenu, rosissent des hortensias magnifiques, et j'entends en ce moment — mais oui je l'entends — le chant doux et berceur de la fontaine.

Et puis, après un séjour à Alès de 10 ans, vous voici de retour à Nîmes, votre ville natale.

Heureux homme, qui a eu le privilège — car, pour moi, c'en est un — de ne jamais s'éloigner de son berceau.

Vous êtes Président de la Société d'Histoire du Protestantisme. Vous comptez parmi les orateurs les plus écoutés des groupes culturels de notre ville :

- l'Ecole Antique,
- l'Association Guillaume Budé,
- la Société d'Histoire et d'Archéologie,
- le groupe des bibliophiles et d'autres...

Vous avez écrit, sur Jean Pradel, pasteur du désert, un ouvrage qui fait autorité, sur Nîmes, cité pro-

testante, un 1^{er} volume qu'un autre suivra bientôt, et que nous attendons.

J'ai lu, dans une surprise ravie, votre dernier livre, dont le titre dit l'hommage attendri d'un fils reconnaissant au passé de son pays. J'en ai savouré toutes les pages, sans en omettre — je m'en suis bien gardé — une seule, et, de chaque page, toutes les lignes absolument.

Je ne préfère aux autres aucun des chapitres qui le composent, mais il en est un (et même un second) qui a particulièrement enchanté le pèlerin de la Camargue, depuis beaucoup plus d'un demi-siècle, je me flatte — malgré les vicissitudes de la vie — d'être resté.

« Psalmodi, abbaye des louanges ».

Voici quelques lignes que plusieurs lectures ont inscrites dans ma mémoire, et que je pourrais — si je voulais — citez les yeux fermés.

« Une étroite chaussée, facile à défendre, sur laquelle on construira plus tard la Tour Carbonnière, permettait d'atteindre le rivage. Des marais protecteurs faisaient barrage du côté des terres. Les étangs regorgeaient de poissons. La Camargue pouvait fournir du gibier en abondance, et aucun relent d'odeur pestilentielle ne venait compromettre l'installation, puisque les eaux fluviales ne stagnaient pas encore », ainsi, quelques mots très simples vous ont suffi pour peindre ce paysage fameux dont Maurice Barrès et « Petite secousse, dans » le Jardin de « Bérénice », goûtaient, jusqu'à l'énivrement, la poésie alanguissante et morbide. Et puis, vous évoquez le grand événement qui se produisit en 1248.

Saint-Louis, qui désirait entreprendre une Croisade, choisit Aigues-Mortes comme point de départ de son expédition, Marseille, Sète, Maguelone appartenaient respectivement au Comte de Florence, au roi d'Aragon, au Comte de Toulouse. Ne voulant outrepasser les droits de personne, Saint-Louis échange avec Psalmodi un domaine appelé « la Condamine », le long

du Vidourle, près de Sommières, contre le Territoire d'Aigues-Mortes et la plage déserte qu'on a appelée, dans la suite « Le Grau-du-Roi ».

Echange complet pour les deux Contractants, sauf que le Roi se réservait le droit de justice sur la terre de Sommières et que les moines de l'abbaye, de leur côté, conservaient le droit de pêche et de pâturage, sur le territoire d'Aigues-Mortes.

A son arrivée, Saint-Louis fait commencer la construction de la Tour de Constance et bâtir les remparts.

Avant de s'embarquer, il séjourne près d'un mois à Psalmodi, mêlant, avec allégresse, sa voix à celle des religieux, dans les psalmodies sacrées.

« On connaît, je vous cite, la piété de ce monarque. Ces jours passés dans le monastère, en attendant que les préparatifs de la croisade soient terminés, ont apporté, paraît-il, une grande paix à son âme fervente ».

Et tout de suite après, voici les pages que vous avez consacrées à « l'aventure des marchands lombards ». Elles m'ont rappelé, parce qu'il existe à Nîmes une rue des Lombards, la conférence faite à l'Hôtel-de-Ville de Paris, le 27 Janvier 1923, à l'occasion du 25^{me} anniversaire de la commission du Vieux-Paris, par Camille Jullian, l'illustre auteur de « l'Histoire des Gaules ».

Moi aussi, je désire, au nom du passé, qu'on ne change jamais un vocable de rue, qu'on le laisse tel que les générations disparues l'ont créé, transformé, déformé même.

Pour moi, le nom d'une rue est comme celui d'une ville, comme celui d'une famille. Il est l'œuvre du temps, qui l'a façonné pour celui qui le porte. Il a pris ses racines sur le sol ou dans la famille. Il faut l'y laisser. Il ne nous appartient plus.

Jamais le monde d'autrefois n'eût compris qu'une rue, une place fut qualifiée d'après quelque événement du jour, quelque personnage de l'histoire. C'était la

rue qui faisait son nom, avec son aspect, ses monuments, son histoire à elle.

Voilà pourquoi — et je voudrais, je vous assure, ne choquer personne ici — voilà pourquoi j'estime que les plus ardents républicains de Marseille auraient pu accepter, sans colère, que la grande rue nouvelle percée par le second Empire continuât de s'appeler — au lieu de rue de la République — « rue Impériale », car c'était bien l'Empire qui l'avait faite, et cela, on ne le changera jamais.

Voici, à Paris, une rue, elle correspond à peu près à la rue de la Harpe, au Boulevard Saint-Michel, à la rue Denfert-Rochereau. On l'appelait la « Via Infera », c'est-à-dire la voie d'en bas, parce qu'elle était en contrebas de la voie principale. La situation faisait le nom. Pauvre « via infera ». Ce nom a été victime de deux calembours. D'abord, un calembour populaire à « infera » qui signifie d'en bas, inférieur, est devenu « enfer » et, dans cette rue d'enfer, le populaire a mis, à cœur-joie, quantité d'histoires diaboliques.

Puis, l'administration est intervenue et a mis là son calembour officiel et patriotique et la rue a été appelée : rue Denfert-Rochereau.

Ensuite, ce sont les habitants éminents des rues qui s'emploient à les dénommer, rue des Lombards, par exemple, si l'on faisait l'histoire de toutes les villes de France qui portent ce nom, nous aurions un bien curieux chapitre de l'histoire de l'installation chez nous des banquiers italiens.

Dans une grande ville du Sud-Ouest, que je connais bien, une rue importante s'appelle rue « Esprit des Lois », sans que l'on puisse savoir si ce nom rappelle l'ouvrage célèbre de Montesquieu, ou ne rappelle pas l'Esprit de sagesse qui devrait présider aux lois révolutionnaires.

Depuis longtemps, et partout, la rue n'est plus maîtresse de ses destinées, de son nom. Elle est peu à peu devenue, non pas même un organe d'administration publique, mais un instrument de gouvernement, de

propagande, de polémique et, j'ose le dire, de combat.

Longtemps, j'ai cru que l'on avait donné à un très beau boulevard de Nîmes le nom de Victor Hugo, en hommage au poète de « la Tristesse d'olympio ». Je n'en suis plus aussi sûr, car il est remarquable que l'on a omis, dans cette distribution de lauriers et de couronnes, les noms de Lamartine, de Musset, de Vigny, de Baudelaire, de Verlaine, de Mallarmé, de Rimbaud qui, autant, ou presque autant que Victor Hugo, pouvaient y prétendre.

Je me rappelle combien j'avais étonné mon ami, confrère et cher prédécesseur à l'Hôtel-de-Ville, M. Hubert Rouger, en lui signalant ce fait qui avait échappé à son observation, pourtant très informée, très fine et très subtile.

Je suis maintenant persuadé qu'à Nîmes, comme ailleurs sans doute, et partout où son souvenir est évoqué, l'on a voulu surtout et, quelquefois, uniquement honorer l'adversaire insigne au coup d'état, l'auteur de « l'Histoire d'un Crime » de Napoléon le Petit, bien plus que celui « des Orientales » ou des « Rayons et des Ombres »

Quand donc aurons-nous fini de procéder à des lavages périodiques et à des effaçages de noms passés à l'état de médiocrités. Les noms illustres que la rue n'a pas créés, qu'on a imposés à la rue, sont guettés par la déformation populaire. Le public est simpliste. Il veut un nom qui signifie quelque chose ou, à défaut (et mieux, peut être), un nom qui ne signifie rien. Il y a beaucoup de rues des Fèves, de rues du Puits, aux ours, de l'Arbre-sec. Et c'est très bien ainsi. Mais quand les noms nouveaux sont difficiles à retenir ou quand ils voisinent, de son ou d'aspect, avec un nom connu et d'usage commode, le changement s'opère très vite.

Je me rappelle que Camille Jullian, dont, cependant, le visage, la voix, les intonations étaient sérieux graves même, déclina sans le vouloir (ou par malice peut-être) un éclat de rire sonore et prolongé, lorsqu'il nous apprit qu'il avait entendu des habitants de

la rue Dupuytren à Paris, s'obstiner à la dénommer rue du Pétrin et d'autres, qui résidaient rue Vercingétorix, prétendre qu'ils avaient domicile rue des 25 liquoristes.

Pauvre héros Arverne ! à quelle transformation bistrotocratique on l'a exposé, en le plaquant comme nom de rue !

Il existe, dans la banlieue bordelaise, une rue (mais est-ce une rue, un chemin ou un sentier ?) que l'on a dénommée rue Xénophon, rue Xénophon !

Combien donnerais-je pour savoir le nom du plaisantin de génie qui eut l'idée de ce baptême, et comme je voudrais connaître les arguments qui l'ont aidé à présenter sa proposition à la Commission Compétente, ainsi que le procès-verbal de la discussion qui suivit.

Beaucoup de rues à Nîmes, par leur nom, le dessin de leur parcours, nous invitent à étudier l'histoire de la cité.

La rue des Greffes, la rue des Fourbisseurs, la place du marché, la rue Régale, la rue Dorée (dont-il ne faut pas souhaiter qu'elle devienne un jour, la rue de l'Académie !). Ces noms sont sans prétention et nous en avons l'habitude. Pourquoi les remplacerait-on pas par celui d'un soi-disant grand homme d'occasion ou de circonstance ?

J'ai peu connu votre prédécesseur, M. le Pasteur, pas assez du moins pour en parler comme il conviendrait. J'ai gardé de lui le souvenir d'un homme affable, au teint coloré sous une chevelure prématurément blanche.

Les rares fois où je le rencontrai, nous échangeâmes quelques brèves paroles, peut-être même quelques idées.

Il me parut que, sur l'essentiel de ce qui préoccupe les hommes d'aujourd'hui, qui pensent, et ont souci de l'avenir de leur pays et du monde, nous étions d'accord.

Je fus amené, je ne sais comment, à lui citer le propos fameux d'Anatole France ou, peut être, de l'abbé Lantaigne à moins qu'il ne soit de M. Bergeret, « Je n'é-
« prouve pas le besoin de me rogner l'esprit en en-
« trant dans un compartiment politique. »

La phrase, visiblement, lui plut.

Si j'évoque le lointain de mes années de jeunesse, je revois fort bien son père, François Rouvière, qui fut longtemps à Nîmes, le correspondant du « Petit Méridional », avant notre toujours regretté Confrère Henry Bauquier.

François Rouvière possédait une plume combative, tranchant et dure et qui laissait dans la sensibilité de ceux, sur qui s'appesantissait sa rancune, des entailles profondes.

Du commissaire central de l'époque, il avait fait sa proie préférée et presque quotidienne.

Ce chef de la police nimoise s'appelait Marchioni. Il était petit, trapu, tout rond.

Juché sur de hauts talons, il portait sans cesse un pardessus bref, de couleur vert amande, avec col de velours.

Sa démarche était raide et saccadée, on l'eût appelé autrefois « glorieux vir », on ne le vit jamais, à Nîmes, et du matin au soir, que surmonté d'un chapeau dit « Gibus ».

Cette querelle, entre deux personnalités considérables de la ville, faillit les conduire au pugilat et même au duel.

Mon père, que le commissaire central avait pris pour confident de sa détresse, lui conseilla de s'abstenir de toute polémique où, du reste, tout indiquait qu'il n'aurait pas le meilleur rôle.

Marchioni suivit ce sage avis et, peu à peu, le public se lassa de ce fusil de « mestre gervais » toujours chargé et qui jamais ne partait.

Il passa à d'autres sujets de distraction.

Je ne crois pas qu'aujourd'hui, beaucoup de Nimois sollicitent le souvenir de ces 2 hommes qui, durant quelques mois composèrent ce que l'on n'appelait pas encore, « l'actualité nimoise »

Pour moi, je vous remercie de m'avoir par l'un des plus charmants et des plus instructifs de vos ouvrages procuré l'occasion de dire — un peu longuement sans doute — sur le choix des noms de rues, ce que je désirais publiquement — ou presque publiquement — exprimer.

Je suis sûr, mon cher Confrère, que, dans notre Compagnie, que, lorsqu'on parle d'elle, l'on ne manque jamais d'appeler « la docte compagnie », où règnent, en un rare et prestigieux mélange, l'esprit, le savoir (je ne parle pas, bien entendu, en ce qui me concerne) et la courtoisie, vous vous plairez.

Votre présence confèrera, plus de prix encore à nos entretiens, où j'ai, depuis 20 années bientôt, toujours trouvé tant de profit et d'agrément.

M. le Pasteur Lhermet répond :

Monsieur le Président,

Messieurs,

Les paroles que vous venez de m'adresser m'ont sincèrement touché, croyez-le bien. Elles témoignent de la bienveillance avec laquelle vous désirez m'accueillir dans cette compagnie sur laquelle M^e Lacombe, secrétaire perpétuel, veille avec la distinction et le dévouement que nous lui reconnaissons tous. Elles me permettent également de sentir la confiance que vous m'accordez en me demandant de m'associer à vos travaux de recherche et de discussion intellectuelle.

Cet objectif, le maintien et le développement de la culture que votre Académie préconise depuis sa fondation correspond à un désir qui m'est cher. Aussi, est-ce avec reconnaissance que je me range désormais à vos côtés pour le partager. Je sais que, venus de milieux divers de la pensée aux horizons parfois opposés, vous formez néanmoins un groupe cohérent, uni par des contacts amicaux et dont les échanges de vue veulent rester sur un terrain élevé loin de toute polémique. J'attends beaucoup de ces rencontres animées d'un tel esprit et je suis bien certain de n'être pas déçu!

D'ailleurs, mon prédécesseur, M. Franck Rouvière, préfet honoraire, officier de la Légion d'Honneur, partageait, j'en suis convaincu notre sentiment à cet égard. Il n'a, malheureusement siégé que très peu de temps parmi vous. Il venait de prendre sa retraite après une longue carrière préfectorale de 49 ans au moment où vous l'avez élu en 1961. Durant la grande guerre il avait obtenu deux citations élogieuses mais en 1940 il avait été écarté des affaires par le gouvernement d'alors et avait vécu en demi proscrit, relégué dans un poste secondaire.

Qui dira jamais ce que la France doit aux préfets à ces fonctionnaires qui, placés au carrefour de passions et d'intérêts souvent implacables, assurent au mieux la gestion des affaires publiques. Entre le pouvoir central, dont ils sont les représentants, et les populations qu'ils doivent administrer, leur tâche se révèle presque toujours malaisée. Elle exige d'eux une culture étendue, une connaissance sûre des hommes, de leurs besoins et de leurs réactions. Elle réclame, de plus, beaucoup de courage pour prendre certaines décisions à caractère impopulaire. Ne serait-il pas bien pour eux, qu'en dehors des adversaires politiques irréductibles ou des flatteurs trop empressés, ils puissent obtenir le concours de tous ceux qui, sans abdiquer leur droit de critique et de jugement, les soutiendraient dans leur mission difficile.

Mais, Franck Rouvière, malgré un labeur professionnel considérable en Algérie et en France, a publié

des livres et des brochures qui doivent retenir notre attention.

L'énumération des titres montre qu'il s'était spécialisé dans l'étude de problèmes juridiques à quelques exceptions près, mais ces problèmes se groupaient autour d'un même thème : « Essai sur la Cour des Elus de Nîmes, Essai sur la juridiction des conventions royales, Etude sur l'ordonnance de St Gilles de 1254, Notion sommaire de législation et de réglementation en pharmacie, Essai sur les anciens poids et mesures en usage dans la Sénéchaussée du Languedoc, Etude sur l'évolution de la notion de département, La bibliothèque d'un nimois à Berlin en l'an 1800. En outre, deux écrits qui n'ont pas été publiés dont l'un se rapporte aux troubadours gardois et l'autre aux hôtelleries nimoises. »

Juriste, il l'était, vous pouvez le constater par les préoccupations de son esprit mais juriste dont les travaux se portaient constamment vers la prospection des coutumes ancestrales régionales, vers l'éclaircissement de certains points du passé. Du reste, il avait de quoi tenir. Son père, François Rouvière, journaliste de talent, avait fait imprimer en 1887 une histoire en 4 volumes de la Révolution dans le Gard, ouvrage qui reste encore de nos jours la pièce maîtresse à consulter quand on veut connaître les détails de cette période agitée. Il avait publié aussi de nombreuses révélations sur des événements survenus à Nîmes depuis le 16^{me} siècle et sa notoriété franchissant les limites de sa petite patrie s'était étendue jusqu'aux milieux savants de la capitale.

Ce souci d'étudier les faits d'hier dans leur incidence humaine, dans leur contexte économique, social ou religieux afin de les comparer aux événements de notre époque relève d'une curiosité logique et obligatoire, car les images fournies par le passé exprimant dans une large mesure, les réalités du présent et font souvent prévoir les figures encore incertaines de l'avenir. Cela est vrai aussi bien pour les mœurs que pour les idées.

Entrevue sous cet angle la recherche historique élargie, loin de faire sortir de leur tombe des documents décharnés par les ans se revêt au contraire d'actualité vraie, j'entends par là une actualité désormais paisible, décantée de ses crises passionnelles, de ses explosions jalouses de ses artifices passagers. Elle fait défiler devant nos yeux des tranches de vie d'autant plus attachantes qu'elles sont dépouillées de la sottise que le présent entraîne nécessairement avec lui.

Certes, pour s'élaborer dans cette perspective, la recherche historique a besoin de prendre un point d'appui sûr, comme l'ascensionniste ne peut atteindre le sommet de la montagne que s'il s'accroche aux solides aspérités des roches. Autrement dit, elle a pour charge de faire resurgir telle génération écoulee comme si cette dernière était encore en place.

Ces hommes et ces femmes défunts cessent alors d'être des ombres, ils montrent un visage, ils se campent dans une attitude, ils se rattachent à un épisode construit de leurs mains, un bois qui a conservé la trace vécu, une parole, une maison, un champ, un paysage, un itinéraire, un monument encore debout qu'ils ont de leur passage, en un mot, ils nous parlent et ils éveillent notre sympathie chaleureuse avant que nos études ne se mettent à les disséquer et à démonter leurs rouages.

Or, aucune histoire ne correspond mieux à ce schéma que celle de Nîmes. Depuis qu'en 1560, Poldo d'Albenas le premier, a voulu chanter en poète : « La ville de ma nativité, le pays par moi le plus aimé », il n'a jamais manqué d'écrivains pour faire revivre les grandes heures inoubliables de leur cité. Si quelques uns comme Ménard émergent du lot par leur érudition, par leur moisson abondante d'archives inédites, tous cependant ont voulu et ont su ajouter une pierre utile à l'édifice.

Considéré de près, le destin de Nîmes présente incontestablement un caractère étonnant presque inso-

lite. Composé surtout de contrastes, de lutttes, de défaites et de victoires, il s'est déroulé dans une atmosphère tragique avec des effondrements et des redressements successifs mais il n'est jamais banal. On trouve l'explication dans la fait que Nimes, depuis ses origines, a été placée en porte-à-faux à la frontière de deux civilisations, de deux formes de gouvernement, de deux manières de penser et de croire et que cette dualité n'a guère cessé au cours des âges.

Ville gauloise d'abord, avec son site, sa couronne de forêts, sa source sacrée, ses cultes champêtre mais, en même temps, ville romaine avec son camp de repos pour les légionnaires, sa famille patricienne des Antonins, ses monuments considérables de l'époque d'Auguste, son droit latin et les privilèges qu'il comportait.

Lieu de passage ensuite au carrefour de plusieurs routes empruntées par les soldats, par les commerçants, par les philosophes et par les missionnaires de toutes catégories mais qui n'a jamais connu de stabilité administrative durable au sein de l'anarchie et du désordre de la fin de l'empire romain. Les Arabes recevront de sa part un accueil honorable mais ils resteront peu d'années entre ses murs. Les envahisseurs du nord l'occuperont longtemps mais n'arriveront pas à la conquérir. La Maison des Comtes de Toulouse avec son raffinement artistique répondra un moment à ses vœux mais ne s'implantera guère elle aussi.

Dans ses croyances religieuses elle montre une ambiguïté semblable. A la suite du martyr de St Baudile elle se convertit au christianisme et se trouve bientôt environnée d'une chaîne d'abbayes : St Gilles, Psalmodi, St Baudile etc. Sa spiritualité prend néanmoins d'autres directions ; des mouvements religieux naissent, se développent hors de l'Eglise officielle et s'enracinent dans la population sans que le catholicisme soit écarté pour autant.

Des influences s'enchevêtrent donc sur tous les plans et finissent par s'équilibrer, non sans mal d'ail-

leurs. La tension devient à certains moments si violente que des cadavres et des ruines jonchent trop souvent une route ensanglantée. En revanche, quelle floraison extraordinaire de tentatives généreuses, d'actes d'héroïsme qui vont jusqu'au sacrifice, de plans et de projets ingénieux qui révèlent, chez elle, une maturité de pensée et font jaillir une flamme idéaliste d'une indiscutable grandeur.

Durant la période révolutionnaire, si chère à la famille Rouvière, les nimois par exemple, n'ont-ils pas vibré intensément de deux côtés de la barricade ? Les républicains et les royalistes, les Rouges et les Blancs ont, en effet, défendu leur cause avec acharnement sans ménager leur courage et tarir leur enthousiasme.

C'est pourquoi, à l'heure actuelle, alors que les passions se sont apaisées, alors que les parti-pris sectaires se sont atténués, il devient possible de dresser à tête reposée un bilan d'une extrême richesse, de déchiffrer les manuscrits, des récits, des rapports, des lettres au contenu précieux, de recevoir la leçon des pierres et des vestiges antiques dont l'intérêt n'échappe à aucun d'entre nous.

Bien mieux, en examinant cette vaste fresque vivante nous constatons, qu'en dépit des changements inhérents à chaque époque, le passé nous oblige à revoir nos problèmes présents, il nous met en garde contre les glissements éventuels, nous impose des mises au point et nous rappelle qu'on ne se dresse pas sans dommage contre la logique héritée du terroir et de ses traditions.

Prenons deux cas : celui de l'habitat et celui de l'activité intellectuelle. Depuis l'agriculteur du néolithique qui construisait sa capitelle isolée, en passant par le Rachalan de Bigot qui piochait sa vigne enclose de murs et en arrivant au mazetier d'aujourd'hui, qui inscrit sur sa porte « Villa mon rêve », ils voulaient tous posséder une habitation qui leur soit propre. Attaché à leur petit coin de terre et à l'indépendance qu'il symbolise, ils

avaient besoin d'avoir un « chez-eux » si modeste soit-il, avec son bout de jardin et un devant de porte familial. Les loger dans des cages de ciment, grouillantes et concentrationnaires, c'est commettre une erreur contre nature qui les fera succomber, encore plus vite qu'ailleurs, aux névroses des grands ensembles.

De même, les préoccupations intellectuelles doivent retenir notre attention. Nîmes a été, jadis, le théâtre d'une lutte serrée entre des mouvements politique et sociaux de conceptions assez différentes. Elle a dû trouver sa voie au milieu des combats, des disputes et des épreuves. Elle en a retiré une vocation de discernement, de choix et de connaissance des grands systèmes philosophiques, religieux auxquels les hommes regardent habituellement. Il serait dommage qu'elle devienne tout-à-coup indifférente, qu'elle se réfugie dans l'immobilisme, qu'elle arrête ses recherches et repousse les innovations. Impérieusement son histoire lui commande d'aller de l'avant si elle veut conserver son héritage et le faire fructifier. Que ses monuments romains miraculeusement conservés soient livrés au grand tourisme, c'est normal mais ne doit-elle pas chercher à savoir s'ils parlent encore la même langue qu'avait déchiffrée Ménard au 18^{me} siècle ou le Commandant Espérandieu avant la dernière guerre ? Que les partisans de tel ou tel régime social, les descendants des Blancs et des Rouges aient cessé de s'entredéchirer, il faut s'enréjouir mais cette paix rétablie ne saurait, en aucun cas, arrêter les recherches et provoquer une sorte de neutralisation paresseuse des cerveaux. Une vie intellectuelle qui tomberait en léthargie détournerait Nîmes de la voie que les siècles ont tracée devant elle et qu'ils lui prescrivent de suivre.

Le chancelier Bacon disait que l'histoire est comme une planche qui surnage dans un naufrage, il en est disparu plus qu'il n'en reste. A Nîmes, notre chance provient de ce qu'en se retirant le flot des événements a laissé sur la grève des épaves précieuses... L'humaniste, Claude Baduel, le protégé de la reine Marguerite de Navarre, avait déjà marqué, dans un discours en 1540, la place que Nîmes avait prise et devait garder : « De

toutes les villes de la Gaule narbonnaise, disait-il, il n'en est pas de plus propre que la nôtre à devenir le domicile des lettres. Elle n'est ni assez rapprochée de la mer pour participer à la mollesse et à la corruption des cités maritimes, ni assez éloignée pour être dépourvue des choses nécessaires à la vie dans un climat trop rude. Quelle plus notable marque d'estime un monarque peut-il donner à une ville que d'en faire le siège des études et des lettres ».

Aujourd'hui, nous n'avons plus de monarque... L'université a disparu. Nous vivons dans une civilisation plus tournée vers la technique que vers la culture littéraire proprement dite, quand ce n'est pas vers l'ignorance, Heureusement, mes chers confrères, nous avons encore la vieille Académie de nos pères, porteuse d'un idéal qui assure, au temps atomique, la sauvegarde des privilèges de l'intelligence et le rayonnement de la vie de l'esprit. Mission exigeante dont nous sommes tous conscients mais aussi mission qui suscite notre enthousiasme et nous permet d'ajouter, au sein d'une collaboration amicale, notre contribution à la tâche commencée il y a trois siècles et qui portera, demain, les fruits de nos efforts vigilants. Je vous sais gré de m'avoir désigné pour l'assumer avec vous.



SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1963

La séance est ouverte à 17 Heures sous la Présidence de M. Velay, Président.

Étaient présents : MM. Seston, Bâtonnier Des Guerrois, Brunel, Hugues, Thérond, Davé, Mgr. Homs, Nadal, Abauzit, membres résidants. Alméras, Aubanel membres non-résidants ; Lacombe secrétaire perpétuel.

L'ordre du Jour appelle l'installation de M. Aubanel comme membre non-résidant. En l'accueillant M. Velay évoque une journée de Mai 1941 où Nîmes recevait la Reine du Félibrige Yolande Coste. Vous y étiez, dit M. Velay avec le Marquis de Baroncelli tous deux sur vos bêtes blanches et tridents hauts. Le Marquis n'était-il pas partout où se manifestaient la tradition, la maintenance, partout où riait la poésie. M. Velay parle d'un jour « d'abrivado » au Mas Lagier, jour où le Marquis sur le conseil qui lui était filialement donné de céder, à des Américains quelques merveilles que renfermait le Palais du Roure, en Avignon répondit : Quand je serai mort (quand serai mort) vous ferez de ces richesses ce qu'il vous plaira d'en faire ; mais moi vivant, il n'y sera point touché. Je mourrai de faim s'il le faut ».

M. le Président retrace ensuite la carrière du Récipiendaire et rappelle la trace qu'a laissée dans les souvenirs des félibres le rôle assumé par les « Aubanel ». Il cite les titres de quelques ouvrages du nouvel académicien : « La Camargaise », « La Camargue sauvage » « Les chevaux blancs de La Camargue etc... » On remonte jusqu'au fond des Ages à la rencontre des plus vieux problèmes qui se sont posés aux hommes. Puis c'est l'image du Marquis Folco de Baroncelli chevauchant autour des marais à la recherche des taureaux noirs puis les jours de fêtes aux Saintes Maries.

M. Velay parle en terminant de l'œuvre de Théodore Aubanel oncle du récipiendaire. Je compte sur

vous, dit-il, pour me garder dans cette émouvante nostalgie des espaces et des solitudes.

M. Aubanel remercie, et se déclare très fier d'appartenir désormais à l'Académie de Nîmes et évoque des souvenirs nimois.

En fin de séance on écoute une courte et intéressante communication de M. Lacombe à propos de l'Atlantide ; une œuvre musicale de Manuel de Falla qui après avoir connu le succès à Milan sera entendue un jour à Paris. Elle est inspirée par le poème épique de Verlanguer. Lors de sa parution, Mistral écrivit au poète catalan. M. Lacombe lit cette lettre et tente un rapprochement entre le souffle épique de Mistral et celui de Verlanguer.

